

Culture de l'information

et disciplines d'enseignement

Ce document a été réalisé par une équipe du Groupe Académique de Professeurs Documentalistes de l'académie de Toulouse :

- Pierre RIVANO, Inspecteur d'académie, Inspecteur pédagogique régional, Établissements et Vie scolaire ;
- Christiane BERTRAND-CISZAK, Professeur Documentaliste, Lycée Monteil, Rodez (12) ;
- Marie-Pierre CHANFREAU, Professeur Documentaliste, LP Hélène-Boucher, Toulouse (31) ;
- Marie-Claude FAURÉ-COZETTE, Professeur Documentaliste, Lycée Lapérouse, Albi (81) ;
- Françoise de NARDI, Professeur Documentaliste, Collège de Gourdon (46) ;
- Marie-Chantal MARQUIÉ, Professeur Documentaliste, Collège Le Puy-d'Alon, Souillac (46) ;
- Marcelle TAFFONNEAU, Professeur Documentaliste, Lycée Alain-Fournier, Mirande (32).

Sous la direction de :

Jean-Louis DURPAIRE, Inspecteur général de l'Éducation nationale, Président du CAPES externe de documentation.

ISBN 10 : 2-86565-388-9
ISBN 13 : 978-2-86565-388-1

Directeur de la publication : Marc BLANCHET
Édition : Françoise COMBE-BLANCHET
Suivi éditorial : CRDP Midi-Pyrénées
Maquette de couverture : Yolande REYNIER
PAO : CRDP Midi-Pyrénées

© CRDP Midi-Pyrénées, novembre 2006
Tous droits de reproduction réservés



Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite» (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Préface | 3 |
| PROGRAMMES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE | 7 |
| PROGRAMMES DE COLLÈGE | 13 |
| Enseignements artistiques | 15 |
| Français | 17 |
| Histoire – géographie – Éducation civique..... | 21 |
| Langues vivantes étrangères au palier 1 | 27 |
| Physique et chimie..... | 29 |
| Sciences de la Vie et de la Terre | 33 |
| Technologie | 37 |
| PROGRAMMES DE LYCEE PROFESSIONNEL | 43 |
| Arts appliqués et cultures artistiques..... | 45 |
| ECJS (Éducation Civique Juridique et Sociale) | 49 |
| Économie – Droit | 53 |
| Français | 55 |
| Histoire – Géographie | 63 |
| Langues vivantes..... | 67 |
| Math – Sciences..... | 69 |
| VSP (Vie Sociale et Professionnelle) | 71 |
| PROGRAMMES DE LYCÉE | 73 |
| Éducation civique, juridique et sociale | 75 |
| Éducation physique et sportive | 79 |
| Français | 81 |
| Histoire – Géographie | 85 |
| Langues anciennes..... | 93 |
| Langues vivantes : Anglais | 95 |
| Langues vivantes : Allemand..... | 97 |
| Langues vivantes : Espagnol..... | 99 |
| Mathématiques..... | 101 |
| Physique – Chimie | 103 |
| Sciences de la Vie et de la Terre | 107 |
| Sciences de l'ingénieur..... | 109 |
| Sciences économiques et sociales..... | 111 |
| Sciences et technologie de la gestion – Comptabilité et finance d'entreprise..... | 113 |
| Sciences et technologie de la gestion – Économie – Droit | 115 |
| Sciences et technologie de la gestion – Information – Communication – Gestion | 117 |
| Sciences et technologie de la gestion – Spécialité « Gestion » | 123 |
| Sciences et technologie de la gestion – Communication et Gestion des ressources humaines..... | 127 |
| Sciences et technologie de la gestion – Gestion des systèmes d'information..... | 131 |
| Sciences et technologie de la gestion – Management des organisations | 133 |
| Sciences et technologie de la gestion – Mercatique | 135 |

| | |
|---|-----|
| DISPOSITIFS TRANSVERSAUX ET ÉDUCATION À... | 137 |
| IDD – Itinéraires de découverte en collège | 139 |
| Découverte professionnelle | 141 |
| TIPE – Travaux d’initiative personnelle encadrés en lycée professionnel | 147 |
| TPE – Travaux personnels encadrés en lycée | 149 |
| EEDD – Éducation à l’environnement pour un développement durable | 151 |
| Éducation à la défense | 153 |

Préface

Culture de l'information et disciplines d'enseignement

Former les élèves à la maîtrise de l'information, leur donner les méthodes pour accéder aux savoirs sont des objectifs majeurs de l'école. Un des piliers du socle commun des compétences indispensables est d'ailleurs la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication : « *La culture numérique implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'Internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux. Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'Ecole. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace* ». Les compétences et capacités à acquérir relèvent aussi des compétences sociales et civiques : « *apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique et mettre à distance l'information* ».

Cette formation essentielle relève de l'ensemble des enseignants de l'école primaire, du collège ou du lycée. Si certains élèves bénéficient d'un approfondissement par une étude disciplinaire de l'information et la communication, la totalité d'entre eux doit désormais apprendre à maîtriser l'information et être capable de chercher l'information, de la traiter et pouvoir la restituer sous forme de connaissances et compétences.

Les dispositifs transversaux (TPE, PPCP, IDD, etc.) ont mis à l'honneur une démarche qui valorise la recherche personnelle et l'utilisation de documents pour apprendre ; de manière plus large, les programmes actuels de l'école, du collège, du lycée indiquent que la recherche documentaire, le travail sur documents, l'appel à l'information sont des éléments obligatoires du parcours scolaire dans le plus grand nombre de disciplines.

Les enseignants peuvent compter sur leurs collègues professeurs-documentalistes, experts en sciences et techniques documentaires, pour la mise en œuvre de cette partie des programmes. Responsables du système d'information documentaire et du CDI de l'établissement sous l'autorité du chef d'établissement, les professeurs-documentalistes peuvent apporter une contribution forte, directe ou indirecte, aux moments d'apprentissage de la démarche documentaire.

Ce document est une sélection de textes officiels. Il met en évidence la place occupée dans les programmes et les documents d'accompagnement par la question documentaire et montre son caractère transdisciplinaire.

Au moment où la circulaire de rentrée de l'année scolaire 2006-2007 définit le conseil pédagogique et ses missions, que celle-ci rappelle l'importance du projet d'établissement en notant la nécessité d'un volet portant sur la politique documentaire, ce document sera un outil pour les chefs d'établissement et tous les enseignants.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré à cette réalisation, tout particulièrement l'équipe de professeurs documentalistes de l'académie de Toulouse autour de l'inspection pédagogique régionale Établissements et Vie scolaire ; le CRDP de Toulouse pour la diffusion sous forme traditionnelle et numérique, permettant ainsi une actualisation régulière.

*François PERRET
Doyen de l'Inspection générale
de l'Éducation nationale*

PROGRAMMES
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Programmes de l'école primaire (Arrêté du 25 janvier 2002)

Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?, Paris : CNDP-XO, 2005 (réédition).
Lire et écrire au cycle 3, Document d'accompagnement des programmes, Paris, CNDP, 2003.

Compétences en fin de cycle 3

Maîtrise du langage et de la langue française

• Compétences générales

- Savoir lire pour apprendre

Consulter avec l'aide de l'adulte les documents de référence (dictionnaires, encyclopédies, grammaires, bases de données, sites sur la toile, etc.) et se servir des instruments de repérage de ceux-ci (tables des matières, index, notes, moteurs de recherche, liens hypertextes...).

- Avoir acquis une première compétence d'écriture et de rédaction

Rédiger, à partir d'une liste ordonnée d'informations, un texte...

Mettre en pages et organiser un document écrit dans la perspective d'un projet d'écriture en respectant les conventions (affiche, journal d'école, fiche technique, opuscule documentaire, page de site sur la toile...) et en insérant éventuellement les images, tableaux ou graphiques nécessaires.

Classer de documents selon leur nature, leur date et leur origine (Histoire).

• Compétences spécifiques

- Se servir des catalogues (papiers ou informatiques) de la BCD pour trouver un livre.
- Se servir des informations portées sur la couverture et la page de titre d'un livre pour savoir s'il correspond au livre que l'on cherche.
- Trouver sur la toile des informations historiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre.
- Trouver sur Internet des informations géographiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre.
- Trouver sur Internet des informations scientifiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre.
- Trouver sur Internet des informations artistiques et culturelles simples, les apprécier de manière critique et les comprendre.
- Trouver sur la toile des informations concernant les activités sportives de référence des activités proposées.

La lecture documentaire (voir page suivante)

La lecture documentaire

Par cette pratique, on vise à la fois l'acquisition de compétences spécifiques de lecture (pragmatiques, stratégiques et de compréhension) et la découverte d'informations ou la construction de connaissances nouvelles.

La lecture documentaire relève, comme la lecture littéraire, de processus interprétatifs: le lecteur réagit au texte qu'il lit, il se représente les informations en fonction des diverses expériences qu'il mobilise. Les mises en œuvre du travail interprétatif reprendront quelques tâches citées plus loin pour la lecture littéraire: reformulation, courte synthèse, transposition (schéma, représentation graphique, choix parmi plusieurs images) de façon à provoquer chez les élèves l'explicitation des conduites interprétatives. L'implicite, la densité, l'organisation hiérarchique, le statut des différents textes et leurs éventuels agencements, ainsi que les positions énonciatives seront l'objet d'approfondissements dans des ateliers de lecture lorsqu'un de ces éléments apparaîtra comme problématique.

Pour l'analyse des activités dans lesquelles on engage les élèves, on peut distinguer plusieurs temps constitutifs d'une lecture documentaire: la préparation de la recherche, la recherche proprement dite, le traitement de l'information, la restitution.

On ne suppose pas que tous ces moments doivent être systématiquement présents à chaque séance de lecture documentaire. Par exemple, dans le cours des activités disciplinaires, les élèves peuvent être amenés à traiter des textes documentaires choisis par le maître, cela sous sa conduite (guidage) pour apprendre progressivement à le faire seuls. Dans les ateliers de lecture, il est possible de segmenter les tâches avec des objectifs d'apprentissage très spécifiques (exploration de sommaires ou d'index, etc.). En effet, avant d'aborder un projet de recherche documentaire dans son intégralité, les élèves devront avoir acquis des compétences minimales en lecture documentaire afin de pouvoir sélectionner les ouvrages, les textes, les images dont ils auront besoin. Il conviendra donc de solliciter le plus souvent possible cette lecture dans le cadre des apprentissages disciplinaires sur des textes choisis par le maître, apportés par les élèves ou rassemblés à la suite d'une recherche documentaire.

Néanmoins les élèves seront amenés assez régulièrement à vivre les diverses phases dans des situations qui ont un sens clairement perçu par eux. Tout au long du cycle, l'encadrement de l'activité par le maître, les aides qu'il apporte, le soutien qu'il procure à certains élèves moins performants ou plus lents évoluent de telle façon que tous assument de plus en plus la démarche entière de manière autonome sur des supports de plus en plus complexes et diversifiés.

Au cycle 3, les expériences antérieures constituent des points d'appui importants même si elles n'ont pas été formalisées. La fréquentation régulière de lieux de lecture et/ou de prêt (bibliothèque centre documentaire, bibliothèque municipale, etc.), l'habitude de rechercher des livres – ou autres supports – adaptés à des situations différentes, la catégorisation des ouvrages (identification de la fiction et du documentaire) sont des ressources que l'élève de cycle 3 doit apprendre à mobiliser pour construire des méthodes de travail.

La lecture documentaire prend place dans le cadre des enseignements disciplinaires qui, presque tous, la requièrent naturellement, soit pour compléter des connaissances acquises, pour valider des réponses construites par observation ou expérimentation, pour aborder des thèmes ou phénomènes nouveaux, soit pour réaliser des projets qui s'articulent aux champs disciplinaires ou encore simplement pour le plaisir de la découverte. Si les connaissances auxquelles confronte la lecture documentaire sont bien installées (après une séquence d'activités spécifiques en histoire ou en sciences par exemple), on pourra avoir des exigences plus fortes sur la « méthodologie » de la recherche proprement dite. Si au contraire la recherche débouche sur de la découverte de connaissances, on allégera certaines phases de la recherche en aidant davantage les élèves à se concentrer sur les savoirs nouveaux qu'ils abordent ainsi. Les tableaux qui suivent apportent des indications, sans prétendre à l'exhaustivité, sur les moments de la recherche documentaire, les projets qui la motivent, les formes de guidage que le maître peut mettre en place.

Les divers moments d'un projet de recherche documentaire

| Préciser le projet/préparer la recherche | |
|---|---|
| Composantes de l'activité | Points d'appui et/ou points à travailler |
| Préciser le projet, cerner un questionnement précis : – soit affiner l'approche d'un sujet (on évitera par exemple d'entrer dans une recherche avec une question du type « Qui est Victor Hugo ? » ou un thème comme « Les animaux préhistoriques ») ; | Connaissances préalables sur le sujet et/ou connaissances sur des sujets proches. |
| Confronter la liste des mots-clés constituée dans la phase préparatoire avec les termes retenus par les ouvrages. | Maniement des sommaires et index. |
| Savoir utiliser les outils de navigation, les fonctions de sélection, d'enregistrement ou d'impression des données sélectionnées. | Connaissances en informatique (référentiel du B2i). |

| Composantes de l'activité | Points d'appui et/ou points à travailler |
|--|---|
| Adapter les modalités de sa lecture à ses objectifs : - pratiquer une lecture sélective des pages (en fonction des titres et intertitres, des rubriques, des mots-clés, etc.) ; - passer de la lecture sélective à la lecture intégrale d'un fragment pertinent pour la recherche. | - Repérage des codes propres à tel ouvrage (sur la base des connaissances relatives à l'organisation des ouvrages documentaires). - Connaissances lexicales et notionnelles. |

| Traiter | |
|--|---|
| Composantes de l'activité | Points d'appui et/ou points à travailler |
| - Extraire une ou des informations d'un texte. - Faire les déductions et/ou les inférences nécessaires le cas échéant. | - Mobilisation des connaissances du domaine. - Recours à des lexiques, dictionnaires, etc. - Mise en œuvre de processus de traitement de l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> • collecter des réponses explicitement présentes dans les textes ; • formuler l'idée essentielle d'un paragraphe ; • intégrer les informations pour compléter, affiner, rectifier une première idée ; • produire des inférences (déduction sur la base d'une information, sur la base de la mise en relation de plusieurs informations ; rétablissement des informations ou relations elliptiques ou implicites). |
| Extraire une ou des informations d'une image ou d'un ensemble d'images. | Traitement d'images - repérer la nature, distinguer la technique (photo, dessin, schéma, etc.) ; - mobiliser des savoir-faire particuliers (lecture d'histogrammes, lecture de légendes, etc.). |
| Exploiter les relations texte/images pour en extraire des informations. | Identification des relations texte/images (identité, redondance, complémentarité, etc.). |
| Travailler sur des extraits photocopiés pour pouvoir surligner, écrire, entourer, relier, etc. (<i>Veiller à ne travailler que sur des extraits ; attention : illégalité du photocollage</i>). | - Mise en évidence de la sélection d'informations et des relations effectuées (faire ressortir des mots, des liens). - Notes personnelles liant le texte trouvé aux questions à traiter. |
| Noter les informations à conserver ; les reformuler d'emblée pour répondre aux questions initiales. | Réécriture : transcrire les informations apportées par un texte dans un tableau, une fiche, une légende (dessin, schéma, carte, etc.) et, inversement, mettre en texte des informations recueillies sur des représentations graphiques diverses, dans des tableaux, etc. |
| Identifier des mots « difficiles » (incompris, compris grâce au contexte) ; se faire aider pour les comprendre. | Prise de notes des mots difficiles, des hypothèses de définition ou des définitions trouvées ; recherche de synonymes voire d'antonymes. |
| - Apprécier ce que l'on trouve par rapport à ce que l'on cherche; savoir déterminer si on a toute l'information recherchée, s'il est nécessaire d'aller plus loin. - Comparer/recouper les diverses informations recueillies dans plusieurs documents. - Contrôler ses réponses. | Attitudes et méthodes de travail: ne pas perdre le but. Savoir évaluer les avancées, les écarts (procédures à mettre en place: barrer les questions auxquelles on a répondu, écrire les réponses au fur et à mesure, etc.). |

| | |
|---|---|
| Mettre en relation deux documents sur un même sujet pour recouper (vérifier, compléter) de l'information. | - Lecture comparative. - Travail en équipe. |
| Repérer l'auteur, la source de l'information. | Attitude à développer de manière systématique (Qui écrit ? Qui photographie ? etc.). |
| Repérer des termes, des expressions qui indiquent un doute. | - Attitude à développer par rapport aux informations et aux connaissances pour vérifier leur fiabilité. - Travail lexical : verbes ou expressions marquant le doute, la variété des points de vue (d'après..., on pense généralement que, etc.). |

| Restituer | |
|--|---|
| Composantes de l'activité | Points d'appui et/ou points à travailler |
| Reformuler (textes), interpréter (image). | |
| Produire un texte adapté au projet. | Respect des contraintes formelles liées au but poursuivi, au destinataire, etc. |
| Présenter oralement le résultat d'une recherche, justifier ses choix, dire ses doutes. | Prise de notes (garder des traces pour développer à l'oral). |
| Citer ses sources. | |

| Mémoriser | |
|---|--|
| Composantes de l'activité | Points d'appui et/ou points à travailler |
| Formaliser les acquis de l'expérience : - comment on a cherché, trouvé ; - les difficultés rencontrées, les pièges à éviter à l'avenir ; - les aides, les facilitations. | Traces collectives et/ou individuelles de recherche à mettre au point en classe, avec les mots des élèves (pas de leçons artificielles). |

Lire et écrire au cycle 3, Repérer pour organiser les apprentissages au long du cycle, Collection École, Documents d'accompagnement des programmes, CNDP 2003.

PROGRAMMES
DE COLLÈGE

Enseignements artistiques

1. Classe de sixième

Organisation des enseignements dans les classes de 6^e de collège

Arrêté du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996), modifié par l'arrêté du 14 janvier 2002 (BO n° 8 du 21 février 2002)

(...)

Liens entre les différents champs culturels

Les ressources du centre de documentation du collège sont utilisées dans une visée éducative globale et pour une meilleure efficacité de l'enseignement. (...)

2. Classe de troisième

Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième)

Arrêté du 15 septembre 1998 – (BO hors série n° 10 du 15 octobre 1998) Programmes des classes de troisième des collèges – Arrêté du 26 décembre 1996 – (BO n° 5 du 30 janvier 1997)

(...)

De la 6^e à la 3^e, des œuvres ont été présentées aux élèves en liaison avec la pratique et avec les questions rencontrées.

Le rapport aux œuvres est constant dans l'enseignement des arts plastiques. Les œuvres sont généralement envisagées dans le contexte spécifique d'une pratique des élèves, dans des situations d'apprentissage où pratique et culture artistique sont travaillées en interaction. Les élèves ont découvert des œuvres d'art et des démarches d'artistes contemporains et d'époques du passé en établissant des relations avec leurs propres productions. L'objectif est d'abord de donner le goût de l'art, de susciter de l'intérêt pour les œuvres. C'est aussi permettre à l'élève de se forger les outils intellectuels qui garantissent son autonomie : une œuvre se regarde, s'interroge, se pratique ; pour en saisir la portée, une œuvre demande du temps, de la réflexion, des connaissances.

(...)

Une analyse peut prendre des formes différentes :

- il peut être proposé aux élèves d'entreprendre une recherche documentaire à partir de leur projet, cette recherche pouvant se faire individuellement ou en groupe de deux ou trois élèves ;
- elle peut prendre la forme d'un exposé fait par les élèves autour d'une documentation soigneusement construite. (...)

Documentation

Le CDI est le lieu privilégié de la consultation de ces nombreuses publications dont on s'attachera à actualiser les contenus, notamment pour ce qui concerne l'art contemporain. (...)

Français

1. Classe de sixième

Organisation des enseignements dans les classes de 6e de collège

Arrêté du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996), modifié par l'arrêté du 14 janvier 2002 (BO n° 8 du 21 février 2002)

(...)

Les genres

Les écrits informatifs et documentaires.

Objectifs généraux

La lecture d'ouvrages documentaires. En 6^e, on invite les élèves à y recourir, mais toujours pour y trouver des réponses à des questions concrètes qui se posent dans leurs travaux : dater, par exemple, une œuvre de l'Antiquité, chercher des informations sur les héros qui y sont présentés, préparer un travail de rédaction. Ce faisant, on les initie à une consultation rapide des ouvrages et documents quand il s'agit d'y trouver une information : usage des index et de la table des matières.

Bien entendu, toutes ces pratiques sont réalisées en collaboration avec le documentaliste, autant que faire se peut. (...)

(...)

Contenus généraux : lecture, écriture, oral.

Lecture documentaire

On appelle lecture documentaire toute lecture visant la recherche d'informations et de renseignements. Pour être efficace, elle doit savoir sélectionner les documents en fonction d'un but, et y chercher des informations précises. (...)

2. Classes de cinquième et de quatrième

Organisation des enseignements du cycle central du collège

Arrêté du 26 décembre 1996 – (BO n° 5 du 30 janvier 1997)

(...)

Textes documentaires

En fin de 5^e, les élèves maîtrisent le maniement d'un dictionnaire usuel, distinguent définition et exemple. Ils ont été initiés à la lecture de la presse (par exemple étude de la une d'un quotidien). Enfin, ils doivent savoir adapter leur lecture aux différentes formes de textes, en particulier lorsqu'il s'agit de lire des consignes.

Pour les autres ouvrages documentaires, on reprend les approches de supports documentaires diversifiés. Par ailleurs, on poursuit également l'initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias (cédérom). Dans ce domaine, la collaboration avec les documentalistes du CDI est essentielle. (...)

(...)

Comme en 6^e, la lecture des textes littéraires, des textes documentaires et des œuvres de littérature pour la jeunesse est menée en classe.

La découverte des genres documentaires se poursuit : on apprend à associer des sources documentaires variées, sur papier mais aussi sur supports multimédias. L'apprentissage des méthodes de recherche et d'organisation des informations recueillies se fait en collaboration avec les documentalistes des CDI et des bibliothèques municipales. On familiarise les élèves avec les outils de classement (cartes, fiches, catalogues, supports informatiques), en vue de les conduire progressivement à l'autonomie dans ce domaine.

(...)

Comme en 6^e, il est important de continuer à développer la lecture de textes documentaires. Dictionnaires et encyclopédies sont fréquemment utilisés, en classe et au CDI. Dans le cadre d'une recherche documentaire particulière faisant partie des objectifs d'une séquence, on apprend aux élèves des techniques de lecture spécifiques (appréhension immédiate de la typographie, lecture sélective d'informations, repérage des titres et des mots-clés). On compare les différents usuels et on apprend à utiliser les outils multimédias. Des manuels scolaires de différentes disciplines font l'objet d'étude d'énoncés : on repère et on analyse les formes canoniques des consignes, on apprend à les expliciter et à les reformuler, on établit des typologies, on confronte les formulations des diverses disciplines. On aborde à travers les consignes certaines formes du discours injonctif. Il convient tout au long du cycle de proposer des activités régulières sur la lecture des consignes. (...)

(...)

La recherche de documents

En 5^e, il est conseillé d'intégrer, au sein d'une séquence, une recherche documentaire qui conduit les élèves à utiliser des textes, des illustrations, des enregistrements. Ils apprennent à choisir parmi les différents ouvrages documentaires présents au CDI ou dans d'autres bibliothèques, à sélectionner et à fabriquer des enregistrements sonores et visuels, à travailler sur les manuels des autres disciplines. (...)

(...)

Dans le même esprit, on leur montre comment la consultation de la table des matières, la lecture balayage du premier chapitre ou de quelques passages permettent une découverte rapide de l'ouvrage. Cette phase préalable d'exploration du livre est essentielle ; pour que l'élève ait effectivement la possibilité de choisir, elle se déroule au CDI ou dans une bibliothèque, en partenariat dans toute la mesure du possible avec les documentalistes ou les bibliothécaires. (...)

(...)

Développer les acquis

Du point de vue méthodologique, les élèves apprennent à recenser les outils de la langue mis en jeu dans l'écriture des textes, à s'orienter d'eux-mêmes vers les moyens documentaires adaptés (différents types de dictionnaires, ouvrages documentaires, usuels, manuels, notes prises en classe, etc.). (...)

(...)

Lecture

On entraîne les élèves à l'utilisation d'ouvrages documentaires (notamment la manipulation de dictionnaires monolingues et encyclopédiques). (...)

3. Classe de troisième

Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième)

Arrêté du 26 décembre 1996 – (BO n° 5 du 30 janvier 1997)

Arrêté du 2 juillet 2004 – (BO n° 28 du 15 juillet 2004)

Programmes des classes de troisième des collèges

Arrêté du 15 septembre 1998 – (BO hors série n° 10 du 15 octobre 1998)

Objectifs de la classe de troisième

(...)

● **La lecture**

Dans le prolongement des années précédentes, les lectures portent sur des œuvres des XIX^e et XX^e siècles, sans exclure d'autres périodes. Elles doivent être nombreuses et diversifiées, incluant la littérature pour la jeunesse, les textes documentaires, l'image. (...)

(...)

● **Textes documentaires**

Pour conduire les élèves à une plus grande autonomie dans le choix et le maniement des documents, on développe l'usage de dictionnaires, d'usuels et d'ouvrages de références. On leur apprend à consulter les banques de données, notamment informatiques et télématiques. (...)

(...)

● **Lecture documentaire**

On appelle lecture documentaire toute lecture visant la recherche d'informations et de renseignements. Pour être efficace, elle doit savoir sélectionner les documents en fonction d'un but, et y chercher des informations précises. (...)

Histoire - Géographie - Éducation civique

Organisation de la formation au collège

Décret n° 96.465 du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996)

1. Classe de sixième

Cycle d'adaptation : Classe de 6^e – Organisation des enseignements dans les classes de 6^e de collège

Arrêté du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996), modifié par l'arrêté du 14 janvier 2002 (BO n° 8 du 21 février 2002)

(...)

La cohérence des programmes

Les programmes d'histoire et de géographie du collège prennent en compte les acquis de l'école primaire. Les élèves qui arrivent en sixième ont étudié les repères spatiaux, chronologiques et culturels majeurs qui permettent de situer la France et son histoire, ils ont abordé le vocabulaire élémentaire de l'histoire et de la géographie. Au collège, armés de ces références de base, les élèves étudient l'histoire et la géographie à une autre échelle. Les documents, les cartes et les images utilisés par les enseignants de collège depuis longtemps font désormais, pour les plus essentiels d'entre eux, partie intégrante des programmes, et doivent être étudiés comme tels. (...)

Approches et méthodes

(...)

Lire, écrire et s'initier à la recherche documentaire

On veillera à ce que les élèves abordent dans des éditions adaptées à leur âge, chez eux ou au centre de documentation et d'information (CDI), quelques-uns des grands textes inscrits au programme.

(...)

Le CDI est un partenaire privilégié de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. En liaison avec les documentalistes, on apprendra aux élèves à manier les outils de la connaissance et, en tout premier lieu, leurs manuels. On les initiera à la recherche documentaire autonome. (...)

(...)

Les documents au centre du programme d'histoire

L'usage du document est ainsi multiple.

(...)

La carte et l'image au centre du programme de géographie

La carte et l'image sont les deux outils pédagogiques du programme de géographie de sixième. Présentes dans les deux parties du programme, elles permettent l'acquisition par les élèves des repères géographiques à l'échelle du monde les élèves liront de manière suivie de larges extraits des textes proposés, le professeur s'appuiera sur ces textes pour raconter. (...)

Conclusion

On vérifiera la mémorisation des grands repères culturels (dates, localisations, documents, images) que propose le programme.

Accompagnement des programmes

Le travail de l'élève en histoire et en géographie.

(...)

Le manuel

Le manuel doit être pleinement utilisé comme un outil sans que l'enseignement soit prisonnier de ses interprétations du programme.

Cet usage permanent du manuel doit aussi accoutumer à la recherche autonome (identification et classement des documents d'un chapitre par exemple), il prépare ainsi au travail au CDI. (...)

(...)

Lire, écrire, apprendre

Les programmes, en proposant un nouvel usage des documents (textes et images) et des cartes, mettent la lecture au cœur des pratiques quotidiennes des élèves. Il faut donc entendre « lecture » au sens large.

On aura recours à des éditions adaptées à l'âge des élèves et on encouragera la lecture à la maison et au CDI.

La lecture des cartes doit devenir, en 6^e une habitude, progressivement enracinée.

(...)

Les diverses formes de lecture enrichissent progressivement le vocabulaire maîtrisé par les élèves.

(...)

Se documenter

L'histoire et la géographie participent, avec d'autres disciplines, à la formation intellectuelle et méthodologique assurée par le CDI. Comment guider la recherche des élèves ? La simple copie d'une notice de dictionnaire ou d'encyclopédie doit être exclue. La recherche doit porter sur une information précise, un document ou une image. Progressivement, on demandera aux élèves de croiser les sources d'information. Ils seront ainsi habitués à manier atlas, recueils documentaires, chronologies, à identifier et classer des images. Les élèves devront pouvoir lire des extraits des grands textes qui sont inscrits dans les programmes. En liaison avec les professeurs de français, les enseignants veilleront à ce que des éditions adaptées à l'âge des élèves soient à leur disposition au CDI.

Les CDI sont dorénavant équipés d'ordinateurs et les élèves peuvent y être initiés aux démarches de recherche documentaire en un temps où le problème est moins d'accéder aux banques de données que de s'y repérer. (...)

(...)

Cette pratique documentaire conduira également les élèves à apprendre à consulter, guidés par leur professeur et le documentaliste, les banques de données disponibles sur les réseaux télématiques.

L'évaluation du travail et des connaissances

L'évaluation indispensable du travail et des connaissances des élèves est nécessairement variée. Elle vérifie les acquis et elle aide à la construction du savoir, mais elle doit aussi inciter au travail, en constatant le progrès, car la permanence de l'échec décourage tout effort. L'évaluation porte d'abord sur le travail réalisé à la maison, en étude ou au CDI, d'une séance à l'autre. (...)

2. Classe de sixième : Éducation civique

Le collège : un lieu pour apprendre, une communauté

(...)

L'étude de la vie au collège commence par la découverte des lieux et des personnes (administration, personnels d'enseignement, d'éducation et de service, élèves et parents d'élèves). La compréhension de leur rôle et l'analyse de leurs fonctions conduisent à étudier les structures de l'établissement et de son fonctionnement.

(...)

Un lieu d'information et de formation : le CDI

Au CDI, l'élève apprend à devenir autonome dans ses recherches, mais aussi à coopérer avec autrui et à prendre en compte la diversité des sources et des supports de l'information. La responsabilité de chaque élève envers son propre travail est mise en évidence. Elle suppose notamment que les critères et les modalités d'évaluation soient expliqués. À partir de situations vécues, le respect de soi et des autres, le respect des biens publics et privés, la prévention des accidents, de la violence et des vols sont posés et explicités comme des principes de la vie. (...)

3. Classes de cinquième et de quatrième

Cycle central des collèges – Arrêté du 10 janvier 1997 (BO hors série n° 1 du 13 février 1997)

Accompagnement des programmes histoire-géographie 5^e-4^e

(...)

Approches et méthodes

Lire, observer, identifier

On poursuivra en 5^e et en 4^e en liaison avec l'enseignement du Français, l'incitation à la lecture de textes.

L'utilisation des technologies actuelles de communication (images satellitaires, télématique, cédérom) enrichit les pratiques documentaires en classe et au CDI. (...)

(...)

Rédiger et cartographier

De multiples exercices, en classe, au CDI ou à la maison, permettent l'appropriation d'une culture maîtrisée et des langages fondamentaux des disciplines. (...)

Enseigner avec le document, faire travailler les élèves

(...)

Le programme du cycle central trace dans son propos introductif les fondements de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au collège puis au lycée.

Ces fondements sont mis en œuvre par le professeur dans son enseignement et dans l'approche des documents qu'il conduit avec ses élèves. Ils orientent le travail des élèves.

(...)

Le document

Les programmes du cycle central du collège, comme ceux de la classe de 6^e, innoveront en plaçant les documents au cœur du programme, de manière explicite en histoire, de manière plus implicite en géographie. Les perspectives pédagogiques et épistémologiques ont changé.

● Le document « patrimonial »

Enseigner l'histoire et la géographie, c'est contribuer à donner aux élèves une vision du monde et une mémoire commune par la reconnaissance d'une culture dont l'appropriation fondera l'identité du citoyen éclairé. Cette appropriation passe par l'acquisition de repères

chronologiques, spatiaux et culturels dits « fondamentaux », porteurs de sens et dont l'enseignement doit être étroitement coordonné avec l'étude de documents.

Tous les documents n'ayant donc plus aujourd'hui scientifiquement le même statut, nos enseignements voulant moins que jamais céder à l'illusion d'un éveil des élèves à quelque sensibilisation historique ou géographique par l'étalage d'un foisonnement documentaire, les programmes exigent que la mise en évidence spatiale et temporelle de références communes passe par l'étude de ces documents « patrimoniaux ».

Le professeur d'histoire et de géographie a la charge, scientifique, culturelle et civique à la fois, d'aider ses élèves à connaître et reconnaître ces documents singuliers et significatifs, dont la position hiérarchique a fondé des territoires, des destins et des mémoires, dont la fréquentation est un passage obligé pour la constitution d'une culture authentique et vivace.

● La pédagogie du document

Enseigner l'histoire au collège n'est pas transmettre une vérité établie – fût-elle fondée sur l'actualité bibliographique – mais stimuler l'exigence de vérité. Enseigner la géographie n'est pas communiquer une information actualisée sur les États ou les régions, mais faire réfléchir au processus complexe d'organisation des territoires. (...)

(...)

Le travail des élèves

Le travail des élèves s'exerce de manière continue en classe, au CDI, en étude surveillée ou à la maison.

● Se documenter

La capacité d'autodocumentation des élèves est la mesure de l'autonomie acquise. Parmi les disciplines enseignées, l'histoire et la géographie sont celles qui offrent les occasions les plus fréquentes de recourir au CDI pour rechercher une information, compléter une documentation, voire préparer une exposition.

En classe de 6^e, ils ont effectué des recherches au CDI, en faisant connaissance avec les outils de classement informatique ; ils ont eu l'occasion d'utiliser les supports actuels de documentation, CD-photo ou cédérom. Au cycle central, ces activités au CDI doivent être développées et conduire à un véritable apprentissage méthodologique : à l'issue du collège les élèves devront avoir acquis une réelle capacité d'autodocumentation. Le travail au CDI s'inscrit principalement dans la perspective de l'enseignement de l'histoire et de la géographie et commence par une préparation en classe.

La compétence du documentaliste ne suffit donc pas pour conduire un travail de recherche au CDI : les contenus disciplinaires, la situation de l'activité dans le programme, les objectifs sont de la responsabilité du professeur d'histoire et de géographie. Développer l'aptitude à se documenter concerne différentes matières, mais cet objectif de formation est consubstantiel à l'histoire et à la géographie, notamment à cause de la place des documents dans l'enseignement de ces disciplines. Si en classe de 6^e de nombreux élèves, parmi ceux qui lisent avec peine, sont perdus face à la masse documentaire que représente un CDI, beaucoup en classe de 3^e sont définitivement découragés. Pour combien de ces derniers, le livre et l'écrit deviennent-ils peu à peu des repoussoirs, faute notamment d'un encadrement associant mieux les compétences pédagogiques des enseignants et du documentaliste ?

● Lire

La lecture documentaire consiste en la recherche d'une ou plusieurs informations dans un texte ou dans le manuel, dans un atlas ou dans un ouvrage de référence.

La lecture analytique consiste en une recherche plus précise du sens d'un texte (découverte du contexte, d'une argumentation, d'une technique d'exposition, etc.). Cette activité est essentielle en histoire et en géographie puisqu'elle est constamment mise en œuvre dans l'étude documentaire. (...)

(...)

● Écrire

Les élèves apprennent, par exemple, à décrire et à mettre en relation deux informations simples tirées d'un document (texte, carte ou image).

Cependant en classe de 5^e puis en classe de 4^e, les élèves doivent commencer à s'exercer à la synthèse d'informations et à l'argumentation. Afin d'exercer les élèves à la synthèse, on leur demandera progressivement, et en réponse à une question, de croiser quelques informations tirées de documents, d'une leçon, d'un chapitre du manuel, mais aussi de leur mémoire.

Les élèves doivent par ailleurs apprendre, là aussi progressivement, à démontrer et à exposer par écrit les étapes de leur raisonnement. (...)

4. Classe de troisième

Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième)
Arrêté du 26 décembre 1996 – (BO n° 5 du 30 janvier 1997)

Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième)
Arrêté du 2 juillet 2004 – (BO n° 28 du 15 juillet)

L'enseignement de l'histoire et de la géographie et le travail des élèves

(...)

La progression des apprentissages

En 6^e, une maîtrise suffisante de la lecture et de l'écriture par les élèves est la condition nécessaire de l'appropriation des connaissances et donc d'une culture : le temps de la classe doit être celui du travail des élèves.

En fin de 6^e, les élèves devraient être capables de rédiger une phrase simple pouvant servir de conclusion à une séquence de classe, de transcrire une information tirée d'une image ou d'une carte, de mettre en relation deux documents. Ils devraient également être capables d'élaborer un croquis élémentaire mettant en jeu ces mêmes opérations intellectuelles de confrontation ou de transcription.

Au cycle central, ces démarches pédagogiques fondamentales demeurent, mais les élèves sont conduits à plus d'autonomie et donc à un travail personnel plus exigeant.

Faire travailler les élèves

● L'expression orale

L'expression orale des élèves en classe ne peut se limiter à la forme du dialogue du professeur avec sa classe. Certains moments, précédés du temps nécessaire à la réflexion, en silence, doivent permettre une expression plus complète des élèves, prenant à l'occasion la forme du débat nourri d'arguments puisés dans le cours, d'informations tirées d'un document, de connaissances personnelles.

● L'expression écrite

La synthèse d'informations principalement tirées d'un dossier documentaire, en réponse à un sujet donné, aboutissant à la rédaction d'un paragraphe argumenté, est désormais une exigence de l'examen.

● La lecture

Depuis la classe de 6^e, la lecture est normalement placée au cœur des pratiques quotidiennes des élèves : le nouvel usage du document, proposé par les programmes, implique en effet un entraînement continu à la lecture de cartes, d'images et de textes ne se limitant pas aux supports habituels du cours dialogué. Ils ont peu à peu établi la différence entre lecture documentaire – recherche d'une information dans un manuel, un atlas ou un ouvrage de référence – et lecture analytique.

En 3^e, l'objectif est que les élèves maîtrisent la lecture cursive et silencieuse afin qu'ils puissent accéder, seuls, à des récits historiques et des descriptions géographiques, à des textes documentaires variés (ouvrages de référence, articles de revues ou de journaux, banques de données, etc.), mais aussi à des textes argumentatifs montrant comment se bâtit un raisonnement, s'établit une réfutation.

La lecture des cartes enfin, dont le langage de base (projection et échelle, signes et couleurs) est normalement connu en 3^e, doit prendre une dimension nouvelle et amener les élèves à saisir que, pas plus que d'autres documents, les cartes ne disent le vrai : elles mettent en évidence, démontrent, expriment un point de vue.

● La documentation

Les documents d'accompagnement des programmes du cycle central affirment que, si l'aptitude à réunir une documentation concerne différentes matières, l'acquisition de cette compétence est indissociable de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, notamment à cause de la place des documents dans ces disciplines : les recommandations formulées concernant le CDI et l'utilisation des outils actuels de la communication demeurent fondamentales. En 3^e, on insistera sur le développement de la capacité d'autodocumentation des élèves, mise en action directe de connaissances assimilées en histoire et géographie et mesure de l'autonomie acquise. Cependant la documentation est une activité pédagogique exigeante requérant l'intervention du professeur spécialiste de la discipline comme des objectifs et des contenus des programmes : le travail de recherche des élèves doit donc être préparé en amont et donner lieu à des consignes précises ; il doit en aval déboucher sur une production, orale ou écrite, dans le cadre des exigences détaillées précédemment. L'activité de documentation valorise l'écrit sous toutes ses formes et sollicite toutes les formes de lecture : les élèves qui maîtrisent mal la lecture l'associent souvent à un parcours – subvocalisé le plus souvent – linéaire et continu. Le travail du professeur, avec l'aide du documentaliste, est d'abord de les convaincre que parcourir la table des matières, les introductions et les conclusions des chapitres d'un livre, c'est aussi lire et prendre rapidement. L'activité de documentation met enfin les élèves en contact régulier avec tous les outils actuels de la communication de l'information, la mise à distance critique de l'information, la capacité à trier et à hiérarchiser sont des qualités indispensables dans un monde où l'accroissement exponentiel des informations disponibles se double de la difficulté croissante à identifier les émetteurs. Toutes les questions au programme se prêtent à une recherche documentaire autonome et à l'élaboration avec les élèves d'une méthode conforme aux exigences scientifiques de l'histoire ou de la géographie.

● Le travail en classe et le travail autonome

Au CDI, en étude surveillée ou à la maison, le travail des élèves doit faire l'objet d'un suivi et s'inscrire clairement dans une progression : le soutien constant de l'effort doit accompagner la formulation des exigences en des termes précis. Cela suppose du travail encadré et du travail autonome. À la maison, en étude ou au CDI, le travail autonome est un entraînement ou une reprise d'exercices du type de ceux que les élèves ont effectués en présence du professeur ; il peut être aussi, en fonction des projets d'orientation de chacun, un approfondissement.

Faire la classe avec le document

Le programme de 3^e comporte, comme ceux du cycle central, une liste de documents et de cartes à étudier.

Les documents ne sont donc pas utilisés pour rendre le passé plus présent ou les territoires plus concrets. Le foisonnement documentaire ne fait pas la richesse d'un cours, il entraîne au contraire les élèves à la confusion. Les documents d'accompagnement des programmes de 6^e et du cycle central rappellent les passages obligés de toute pédagogie de l'histoire et de la géographie : « lire, observer, identifier (apprendre à s'informer) ; mettre en relation (apprendre à relativiser et à compléter l'information reçue et à croiser les différents langages) ; rédiger et cartographier (apprendre à restituer une information en utilisant différents langages) ; mémoriser pour réutiliser des notions ».

Utiliser le cahier et le manuel

Le manuel, quand il n'est pas devenu pour l'élève un recueil documentaire ou méthodologique inextricable dans lequel le professeur seul se repère, demeure le premier ouvrage de référence.

Conclusion

Faire de l'histoire et de la géographie un projet civique et culture. (...)

Langues vivantes étrangères au palier 1

Annexe I

BO hors série n° 6 – 25 août 2005

Programmes des collèges

Préambule

(...)

La découverte et l'exploration des réalités culturelles ciblées sont conduites dans le cadre de tâches permettant de conjuguer objectifs linguistiques et culturels. (...)

La compétence culturelle

(...)

Elles font l'objet d'une programmation et prennent appui sur des documents authentiques ou des situations vécues par les élèves, notamment lors de contacts pris avec des établissements du ou des pays où la langue est parlée (correspondances, échanges, projets européens). (...)

Les technologies de l'information et de la communication

La nouveauté tient au fait que la plupart des documents sont désormais numérisés et qu'ils sont accessibles à partir d'un ordinateur. (...)

Le professeur peut exploiter toutes sortes de documents authentiques (son, images, vidéo) et actuels (notamment à travers internet : presse écrite, radiophonique et télévisée ; projets scolaires concernant la culture et l'environnement, etc.). Il peut proposer des activités qui favorisent l'appropriation par l'élève des différents produits multimédias, encyclopédies, dictionnaires, cédéroms culturels interactifs, jeux...). L'utilisation d'internet sera également encouragée pour des recherches précises et encadrées par le professeur ou le documentaliste. (...)

Physique et Chimie

1. Classe de cinquième

- Arrêté de 25-07-2005
BO hors série n° 5 du 25 août 2005

| Notions - contenus | Compétences | Exemples d'activités |
|---|---|--|
| <p>L'eau dans notre environnement</p> <p>Omniprésence de l'eau dans notre environnement.</p> | <p>Extraire des informations d'un document scientifique.</p> | <p>Quel rôle l'eau joue-t-elle dans notre environnement et dans notre alimentation ?</p> <p>* Recherche documentaire : omniprésence de l'eau dans notre environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cycle de l'eau ; - comparaison de la teneur en eau des aliments. <p>(B2i)</p> |
| <p>Mélanges aqueux Mélanges homogènes et hétérogènes. Séparation de quelques constituants de mélanges aqueux.</p> <p>Le test de reconnaissance du dioxyde de carbone à l'eau de chaux.</p> | <p><i>Compétences expérimentales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une décantation et une filtration. - Récupérer un gaz par déplacement d'eau. - Reconnaître le dioxyde de carbone par le test à l'eau de chaux. - Reconnaître le dioxyde de carbone par le test à l'eau de chaux. | <p>Comment obtenir de l'eau limpide ?</p> <p>* Recherche documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi les poissons meurent-ils lorsque l'eau se réchauffe ? - Traitement de l'eau. <p>(B2i)</p> |
| <p>Mélanges homogènes et corps purs</p> <p>Obtention d'eau (presque) pure par distillation.</p> | <p>Décrire une distillation, une chromatographie.</p> <p>Compétences expérimentales : réaliser une chromatographie.</p> | <p>Distillation d'une eau minérale fortement minéralisée ou d'eau salée. Évaporation du distillat.</p> <p>* Recherche documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pureté et potabilité de l'eau ; - dessalement de l'eau de mer ; - traitement des eaux calcaires. <p>(B2i)</p> |
| <p>Les changements d'états de l'eau, Approche phénoménologique.</p> <p>Première approche des états de la matière.</p> <p>Les changements d'états sont inversibles.</p> | <p>Citer les trois états physiques de l'eau (solide, liquide, vapeur) et les illustrer par des exemples (buée, givre, brouillard, nuages...).</p> <p>Utiliser le vocabulaire : solidification, fusion, liquéfaction, vaporisation.</p> <p><i>Compétences expérimentales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mesurer des volumes avec une éprouvette graduée ; - mesurer une masse avec une balance électronique. | <p>* Recherche et études documentaires relatives à la météorologie et à la climatologie (formation des nuages, humidité de l'air...).</p> <p>* Recherche documentaire : est-ce un hasard si un litre d'eau a pour masse un kilogramme ?</p> <p>(B2i)</p> <p>Recherche documentaire : en quoi, le système métrique représente-t-il un progrès ?</p> |

| Notions - contenus | Compétences | Exemples d'activités |
|---|---|--|
| <p>Distinction entre masse et volume.</p> <p>Conservation de la masse lors des changements d'état et non conservation du volume.</p> <p>Existence d'un palier de température lors d'un changement d'état pour un corps pur.</p> | <p><i>Compétences expérimentales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un thermomètre. - Tracer et exploiter le graphique obtenu lors de l'étude du changement d'état d'un corps pur. | <p>* Recherche documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un effet de l'augmentation du volume de l'eau qui gèle : rupture des canalisations d'eau, barrières de dégel... - le méthane : intérêt de liquéfier le méthane. <p>(B2i)</p> <p>Congélation de l'eau et suivi de l'évolution de la température (*éventuellement avec l'ordinateur).</p> <p>(B2i)</p> <p>Étude du changement d'état d'un corps pur autre que l'eau (*la solidification du cyclohexane par exemple).</p> <p>(B2i)</p> |
| <p>L'eau solvant</p> <p>Vocabulaire de la dissolution : la notion de solution saturée est limitée à une approche qualitative.</p> | <p><i>Compétences expérimentales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser (ou tenter de réaliser) la dissolution d'un solide dans un liquide ou le mélange de deux liquides et vérifier la conservation de la masse totale au cours de ces expériences. - Utiliser une ampoule à décanter. | <p>* Exploitation de documents sur les marais salants, sur les saumures.</p> <p>(B2i)</p> |
| <p>Circuit électrique en boucle simple</p> <p>Caractère conducteur du corps humain (électrisation).</p> | <p>Identifier la situation d'électrisation et en énoncer les effets.</p> | <p>* Étude de documents sur les dangers de l'électrisation.</p> <p>(B2i)</p> |
| <p>Propagation rectiligne de la lumière</p> <p>Le faisceau de lumière.</p> <p>Système Soleil-Terre-Lune.</p> <p>Phases de la Lune, éclipses : interprétation simplifiée.</p> | <p>Compétence expérimentale : visualisation de faisceaux, visées.</p> <p>Décrire simplement les mouvements pour le système Soleil-Terre-Lune.</p> <p>Interpréter les phases de la Lune ainsi que les éclipses.</p> | <p>Recherche documentaire : le théorème de Thalès.</p> <p>(B2i)</p> <p>* Recherche documentaire : cadran solaire, gnomon.</p> <p>(B2i)</p> <p>* Recherche documentaire : la prévision des éclipses, naissance d'une forme rudimentaire de science (empirisme).</p> |

Extraits du BO n° 5 du 25 août 2005

2. Classe de quatrième

- Arrêté du 10 janvier 1997
BO hors série n° 1 du 13 février 1997

(...)

Physique et Chimie et activités documentaires

Compétences documentaires attendues au collège

Le programme du cycle central précise que « *la physique-chimie contribue à l'enseignement du français par la pratique d'activités documentaires, par l'entraînement à la rédaction de comptes rendus et par l'entraînement à une argumentation utilisant un vocabulaire bien défini* ».

On attend de l'élève qu'il réalise une recherche parmi un nombre très limité de documents mis à sa disposition au CDI et qu'il les exploite en utilisant un questionnaire.

Une collaboration entre l'enseignant de physique-chimie et l'enseignant documentaliste s'impose de façon à être en mesure de mettre à la disposition des élèves, sur un sujet donné des documents en nombre suffisant mais pas surabondant ; ces documents doivent être accessibles, attractifs et de supports variés, disques optiques (cédéroms) y compris.

Le rôle souhaité de la part de l'enseignant documentaliste est une assistance à l'élève de nature méthodologique, c'est-à-dire, ne nécessitant pas de connaissances spécifiques dans le domaine de la physique-chimie. Cette assistance peut constituer en une aide à l'élève pour :

- utiliser un « usuel » (dictionnaire, encyclopédie) ;
- utiliser une table des matières ou un index ;
- se diriger parmi les options proposées par un disque optique ;
- effectuer un choix pertinent parmi trois ou quatre ouvrages ou documents ;
- aborder les aspects formels (non disciplinaires) de la restitution demandée.

(...)

Des pistes de travail pour les activités de documentation (...)

- Travail préparatoire réunissant le professeur de physique-chimie et l'enseignant documentaliste :

- Quelle est la disponibilité du CDI, par rapport à l'emploi du temps des élèves ?

(...)

- Quels sont les rôles respectifs du professeur, du documentaliste ?

(...)

- La présentation de l'activité aux élèves :

(...)

La physique-chimie contribue aussi à l'apprentissage de la langue, à l'écrit comme à l'oral, par la pratique d'activités documentaires, par la rédaction de comptes rendus...

(...)

Travaux de rédaction consécutifs à des recherches personnelles au CDI ? sur le web ?

3. Classe de troisième

Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième)

Arrêté du 26 décembre 1996 – (BO n° 5 du 30 janvier 1997)

(...)

Rappelons que le programme propose dans la colonne « exemples d'activités » une liste non obligatoire et non exhaustive d'exemples qui peuvent être exploités en expériences de cours, en travaux pratiques ou en travaux de documentation. (...)

Pratique des activités documentaires

(...)

Une initiation aux méthodes de la documentation est nécessaire dès le collège : cerner le sujet, faire une recherche méthodique dans les documents, reformuler en termes simples les connaissances extraites, les organiser en vue de faire un compte rendu.

Le lieu privilégié de ce travail est le CDI. Souvent, il est nécessaire d'enrichir le fonds documentaire avant de procéder au travail avec les élèves, afin de disposer de données actualisées. En ce qui concerne internet, son emploi « en ligne » n'est pas la seule modalité envisageable. Le professeur peut souvent faire travailler les élèves « hors ligne » à partir de bases données téléchargées par lui au préalable. Ce procédé peut permettre, outre les économies réalisées, de gagner du temps en focalisant la recherche sur des données pertinentes. La rubrique physique-chimie du serveur institutionnel d'adresse :

www.education.gouv.fr/sec/phy/phchnte.htm

conduit, entre autres services, à des listes d'adresses intéressant l'enseignement de la physique-chimie à divers niveaux, notamment au collège. On trouvera dans les textes qui suivent différents documents (matériaux, environnement, histoire des sciences...) pouvant être utilisés avec les classes. (...)

Études de textes scientifiques et Français

(...)

Le programme de français de la classe de 3^e traite explicitement de l'étude de textes documentaires, en particulier scientifiques (rubrique IB2c – Textes documentaires) : « On conduit l'élève à une plus grande autonomie dans le choix et le maniement des documents. On poursuit la pratique des dictionnaires usuels et des ouvrages de référence. On initie les élèves à l'utilisation des manuels d'histoire littéraire ou à des ouvrages de vulgarisation scientifique. On apprend à consulter et on utilise dans toute la mesure du possible les banques de données informatiques et télématiques. Dans l'étude de la presse, on distingue l'information du commentaire et on dégagne les spécificités du discours journalistique, notamment en comparant le traitement d'un même sujet dans plusieurs journaux. » La voie d'un travail interdisciplinaire est ici toute tracée. (...)

Sciences de la Vie et de la Terre

1. Classe de sixième

Introduction générale pour le collège

Les objectifs de l'enseignement des sciences de la Vie et de la Terre au collège

(...)

Les objectifs méthodologiques :

- s'informer,
- communiquer dans un domaine scientifique, oralement ou par écrit. (...)

(...)

Des outils pour atteindre ces objectifs :

- Démarches et formation au raisonnement scientifique.
- Les activités pratiques et la diversification.(...)

(...)

L'ensemble des activités pratiques, de recherche et de production proposé en exemple par le programme ne peut être réalisé. Des choix s'imposent. (...)

Contribution des SVT aux objectifs généraux du collège

(...)

Maîtrise des technologies de l'information et de la communication

(Les élèves) sont ici amenés, à l'occasion d'une démarche d'investigation, à développer leurs compétences à trier des informations et à les organiser pour communiquer. L'élève se familiarise à l'expérimentation assistée par ordinateur, à l'utilisation de cédéroms, de banques de données, de banques d'images et de vidéogrammes, de logiciels de simulation. Tous ces outils contribuent à la diversification des activités de recherche et de production. (...)

Programme classe de sixième

(...)

Le peuplement d'un milieu.

Exemples d'activités :

- Observation ou recherche d'informations relatives à une action directe de l'Homme sur le peuplement (déboisement, ensemencement, chasse...) à partir de l'étude d'exemples locaux...
- Observation ou recherche d'informations relatives à une action indirecte de l'Homme sur le peuplement (accumulation de déchets, aménagements du territoire, modifications topographiques) à partir d'exemples locaux... (...)

(...)

Origine de la matière des êtres vivants.

Exemples d'activités :

- Recherche dans un guide ou une banque de données informatisées des aliments consommés par des animaux. (...)
Des pratiques au service de l'alimentation humaine :
- S'appuyer sur des dossiers documentaires consultables en classe ou au CDI (documentation imprimée ou numérique).

(...)

Ce travail permettra de développer l'usage des technologies de l'information et de la communication et devra déboucher sur une production contribuant à la maîtrise de la langue.

Exemples d'activités :

- Recherche (visite, enquête, documents) sur le mode de reproduction des êtres vivants concernés, sur les conditions physico-chimiques de la pratique, sur les apports nutritifs à prévoir.

- Réalisation d'une enquête sur la pratique agroalimentaire étudiée (vidéogramme, exposés, page Web).
- Recherche d'informations sur la sécurité alimentaire à partir de sources documentaires (presse, documentation informatisée...).

(...)

Des pratiques au service de l'alimentation humaine

Collection Textes de référence – Collège, *Documents d'accompagnement des programmes, Sciences de la Vie et de la Terre, Classe de sixième*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'enseignement scolaire, en référence au programme applicable à compter de la rentrée de l'année scolaire 2005-2006,

Intentions

(Ce travail) peut aussi leur permettre d'acquérir des compétences dans les TIC si la recherche d'informations inclut une consultation de documents disponibles sur Internet, soigneusement choisis par le professeur. (...)

(...)

Les méthodes

Programmes des collèges, Introduction commune à l'ensemble des disciplines scientifiques (BO hors série n° 05 du 25 août 2005)

La démarche d'investigation

(...) il appartient au professeur de déterminer les sujets qui feront l'objet d'un exposé. (...)

(...)

Place des TICE dans l'enseignement

Selon les classes, si les prérequis de certains élèves sont insuffisants, les activités qu'il convient de leur proposer tiennent compte de la nécessité de compléter leurs compétences dans les usages des technologies de l'information et de la communication.

(...) et utilisation de l'informatique dans un esprit citoyen, respectueux des droits de chacun et de la propriété intellectuelle... (...)

2. Classe de cinquième

BO hors série n° 5 du 25 août 2005

(...)

Respiration et occupation des milieux de vie.

Exemples d'activités :

- recherche documentaire sur la responsabilité de l'Homme dans la modification des conditions de la respiration. (...)

(...)

Fonctionnement de l'organisme et besoin en énergie.

Exemples d'activités :

- Recherche des effets des substances contenues dans la cigarette sur l'appareil respiratoire...
- Rechercher et analyser des documents permettant de comprendre les conséquences d'un excès d'apport énergétique...
- Recherche d'informations, par exemple au CDI, sur les maladies cardio-vasculaires et les facteurs de risques. (...)

(...)

Géologie externe : évolution des paysages.

Exemples d'activités :

- Recherche documentaire sur les raisons et l'impact sur le paysage de l'exploitation d'une ressource géologique.
- Recherche et exploitation de documents locaux sur l'impact des aménagements liés à l'eau. (...)

3. Classe de quatrième

BO hors série n° 5 du 25 août 2005

(...)

L'activité interne du globe.

Exemples d'activités :

- Recherche d'informations sur des sites internet, montrant les effets des séismes.
- Recherche d'informations sur des événements catastrophiques dans la région, sur les risques volcaniques ou sismiques. (...)

4. Classe de troisième

Arrêté du 15 septembre 1998 – (BO hors série n° 10 du 15 octobre 1998) modifié par arrêté du 20 octobre 2000 (BO n° 42 du 23 novembre 2000)

(...)

Protection de l'organisme.

Exemples d'activités :

- Recherche documentaire sur les MST les plus fréquentes.
- Exploitation de documents relatifs à l'utilité de greffes de moelle.
- Exploitation de documents témoignant d'une infection par le virus du SIDA.
- Exploitation de textes historiques sur la découverte des principes de la sérothérapie ou de la vaccinothérapie...

(...)

- Relations à l'environnement et activité nerveuse.
- Recherche d'informations permettant de relier des altérations de la perception à certains comportements. (...)

(...)

Responsabilité humaine : santé et environnement.

En conséquence, cette partie doit être traitée dans son intégralité, mais elle peut l'être en orientant l'enseignement vers une plus large autonomie de l'élève. Ainsi, tout au long de l'année, l'élève, ou un groupe d'élèves, construit progressivement deux exposés, l'un relatif à la responsabilité

humaine en matière de santé, l'autre relatif à la responsabilité humaine en matière d'environnement. Ces deux exposés seront présentés en fin de scolarité et feront l'objet d'une évaluation.

Exemples d'activités :

- Recherche documentaire sur la propagation d'un agent infectieux et sur les mesures prises pour l'éviter.
- Exploitation de documents montrant les conséquences des rayons ultraviolets sur un organisme vivant. (...)

Accompagnement du programme de 3^e

(...)

Techniques de l'information et de la communication.

Ils sont ici amenés à exercer leurs compétences à trier des informations et à les organiser pour communiquer, à l'occasion d'une démarche d'investigation. (...)

(...) Mais il s'agit par contre de favoriser une diversification des pratiques d'apprentissage prenant appui, par exemple, sur le travail des élèves en autonomie. Une concertation avec le documentaliste de l'établissement est nécessaire pour mettre en synergie les compétences de chacun au service de la recherche documentaire par l'élève. (...)

(...)

Les objectifs visés impliquent des stratégies pédagogiques adaptées, par exemple :

- Implication des élèves dans des actions concrètes et réalistes d'utilité collective, conduites selon une démarche de projet.
- Mise en place de travaux de groupes, avec répartition des tâches et prises de responsabilité.
- Travail autonome hors de la classe, notamment au CDI. (...)

Technologie

1. Classe de sixième

Ce texte du programme de technologie de la classe de sixième est celui paru au BO n° 3 du 20 janvier 2005 et intègre l'erratum publié au BO n° 5 du 3 février 2005

La place des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement de la technologie

(...)

Sur l'ensemble des quatre années du collège, le programme vise l'acquisition de savoirs et savoir-faire se rapportant :

- aux processus de base de la chaîne d'information : acquisition, traitement et diffusion ;
- à l'utilisation rationnelle des ressources disponibles dans les espaces numériques de travail réservés à l'enseignement de la technologie ;
- aux conditions d'usage des TIC, au plan technique comme au plan éthique. (...)

Présentation et communication

(...)

Connaissances :

Consultation de documents numériques.

Compétences :

Ouvrir et consulter des documents existants (textes, schémas, animations, représentations volumiques...).

Connaissances :

Création et transmission de documents électroniques.

Compétences :

Composer et présenter un document numérique (message).

Le communiquer à un destinataire par des moyens électroniques.

Connaissances :

Recherche d'informations sur la « toile ».

Compétences :

Retrouver une ou plusieurs informations à partir d'adresses URL données.

Protection des données personnelles

Connaissances :

Propriété intellectuelle.

Compétences :

Identifier et respecter la propriété intellectuelle.

(...)

● L'évolution des objets techniques

(...)

Exemples d'activités :

TIC : Recherche documentaire.

Exemples d'activités :

TIC : Lecture de documents numériques (...).

Document d'accompagnement du programme de l'enseignement de technologie pour la classe de sixième

BO n° 3 du 20 janvier 2005

(...)

La démarche pédagogique

Deux démarches complémentaires sont mises en œuvre par le professeur.

La démarche d'investigation :

Étapes :

L'acquisition et la structuration des connaissances.

Contenus :

Confrontation avec le savoir établi (recherche documentaire, recours au manuel), en respectant des niveaux de formulation accessibles aux élèves, donc inspirés des productions auxquelles les groupes sont parvenus. (...)

(...)

Intégration des TIC et relations transdisciplinaires

● La place des TIC dans l'enseignement de la technologie

Un des principes généraux et des objectifs retenus est :

Permettre au collégien de devenir un utilisateur responsable dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

- À quel moment valider les connaissances et compétences du domaine des TIC dans le programme de sixième ?

- *Approche 1* : Le fonctionnement de l'objet technique

Activité

Recherche documentaire : recherche sur la toile.

Recherche documentaire : recherche sur la toile, utilisation de catalogues en ligne.

Recherche de compléments d'informations sur la toile, consultation de documentation numérique constructeur, de données dans une arborescence.

Connaissances et compétences TIC

Présentation et communication :

Recherche d'informations sur la toile.

Retrouver une ou plusieurs informations à partir d'adresses URL données.

- *Approche 2* : Les matériaux

Activité

Recherche de compléments d'informations sur la toile, consultation de documentation numérique.

Connaissances et compétences TIC.

Présentation et communication :

Création de document numérique.

Composer et présenter un document numérique.

Transmission de documents électroniques.

Communiquer par des moyens électroniques ; recevoir des messages, ouvrir les pièces jointes ; classer et organiser les messages ; créer, compléter un carnet d'adresse.

Protection des données personnelles :

Informations nominatives.

Identifier et respecter les données à caractère personnel. (...)

- *Approche 4* : L'évolution d'objets techniques

(...)

Activité

Consultation de documents numériques ; recherche d'informations sur la toile. Présentation d'un document numérique en respectant la propriété intellectuelle et les informations nominatives... Connaissances et compétences TIC.

Présentation et communication :

Recherche d'informations sur la toile.

Retrouver une ou plusieurs informations à partir d'adresses URL données.

Consultation de documents numériques.

Ouvrir et consulter des documents existants.

Présentation et communication :

Création de document numérique.

Composer et présenter un document numérique.

Transmission de documents électroniques.

Communiquer par des moyens électroniques ; recevoir des messages, ouvrir les pièces jointes ; classer et organiser les messages ; créer, compléter un carnet d'adresses.

Protection des données personnelles :

Propriété intellectuelle.

Identifier et respecter la propriété intellectuelle.

Informations nominatives.

Identifier et respecter les données à caractère personnel. (...)

● La pratique des activités documentaires

La recherche documentaire est une activité transdisciplinaire par nature. Une initiation aux méthodes de base de documentation faite par le professeur-documentaliste est nécessaire dès l'entrée au collège : cerner le sujet, faire une recherche méthodique dans les documents, reformuler en termes simples certaines informations extraites, les organiser en vue d'une communication écrite ou orale. Si le lieu privilégié dédié à ces activités est le Centre de Documentation et d'Information (CDI), les salles équipées d'ordinateurs connectés à la toile ou reliés à un centre de ressources documentaires permettent également de mener ce type d'activité dans le cadre normal des enseignements. En sixième, il convient de guider fortement les élèves dans leurs recherches en focalisant celles-ci sur des données pertinentes identifiées à l'avance. La pratique des activités documentaires contribue à l'apprentissage de la maîtrise de la langue, à l'écrit comme à l'oral. Elle permet de poursuivre la pratique des dictionnaires usuels, commencée à l'école primaire, et d'initier à l'utilisation des ouvrages de référence. Cette approche, qui peut s'inscrire dans le cadre d'un travail interdisciplinaire relève d'une méthodologie définie, transférable en technologie et qui sera utilisée sur les quatre niveaux du collège.

L'organisation d'une recherche peut se résumer en sept points :

1. bien cerner le sujet de sa recherche,
2. chercher des sources d'information (cédérom, Internet, etc.),
3. sélectionner les documents informatifs,
4. prélever l'information,
5. trier l'information,
6. traiter l'information,
7. communiquer l'information.

● Relations transdisciplinaires et TIC, relations transdisciplinaires et EEDD (Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable)

Les commentaires ci-dessous identifient des compétences transdisciplinaires qui sont abordées en technologie.

Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire se déclinant sous la forme de capacités transversales comme :

- poser un problème, s'informer, se documenter, observer, analyser, raisonner, argumenter, effectuer des choix, etc.
- communiquer oralement, par écrit, à l'aide d'un support multimédia.

(...)

2. Classes de cinquième et de quatrième

Arrêté du 10 janvier 1997. JO du 21 janvier 1997 – (BO hors série n° 1 du 13 février 1997)

(...)

Technologie de l'information

(...)

Consultation et transmission de l'information

(...)

Cette unité a pour but de familiariser l'élève avec l'utilisation de micro-ordinateur en tant que moyen de consultation et de transmission à distance de l'information.

Les activités prennent appui sur des besoins de recherche des informations identifiés en technologie ou dans d'autres disciplines, et notamment dans le cadre du Centre de Documentation et d'Information (CDI).

Les élèves sont placés soit en situation de rechercher d'informations, soit en situation de fournisseurs d'informations.

Corrélat : notions d'arborescence, de répertoire et de mot-clé, avec la recherche documentaire. (...)

Accompagnement des programmes de cinquième et de quatrième

(...)

Recommandations pédagogiques

(...)

● Les unités de technologie de l'information

(...)

● Unité « consultation et transmission de l'information »

Cette unité, dont le but est de familiariser l'élève avec l'utilisation du micro-ordinateur en tant que moyen de consultation et de transmission de l'information, poursuit un double objectif : la formation du citoyen et le développement de compétences spécifiques. Il revient au professeur de technologie de former les jeunes à la recherche et à la diffusion de l'information, à la capitalisation de la connaissance et au travail coopératif.

(...)

3. Classe de troisième

B.O. hors série n° 10 du 15 octobre 1998

Accompagnement du programme Cycle d'orientation : Classe de troisième Options LV2 et Technologie

Réalisations assistées par ordinateur

Communication assistée par ordinateur

(...)

Activités

Réalisations « papier » d'un document de communication comportant des incrustations d'objets (fichier, tableau, image...).

(...)

Réalisations assistées par ordinateur

Prolonger l'unité « consultation et transmission de l'information » de 4^e en ouvrant l'espace de communication aux réseaux Internet, qu'il s'agisse d'échange ou de consultation d'informations.

Dispositions générales communes

(...)

Les trois domaines retenus (communication, fabrication et automatismes) sont proposés afin de permettre à l'élève d'explorer une grande variété de situations de manipulation de l'information et de communication entre hommes et entre machines. (...)

PROGRAMMES
DE LYCÉE PROFESSIONNEL

Arts appliqués et cultures artistiques

1. CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)

Programme

Arrêté du 26-6-2002. JO du 5-7-2002 – BO hors série n° 5 du 29 août 2002

(...)

Objectifs

(...)

Dans la continuité de l'éducation artistique reçue, l'enseignement « arts appliqués et cultures artistiques » vise :

- l'entraînement à une réflexion critique susceptible d'assurer progressivement l'autonomie de jugement de l'élève ;
- l'acquisition d'informations relatives à l'évolution du design au cours du XX^e siècle.

Globalement, (cet enseignement) se propose de donner aux élèves les moyens, de développer une attitude informée, curieuse, critique et vigilante portant sur leur environnement quotidien, de réfléchir au produit, à sa conception, à son adaptation aux besoins de la société, d'affiner leur sensibilité à l'urbanisme, à l'image, à la communication.

Dans la perspective du diplôme de CAP ou d'une éventuelle poursuite d'études sanctionnées par des diplômes de niveaux IV et III, il vise :

- les acquisitions méthodologiques permettant des réinvestissements futurs ;
- le développement de l'esprit d'initiative des élèves, de leur créativité, de leur curiosité, de leur sens critique et de leur aptitude à agir avec efficacité sur leur environnement. (...)

Mise en œuvre

(...)

La démarche d'enseignement met en interaction observation et analyse, recherche et concrétisation d'idées. Elle se déroule en quatre phases qui entretiennent entre elles des relations dialectiques mais qui peuvent être dissociées, leur hiérarchisation dans le temps étant induite par le sujet à traiter ou l'exercice à réaliser :

- une phase d'exploration ;
- une phase d'expérimentation ;
- une phase de réalisation ;
- une phase de verbalisation, échange, analyse critique.

Tout au long de ces quatre phases, l'enseignant privilégie une pédagogie du questionnement fondée sur le vécu de l'élève. Les exercices donnent lieu à une expression individuelle autant qu'à des travaux de groupe. Il s'agit de mettre en valeur la capacité de chacun à développer une réflexion singulière tout en s'intégrant à un groupe pour le faire progresser.

Dans cette pédagogie, les techniques de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle particulier selon deux modalités distinctes : les TIC sont sollicitées comme dans les autres disciplines : pour rechercher, collecter, classer et exploiter l'information pour la communiquer, la visualiser et la mettre en page, soit en associant le textuel et le visuel sur des supports traditionnels (le papier), soit en associant le textuel avec la parole, le son et l'image fixe ou animée sur des supports multimédias comme le cédérom ou le DVD. (...)

● Une phase d'exploration

À partir d'objets d'étude limités et au travers d'analyses de cas, de documents, d'observations de nature à éveiller sa curiosité, l'élève est mis en situation de questionner, d'identifier, de discriminer et de comparer des données, d'effectuer des relevés sélectifs.

Il découvre les démarches d'élaboration du produit et les contraintes auxquelles celui-ci répond (déontologie, besoins des usagers, fonctions remplies, sens produit, modes de réalisation ou de fabrication, diffusion, etc.).

À travers l'analyse guidée de cas concrets simples, l'élève conforte ses connaissances et se dote de bases culturelles, développe une attitude critique et informée, acquiert des postures de réflexion autonome.

(...)

- *Le design de communication*

Il traite de la relation entre l'homme et le message et, d'une façon générale, de l'information dans les secteurs visuel et audiovisuel : graphisme, édition, publicité, images, multi-média. (...)

(...)

- *Une démarche d'ouverture à l'environnement pédagogique et culturel*

Dans une démarche d'ouverture à l'environnement pédagogique et culturel, l'enseignant d'arts appliqués peut notamment :

- entrer en relation avec les autres disciplines d'enseignement général assurées au lycée pour travailler sur des thèmes communs, des questions, des problématiques complémentaires qui peuvent donner lieu à des approches croisées et instaurer une véritable interdisciplinarité aidant les élèves à mieux percevoir le sens de leurs études ;
- consolider les relations entre l'enseignement et la création, l'école et les lieux de vie artistique et culturelle, en utilisant au mieux, de façon ponctuelle ou continue :
 - les ressources offertes par l'environnement : institutions de formation, musées (des beaux-arts, arts et métiers, arts et industries, ethnographiques), monuments, chantiers, paysages (urbains, ruraux, industriels),
 - le calendrier des manifestations : festivals divers, spectacles itinérants, expositions temporaires,
 - les rencontres avec des professionnels sur leur lieu de travail : ateliers d'artistes ou d'artisans, sièges d'agence d'architecture, studios de design. etc. (...)

Accompagnement des programmes

Collection Lycée – Voie professionnelle – Série Accompagnement des programmes

(...)

Patrimoines

(...)

- **La visite à l'artisan, à l'industriel : l'élève témoin et passeur de patrimoine**

À partir de documents, de collections et d'une rencontre avec un professionnel de leur filière ou d'une filière voisine, on amène les élèves à percevoir qu'ils s'inscrivent dans une chaîne de transmission des savoir-faire tout en approchant de manière vivante l'histoire des techniques.

On recueille méthodiquement, comme dans une campagne de collectage, un ensemble d'informations sur le métier choisi : collecte de matériaux (publicités et articles, objets et outils anciens, photos et témoignages, planches de l'Encyclopédie de Diderot), recherche documentaire au CDI sur l'histoire du métier, son évolution (corporations, du Moyen Âge à la loi Le Chapelier ; compagnons du Tour de France), visite de musées ou de collections.

Ce travail peut se mener avec les professeurs de lettres-histoire et des disciplines d'atelier pour comprendre l'évolution du métier et des techniques, le rôle de l'artisan ou de l'ouvrier, l'utilité et la fonction de ce qu'il produit.

La rencontre avec le professionnel s'inscrit dans ce projet comme le temps fort d'un passage de témoin. On peut centrer le projet sur un parcours thématique lié à un objet – matériel ou immatériel – de patrimoine.

(...)

● **Le spectacle et ses formes**

La marionnette : à partir d'une visite au musée et/ou d'une recherche documentaire, les élèves s'attachent à l'histoire et à la typologie de la marionnette à travers le monde, en choisissant (individuellement ou en petits groupes) un pays. (...)

ECJS (Éducation Civique Juridique et Sociale)

1. CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)

Programme

- Arrêté du 26-6-2002. JO du 5-7-2002
BO hors série n° 6 du 29 août 2002

(...)

Principes généraux

L'éducation à la citoyenneté

Nouvel enseignement, l'ECJS ne constitue pas pour autant une nouvelle discipline. Déjà les disciplines existantes, générales et professionnelles, concourent toutes à la construction d'un citoyen responsable et libre, éclairé par des savoirs et instruit par des techniques. Au CAP, plus particulièrement le français, l'histoire-géographie, la vie sociale et professionnelle, ainsi que certaines disciplines d'enseignement professionnel en fonction des secteurs (comme par exemple, l'initiation économique et juridique), transmettent savoirs, informations et analyses sur plusieurs dimensions de la vie civique, politique, juridique ou sociale ; cela constitue une ressource importante pour traiter les questions abordées en ECJS. Cet enseignement se fonde sur ces acquis et doit donc principalement favoriser la mobilisation de ces savoirs pour traiter des grandes questions de la vie sociale. Toutes les disciplines de la voie professionnelle peuvent de ce fait être largement sollicitées.

Ce processus doit contribuer, à terme, à l'épanouissement d'un citoyen autonome, exerçant sa raison critique dans la Cité à laquelle il participe activement. Ainsi se constitue une morale civique fondée sur le respect de l'autre – nécessaire à l'indispensable « savoir-vivre ensemble » – et appuyée sur une dimension citoyenne faite d'intérêt pour les questions collectives et pour la chose publique.

L'importance de l'oral et le débat argumenté en CAP

Un tel apprentissage peut conduire à la mise en place de débats argumentés en classe. En tant qu'outil de la mise en œuvre de l'ECJS en CAP, le débat en classe nécessite une préparation fondée d'une part, sur une recherche d'informations référencées et aux sources croisées et d'autre part, sur une organisation générale de son déroulement.

La recherche documentaire peut prendre des formes variables : sélection de textes, collecte de témoignages, recherche ou élaboration de documents photographiques, sonores ou vidéo, en s'appuyant notamment sur les technologies de l'information et de la communication. Cette démarche implique la présence du professeur documentaliste dans l'équipe pédagogique, véritable partenaire des autres professeurs dans la conduite de la recherche documentaire des élèves.

Utiliser et traiter l'actualité en classe

L'actualité locale, nationale et internationale fournit de nombreux matériaux qui permettent aux enseignants de construire une séquence sur un sujet civique, politique, juridique ou social, s'insérant pleinement dans le programme.

Le choix d'un événement ou d'une combinaison d'événements dans l'actualité doit répondre à deux soucis : d'une part être susceptible d'intéresser les élèves, d'autre part éclairer une des dimensions de la citoyenneté. Dans le choix des priorités, il ne faut donc pas nécessairement obéir à l'agenda des médias mais saisir dans les événements ceux qui peuvent correspondre à ces objectifs.

L'étude de l'actualité en classe implique notamment les principales démarches suivantes :

- diversifier les sources pour attester la réalité des faits ;
- replacer l'événement dans son contexte et dans l'enchaînement historique ;
- distinguer des analyses différentes ;
- relier l'événement aux enjeux civiques contenus dans le programme.

Les modalités de mise en œuvre

Cet enseignement obligatoire doit se mettre en place avec la plus grande souplesse, permettant ainsi aux élèves de préparer et de mener de véritables échanges documentés et argumentés.

L'évaluation

Les programmes ne sauraient être présentés sous forme de liste de contenus.

C'est au travers des différents thèmes proposés que les notions sont abordées. L'évaluation doit tenir compte du fait que l'ECJS n'est pas censée apporter des savoirs fondamentalement nouveaux par rapport à ceux acquis dans les autres enseignements et qu'une pédagogie particulière y est mise en œuvre. L'évaluation découle de cette démarche : la pédagogie fait appel à la mobilisation de l'élève dans des activités diverses (écrites, orales, audiovisuelles...) de recherche et d'exposition qui peuvent toutes être prises en compte. L'enseignant peut fonder son appréciation sur les points suivants :

- recherche, traitement et analyse de l'information,
- aptitude à construire son point de vue et à l'exprimer dans l'échange,
- mobilisation de ses connaissances et/ou de son expérience.

L'évaluation de l'ECJS doit donc refléter les particularités de cet enseignement.

(...)

2. BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel) et Bac Professionnel

Programme

- Arrêté du 20-7-2001. JO du 4-8-2001
BO hors série n° 2 du 30 août 2001

(...)

Le débat argumenté et l'importance de l'oral en ECJS

Le débat argumenté permet la mobilisation, et donc l'appropriation, de connaissances à tirer de différents domaines disciplinaires : français, histoire-géographie, économie et droit, vie sociale et professionnelle notamment, mais non exclusivement. Il fait apparaître l'exigence et donc la pratique de l'argumentation. Il doit mettre en évidence toute la différence entre arguments et préjugés, le fondement rationnel des arguments devant faire ressortir la fragilité des préjugés. Il doit donc reposer sur des arguments construits, et ne jamais être improvisé mais soigneusement élaboré. Cela implique que le débat soit préparé par une recherche documentaire et argumentaire, personnelle et collective, des élèves, conseillés par leurs professeurs. Cette préparation induit recherche, rédaction, exposés ou prises de parole contradictoires de la part d'élèves mis en situation de responsabilité et, ensuite, rédaction de comptes rendus ou de relevés de conclusions.

Le dossier documentaire sur lequel se fonde l'étude d'un thème d'ECJS est un témoin de la progression pédagogique. Il peut prendre des formes variables : présentation de textes fondateurs ou de textes de loi, sélection d'articles de presse, collecte de témoignages, recherche ou élaboration de documents photographiques, sonores ou vidéo. C'est ici que l'ECJS peut utiliser les Technologies de l'information et de la communication éducative (TICE), avec Internet, les combinaisons multimédia et plus généralement toutes les modalités interactives de la recherche documentaire actuelle. Ce travail documentaire implique la présence du professeur documentaliste dans l'équipe pédagogique, non pas comme un simple prestataire de service

recevant les classes au Centre de Documentation et d'Information mais comme un véritable collaborateur assistant les professeurs dans la conduite de la recherche documentaire de leurs élèves.

L'évaluation

L'évaluation en classe découle de cette démarche : la pédagogie fait appel à la mobilisation de l'élève dans des activités diverses écrites et orales de recherche et d'exposition, qui peuvent toutes être prises en compte. Le professeur évalue les productions des élèves sous leurs différentes formes : constitution de dossiers, contenu des interventions dans les débats, textes écrits, etc. Il peut fonder son appréciation sur les critères suivants :

- recherche et analyse de l'information ;
- qualité des productions (écrites, orales, audiovisuelles...) ;
- aptitude à argumenter dans un débat ;
- mobilisation des connaissances.

(...)

Économie – Droit

1. BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel)

2. CCF (Contrôle en cours de formation)

Source : <http://www.ac-grenoble.fr/ecogest/ecogestlp/bevam.htm>

(...)

Le dossier EP3 en CCF doit comporter :

- deux fiches de recherches documentaires en seconde professionnelle ;
- une fiche de recherche documentaire + un exposé en terminale professionnelle.

L'ensemble des fiches de recherches documentaires + l'exposé doivent être :

- représentatifs des différentes matières : économie, droit, institutions publiques ;
- réalisés à l'aide de l'outil informatique. (...)

Français

1. CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)

Programme

- Arrêté du 26-6-2002. JO du 5-7-2002
BO hors série n° 5 du 29 août 2002

(...)

Démarches et méthodes

- **Mettre en relation**

Devenir autonome suppose aussi la capacité à mettre en relation les connaissances éparses, les savoirs souvent émiétés dispensés par l'École et, dans un autre domaine, par les médias. La séance de français contribue à développer cette capacité à travers les activités de lecture de textes et documents divers.

Compétences

La compréhension de soi, du monde environnant, de l'univers professionnel, de la Cité, prend appui dans l'enseignement du français sur des savoirs et des savoir-faire, des compétences, qu'il est nécessaire d'identifier avec les candidats au CAP :

- **Savoir organiser sa pensée, savoir réfléchir :**

- effectuer une recherche et confronter des informations ;
- mobiliser ses connaissances, les formaliser, les réutiliser ;
- passer du préjugé au raisonnement ;
- reformuler ce que l'on vient d'apprendre et expliquer ce que l'on vient de faire.

- **Savoir lire, savoir écrire :**

- lire tous les types de discours ;
- comprendre l'organisation et les enjeux des messages écrits ;
- prendre en compte le destinataire et choisir le type de discours attendu dans une production écrite ;
- utiliser une langue correcte et les codes requis dans une situation de communication.

- **Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit, savoir écouter :**

- se dire, dire le monde, avec un vocabulaire précis (narration, description, exposition) ;
- prendre sa place dans les débats contemporains (argumentation) ;
- prendre conscience des usages personnels et sociaux de la langue, les réutiliser.

Contenus et mise en œuvre

- **Pratique raisonnée de la langue (expression orale et écrite)**

Activités d'expression écrite : rédiger un texte fonctionnel.

Notice d'information, CV, résumé, compte rendu d'une tâche effectuée en entreprise, journal de bord, rédaction d'une note en communication différée, demande de renseignements, transposition d'un schéma explicatif en texte explicatif, etc.

- **Problématiques et pratiques de lecture**

L'enseignant organise autour de ces problématiques des activités dont l'enjeu, en classe de CAP est de mener à terme une lecture, d'un extrait ou d'une œuvre, pour en construire le sens. Dans cette perspective, l'enseignant fait appel à deux modalités de lecture :

- les lectures cursives : elles se pratiquent sur tous les types de textes ou de supports visuels, dès lors qu'il s'agit d'en prendre connaissance globalement. C'est la forme de

lecture la plus libre et la plus courante. Elle permet la découverte d'un grand nombre de textes. Elle se pratique aussi bien dans l'espace du cours qu'en dehors (au CDI, par exemple). Elle trouve particulièrement sa place dans les « lectures en réseau », lorsque l'enseignant fait précéder, accompagner ou poursuivre des lectures pour enrichir la saisie d'une problématique ;

- les lectures analytiques (ou méthodiques) : elles se pratiquent sur tous les types de textes ou de documents, dès lors qu'il s'agit d'en rendre compte de façon détaillée : texte littéraire, article de presse, image publicitaire, séquence d'un film, tableau, dessin de presse, illustration documentaire.

L'élève, l'apprenti et l'adulte en formation s'assurent de la compréhension du message (sens explicite, contenu référentiel) et de la perception de sa visée (sens implicite, effet sur le destinataire). La lecture analytique, par lectures et relectures, permet de justifier les premières impressions de lecture et de fonder une interprétation.

Dans les deux cas, l'enseignant veille à la contextualisation des lectures : en lien avec l'histoire, les activités de lecture aident à situer une œuvre dans son contexte. L'enseignant veille à ce que se construise au fil des lectures une représentation précise de ce contexte (données historiques et réalités socio-économiques). Il ne s'agit pas, en CAP, d'étudier l'histoire littéraire pour elle-même mais de sensibiliser l'esprit aux situations historiques et, en reprenant les acquis du collège, de dessiner les principaux points de repères culturels, moyens d'intégration dans la société.

| Finalités | Être capable à l'oral de : | Être capable en lecture / écriture : | Exercices (de langue) | Exemples de textes, genres et documents |
|--------------------------|--|--|---|--|
| Se construire | <ul style="list-style-type: none"> - Raconter. - Se raconter. - Se présenter. - Justifier un choix, un avis, formuler une opinion personnelle. | <ul style="list-style-type: none"> - Justifier un choix, un avis, formuler une opinion personnelle. - Lire / écrire un récit à la première personne. - Se présenter. - Justifier un choix, un avis, formuler une opinion personnelle. - Tirer une leçon, une morale, d'un récit. | <ul style="list-style-type: none"> - Produire des variations sur le narrateur, le temps, l'ordre du récit. - Rechercher des substituts lexicaux ou pronominaux. - Décrire un personnage en lui attribuant des émotions différentes. - Utiliser des procédés d'exagération: du portrait à la caricature. | <ul style="list-style-type: none"> - Chanson. - Poésie. - Récit de vie. - Autobiographie. - Journal intime. - Portraits littéraires, picturaux, photographiques. - Images et messages publicitaires. - Film. |
| S'insérer dans le groupe | <ul style="list-style-type: none"> - Écouter. - Dialoguer. - Répondre à des questions. - Pratiquer l'interview. - Rendre compte d'une lecture, d'un film. - Exposer son opinion, résumer l'opinion d'autrui, reformuler et dépasser son opinion. | <ul style="list-style-type: none"> - Lire des textes fictionnels. - Rédiger une lettre personnelle. - Rédiger un fax, un courrier. - Rédiger un court argumentaire. - Rédiger un message publicitaire avec prise en compte du destinataire. - Poursuivre un dialogue, un récit, en tenant compte du registre. - Transposer un récit. - Inventer un récit, une description, à partir d'indices. | <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et utiliser les différents types de phrases. - Écrire un message de communication directe ou différée. - Construire un champ lexical en liaison avec une argumentation. - Identifier la situation de communication d'une affiche, d'un récit, d'une interview - Insérer un dialogue dans un récit : ponctuation et mise en page, verbes introducteurs, discours direct. - Insérer une description dans un récit : phrase complexe, proposition relative, comparaison, lexique. | <ul style="list-style-type: none"> - Presse, médias. - Théâtre. - Littérature fantastique et policière. - Littérature de jeunesse. - Images et messages publicitaires. - Film . - Bande dessinée, textes humoristiques. |

| Finalités | Être capable à l'oral de : | Être capable en lecture / écriture : | Exercices (de langue) | Exemples de textes, genres et documents |
|------------------------------|---|--|--|--|
| S'insérer dans la profession | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte d'une activité. - Expliquer un fonctionnement, un itinéraire. - Faire le compte rendu d'une recherche. - Comprendre, produire, expliquer, justifier un choix professionnel. - Participer à une réunion pour faire des choix. - Tirer le bilan de sa période de formation en entreprise. - Interroger quelqu'un sur sa période de formation en entreprise. | <ul style="list-style-type: none"> - Lire des textes fictionnels et documentaires. - Rédiger un CV. - Rédiger une lettre de motivation. - Passer du schéma au texte, du texte au schéma. - Mettre en relation, comparer différents supports : textes, tableaux, schémas. - Constituer une documentation, la classer, en faire la synthèse sous différentes formes : tableaux, fiches, panneaux, résumé. - Expliquer un fonctionnement. - Rendre compte du déroulement chronologique d'une activité. - Tenir son journal de bord. - Rédiger le compte rendu de sa période de formation en entreprise. | <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer un événement en insistant sur les causes et / ou sur les conséquences : articulations logiques, phrase complexe, mode conditionnel. - Réaliser un glossaire professionnel. - Chercher des mots - Clés pour effectuer une recherche. - À partir de petites annonces, écrire le texte rédigé. - Rédiger une annonce. - Comprendre l'organisation d'un message professionnel : nominalisation, tournures passives et impersonnelles, système anaphorique. | <ul style="list-style-type: none"> - Textes fictionnels sur l'univers du travail. - Documents d'entreprise. - Encyclopédies, dictionnaires. - Presse, médias. - Film documentaire. - Association texte / illustration, schéma / commentaire. |
| S'insérer dans la Cité | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte d'un événement de l'actualité. - Participer à un débat d'opinion. - Analyser un débat contradictoire. - Faire la synthèse d'un débat. | <ul style="list-style-type: none"> - Lire des textes fictionnels, dont des œuvres littéraires. - Écrire, répondre au courrier des lecteurs. - Lire, écrire un article de faits divers. - Lire, écrire, un article d'opinion. - Lire, écrire une lettre ouverte. - Faire une revue de presse. - Lire l'image de presse, la caricature. - Lire, écrire des textes argumentatifs. | <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les marques d'implication de l'émetteur et du récepteur : énonciation, modalisation. - Lexique du jugement de valeur, de l'objection. - Écrire en faisant varier les destinataires. - Trouver les exemples illustrant des arguments / formuler les arguments illustrés par des exemples, les relier par des termes logiques. - Analyser, expliquer les sentiments et les actions d'un personnage de littérature, de film. | <ul style="list-style-type: none"> - Récits de voyage et littérature de science fiction. - Presse, médias. - Discours argumentatifs, écrits sociaux et littéraires. - Littérature engagée (dont poésie). - Images publicitaires, caricatures. - Films documentaires et de fiction. |

Extrait de l'A. du 26-6-2002. JO du 5-7-2002
BO hors série n° 5 du 29 août 2002 - Français

(...)

Accompagnement des programmes :

Collection Lycée – Voie professionnelle – Série Accompagnement des programmes

Orientations générales, pistes pour la mise en œuvre, dispositifs interdisciplinaires : lectures documentaires, lecture d'image, lire la presse, des documents professionnels, présentation de dossiers documentaires, lecture critique de documents, écriture documentaire...

Fiche 4 : La recherche documentaire

Finalités de la recherche documentaire

En classe de CAP, l'enseignant met en œuvre des situations d'apprentissage dans lesquelles la recherche documentaire occupe une place essentielle. Celle-ci a plusieurs finalités.

● Favoriser l'autonomie de l'élève

L'enseignant veille à mettre le plus souvent possible l'élève en situation de recherche d'informations, que ce soit pour répondre à une question qu'il se pose, pour constituer une banque de données sur un sujet précis, pour réaliser un exposé, une fiche de lecture ou pour réunir des arguments dans le but de débattre avec l'ensemble de la classe. Quelle que soit la finalité de la recherche, un temps est consacré à la définition du projet de recherche afin de rendre l'élève responsable de l'achèvement de son projet et du choix de sa démarche. En engageant ses élèves dans une activité de recherche documentaire, l'enseignant leur permet de redonner du sens à ce qu'ils apprennent : ils mènent des activités de lecture et d'écriture dans une perspective qui a du sens pour eux ; il leur permet aussi de construire des savoirs dans l'action : l'apprentissage des méthodes de recherche est tout aussi important que les contenus recherchés.

La recherche documentaire relève d'une pédagogie qui place l'élève au centre du dispositif d'apprentissage ; elle est l'occasion pour l'élève d'acquérir une plus grande autonomie.

● Éduquer au choix et à la citoyenneté

L'enseignant confronte l'élève à une diversité de documents qui l'amènent ainsi à prendre conscience des différents aspects de l'information :

- confrontation avec des documents de nature différente (revues, encyclopédies, livres d'histoire, fiction, journaux télévisés, émissions de radio...)
- confrontation de plusieurs sources traitant un même événement ;
- mise en relation d'un événement avec son contexte de production, comparaison de contextes différents (variations chronologiques ou géographiques) ;
- étude des différents points de vue autour d'un événement et expression de son propre point de vue afin de favoriser une meilleure compréhension des différences et de rendre ainsi l'élève apte à prendre position de manière responsable.

De cette façon, le professeur de français conduit l'élève de CAP à une mise à distance des événements, au développement de son esprit critique et à une plus grande tolérance.

● Fédérer des notions interdisciplinaires

Le professeur de français s'engage dans une collaboration étroite avec le documentaliste, voire un autre enseignant, et construit un dispositif pédagogique cohérent dans lequel chaque enseignant aura un rôle à jouer et chaque élève saura se repérer. Chacun met ses compétences spécifiques au service du projet : des compétences d'ordre instrumental liées à la complexité des techniques d'information et de communication ; des compétences d'ordre intellectuel pour organiser le questionnement, préciser la démarche, trier et organiser l'information. Ces compétences sont mises en œuvre lors de séquences pédagogiques dans lesquelles la recherche documentaire, dominante de la séquence, est un complément de formation.

Le professeur de français met en œuvre cette collaboration dans une participation aux PPCP ou dans les débats en ECJS, projets qui mobilisent de manière importante des ressources

documentaires et l'usage des TICE. Il permet ainsi à l'élève de renforcer des savoirs méthodologiques et de développer des compétences de lecture et d'écriture par des pratiques différentes.

Des méthodes de recherche

Dans la recherche documentaire, le rôle du professeur de français est d'aider l'élève à définir une problématique, à organiser sa recherche et à classer l'information recueillie.

● Définir une problématique

• Questionner le sujet

Par un travail d'expression orale, en prenant appui sur des sujets motivants pour l'élève, l'enseignant aide à l'émergence des représentations véhiculées sur ces sujets. Il montre que ces sujets ont été traités par d'autres auteurs, à travers d'autres articles et d'autres documents. Il s'appuie sur des textes mobilisateurs qui servent de déclencheurs à la recherche : distinction entre faits et commentaire, notion de point de vue, comparaison de plusieurs points de vue sur un même sujet.

** Interroger le sujet selon des angles différents*

Le professeur montre aux élèves qu'un sujet peut être abordé sous de multiples facettes et qu'une recherche n'est pas une compilation exhaustive d'informations mais bien une réponse à une question dont le champ doit rester restreint en CAP. Il amène l'élève à choisir un thème et à en envisager les multiples aspects selon des angles différents :

- angle chronologique : avant/pendant/après ; autrefois/aujourd'hui ;
- angle logique : observer le sujet sur le plan des causes et des conséquences ;
- angle géographique : ici/ailleurs ;
- angle référentiel : Qui ? Où ? Quand ? Quoi ? Comment ? ;
- angle dialectique : pour/contre.

Par exemple, l'examen du thème « Le langage des jeunes dans les cités » à travers différents angles montre à l'élève la richesse du sujet et la nécessité de choisir un aspect du problème qui l'aidera dans la définition de la problématique et précisera le champ de la recherche.

• Problématiser le sujet

À partir d'un texte simple, l'enseignant entraîne les élèves à anticiper sur ce qui pourrait faire l'objet d'une ou de plusieurs questions. Le même exercice peut être réalisé à partir d'un thème. Il aide l'élève à formuler le sujet de la recherche sous forme d'une question à laquelle la recherche doit répondre. Il exerce l'élève à trouver les questions intermédiaires qui seront un guide pour le recueil des données.

• Traduire son sujet en mots-clés

Le professeur de français amène l'élève à comprendre le concept de mot-clé. Il propose des exercices à partir de l'envoi d'un télégramme ou de la rédaction d'une petite annonce et demande à l'élève de ne conserver qu'un message minimal explicite où ne seront gardés que les mots essentiels à la compréhension. Il demande à l'élève de répondre à des questions de compréhension sur un texte par un nombre limité de mots. Il lui apprend ensuite à distinguer dans un texte les mots-clés porteurs de significations : noms, adjectifs, adverbes, mots qui ne véhiculent aucune information mais qui sont nécessaires au respect de la syntaxe. L'élève souligne ces mots avec des couleurs différentes et précise leur signification. Il reconstitue un texte dont on a, au préalable, supprimé les termes logiques. L'enseignant propose à ses élèves des exercices sur le lexique :

- sur les relations d'implication : quel est le mot-clé dans une liste donnée (par exemple, tradition, rite, coutume, habitude, folklore, convention...)?
- sur les relations d'inclusion : par exemple, quel ensemble de mots peut remplacer le mot-clé « moyen de communication » ?

Il s'assure que la distinction entre homonymie, synonymie et polysémie est claire pour les élèves.

● Organiser sa recherche par étapes

Le professeur de français fait prendre conscience à l'élève que la recherche documentaire ne se résume pas à une production finale, mais que toutes les étapes de la recherche sont déterminantes.

- *Le cahier des charges*

Il lui apprend à organiser sa recherche de manière méthodique en établissant avec lui le cahier des charges de sa recherche :

- Quel projet de recherche ? Pour quoi ? Pour quand ? Comment ?
- Quelle production finale ?
- Quel sujet ? Qu'est-ce que j'en sais ?
- Quels documents ? Où ?
- Quelles informations ?
- Quelle organisation ?
- Quelle présentation ? Pour qui ? Dans quel cadre ?
- Quels critères d'évaluation ?

- *Le journal de bord*

Il aide l'élève à tenir un journal de bord où celui-ci consigne et évalue les aspects et les étapes de son itinéraire de recherche pour aboutir à la production : tâche accomplie ? seul ou en groupe ? difficultés rencontrées ? solutions adoptées ?

- *La production finale*

Il l'amène à adapter sa méthode de recherche et à mettre en relation ses informations avec le projet final.

En collaboration avec le professeur d'arts appliqués, le professeur de français consacre du temps à aider les élèves à se construire une représentation de la tâche à accomplir : il montre ce qu'est un panneau, une affiche, un dossier, une exposition, il en fait apparaître les différents aspects techniques (proportion des textes et des images, encadrements, couleurs...), les aspects organisationnels (occupation de l'espace, sens de la lecture...), les aspects liés à la démarche. Il aide l'élève à choisir le support et le mode de restitution au groupe, à définir la présentation la mieux adaptée en fonction du sujet choisi et de l'objectif final : réaliser un panneau-affiche servant de support à un exposé oral, présenter la synthèse de travaux réalisés par la classe pour la journée portes ouvertes, présenter dans le cadre d'un PPCP les résultats d'une recherche sur le patrimoine culturel de la région...

Il favorise la pratique de l'oral devant le groupe-classe pour entraîner les élèves à la prise de parole lors d'un exposé : défense d'un point de vue, résumé d'un livre, jeu de rôles, travail sur la voix.

● **Classer, catégoriser l'information**

Le professeur de français apprend à l'élève à trouver l'information à travers son organisation.

- *Connaître les lieux de la documentation et s'y repérer*

Il propose à titre d'exercice un travail de recherche sur un personnage célèbre de la région ; il fait avec les élèves un inventaire des lieux susceptibles de détenir des informations sur ce personnage (CDI, bibliothèques, archives, office de tourisme, presse...), organise éventuellement des déplacements sur des lieux et permet ainsi aux élèves d'identifier les différentes sources et de les mettre en relation avec le type d'information proposée. Par exemple, une recherche sur Montaigne ou Montesquieu montrera aux élèves de l'académie de Bordeaux que l'on ne trouve pas la même information à l'office du tourisme, à la bibliothèque municipale ou à la mairie.

En collaboration avec le documentaliste, il propose des sujets de recherche ponctuels pour amener les élèves à une découverte du classement de l'information au CDI et à une réflexion sur sa justification : où trouver des informations sur les Jeux Olympiques ? sur votre métier ? sur Stephen King ? sur la ville où vous habitez ?

- *Répertorier les supports susceptibles de fournir des informations*

Il initie les élèves à l'utilisation d'un moteur de recherche sur Internet en leur faisant observer les différentes rubriques de classement (actualités et médias, arts et culture, commerce et économie...) et en les amenant à s'interroger sur la rubrique qui est en relation avec leur sujet de recherche.

Il apprend à l'élève à connaître et utiliser les modes de classement et de recherche :

- se repérer dans différents types de classements et trouver des informations dans une page d'annuaire, de petites annonces, dans un index alphabétique, dans une table des matières ;
- faire relever les notes qui entourent le texte principal et amener l'élève par un questionnement à identifier leur fonction (bibliographie, note explicative, lexicque...) ;
- conduire l'élève à différencier une encyclopédie d'un dictionnaire ou d'un atlas.

Des stratégies de lecture et d'écriture diversifiées

● Des méthodes de lecture

Le professeur de français et le professeur documentaliste permettent à l'élève de transformer l'information en connaissance, en l'amenant à construire des stratégies de lecture diversifiées et à restituer l'information sous forme d'écrits explicatifs, facilement communicables. Ils font prendre conscience à l'élève qu'il existe plusieurs modes de lecture selon le texte donné à lire et ce que l'on attend de ce texte.

• *Opérer une lecture sélective*

Le professeur favorise la prise en compte des informations contenues dans le paratexte des documents (titre, nom de l'auteur, table des matières, index, avant-propos, préface, quatrième de couverture), afin de permettre à l'élève de sélectionner un ouvrage en fonction du sujet de sa recherche. Il permet à l'élève de se repérer dans un texte documentaire en prêtant attention à la typographie : gras, soulignements, majuscules et à l'organisation du texte : titre, sous-titres, paragraphes... Il aide l'élève à acquérir des méthodes pour détecter l'idée essentielle d'un texte sans le lire en entier : lire l'introduction et la conclusion, le début de chaque paragraphe et noter les idées retenues, puis faire une lecture complète et comparer les résultats obtenus.

Par un travail sur la presse et la connaissance de l'organisation d'un journal, il permet à l'élève de sélectionner un article dans un journal ou un magazine.

• *Lire des documents pluricodés*

La présentation d'un texte documentaire s'organise souvent par un système de doubles-pages dans lesquelles l'élève, habitué à une lecture linéaire, a du mal à circuler. D'autre part, ces documents comportent des informations alliant photos, schémas, textes, tableaux qui obligent l'enseignant à développer chez l'élève des compétences de lecture très spécifiques :

- identifier la fonction informative de l'image, du tableau, du schéma dans une page documentaire ; le professeur aide l'élève à exprimer une même information sous forme de schéma, de tableau, de texte ou à chercher une photo pouvant l'illustrer ;
- lire des documents comportant des textes et des images, à les comprendre isolément, à mettre en relation l'image et sa légende, le texte et l'image, à comprendre en quoi les deux modes d'expression sont complémentaires ; le professeur demande aux élèves de faire une recherche d'images pour illustrer un texte ou un thème ;
- pratiquer des activités de transcodage : passer du texte à l'image et inversement ; le professeur fait rédiger un texte à partir de la légende d'une image.

● Des méthodes d'écriture

L'abondance des ressources, leur diversité et la multiplicité des modes d'accès constituent une richesse pour l'élève mais présentent aussi le risque qu'il soit submergé par une masse d'informations dont il ne sait que faire. De la même manière que l'élève a des difficultés à revenir sur son brouillon une fois le texte écrit, il lui est difficile de s'approprier le texte d'un autre, de sélectionner des informations et de les reformuler. Il est plus facilement tenté par la facilité de la compilation, du recopiage ou du téléchargement des contenus.

Il y a donc là un véritable enjeu pour le professeur de français : travailler sur les stratégies d'écriture en amenant l'élève à opérer un retour sur le texte documentaire recueilli et à partir d'une lecture guidée, lui faire découvrir des méthodes pour résumer ce document ou réaliser une synthèse à partir de plusieurs ressources, pour l'amener ensuite à organiser l'ensemble selon une présentation correspondant au projet de départ. Le professeur de français devra apprendre à l'élève à :

- assimiler l'information recueillie, la reformuler avec ses propres mots
Il fait travailler l'élève sur le contexte énonciatif d'un document en variant les destinataires ou les auteurs d'une information. Il exerce l'élève à transcrire une information comme essentielle puis comme secondaire. Il privilégie le travail sur les mots-clés, il initie l'élève à la pratique de quelques abréviations courantes. Il apprend à l'élève à repérer l'organisation d'un texte informatif en pratiquant la mise en schéma. Il fait faire à l'élève des exercices de nominalisation, de transcription d'informations sous forme de titres.
- adapter l'organisation de sa synthèse à la présentation requise
L'activité documentaire, parce qu'elle place l'élève en situation de projet, a le pouvoir de relancer sa motivation et son attention. Même si elle ne se résume pas à une production

finale, elle a pour objectif d'être une réalisation qui sera communiquée à la classe ou à un groupe plus élargi. Le professeur de français amène donc l'élève à réfléchir à la présentation la mieux adaptée de sa recherche : écrit, oral, exposé, panneaux d'affichage, dossier... Il lui permet de clarifier la situation de communication dans laquelle s'intègre le document final à produire.

En collaboration avec le professeur d'arts appliqués, le professeur de français amène l'élève à construire des règles de présentation et, si nécessaire, lui donne les moyens d'intervenir de manière compréhensible à l'oral.

2. BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel)

BO n° 31 du 30 juillet 1992

(...)

Les objectifs du cycle de détermination

L'enseignement général développe des capacités transversales conduisant à une plus grande autonomie, en rendant capable de s'informer, d'émettre des hypothèses, d'exercer une réflexion critique, de s'exprimer tant à l'écrit qu'à l'oral, d'organiser son travail.

Programme

Contenus > Connaissance des textes et des œuvres

Textes et démarches d'approche des œuvres :

- replacer un texte dans son cadre de production, de distribution et de diffusion (le monde de l'entreprise, la presse...) ; en particulier, situer les œuvres littéraires dans le monde de l'édition et dans leur environnement critique (promotion et diffusion),
- faire la part dans la variété des textes et à travers la diversité de leurs supports, entre l'information et le commentaire, l'information et la propagande, l'information et l'incitation à l'achat (la publicité).

Propositions d'activités

Compétences liées à la lecture :

- recherche d'informations dans les usuels, les banques de données (références historiques, sociales, techniques...).
- étude de documents à caractère historique, géographique, technique...
- lecture d'œuvres intégrales (nouvelle, roman, pièce de théâtre). (...)

3. Bac Professionnel

• Arrêté du 9 mai 1995

BO spécial n° 11 du 15 juin 1995

(...)

Préambule : finalités et objectifs

Connaissance des œuvres et des discours > Les œuvres

En liaison avec l'enseignement de l'histoire ou de l'éducation artistique, leur étude peut donner lieu à des recherches documentaires, à des visites d'exposition ou de musées, à l'exploitation d'œuvres cinématographiques, à la constitution de dossiers. (...)

Histoire – Géographie

1. CAP (Certificat d’Aptitude Professionnelle)

Programme

(...)

Principes généraux

L’enseignement de l’histoire et de la géographie en CAP concourt à :
– apprendre à rechercher et à traiter des informations en utilisant des ressources documentaires diverses, faisant appel, entre autres, aux technologies de l’information et de la communication pour l’enseignement (TICE). (...)

Démarches et méthodes

(L’enseignant) utilise systématiquement des documents variés (cartes à différentes échelles, textes d’origines diverses, graphiques, images fixes, documents audiovisuels, etc.) qu’il s’agit d’analyser et de mettre en relation pour mobiliser des connaissances et construire des savoirs élaborés. L’apprentissage de méthodes pour exploiter les documents ne doit pas être une fin en soi, car la recherche d’une signification est la préoccupation première.

Les démarches mises en œuvre en histoire et en géographie pourront ainsi, en collaboration avec les autres disciplines et enseignements, concourir à la recherche permanente du sens, ainsi qu’à l’exercice du raisonnement et de l’esprit critique. Ces démarches doivent aussi faciliter la poursuite ou la reprise d’une formation après le CAP (...)

Accompagnement des programmes

Collection Lycée – Voie professionnelle série Accompagnement des programmes

Histoire – Géographie et autres enseignements

Le programme d’histoire et de géographie recoupe ceux de français et d’ECJS, mais également ceux des arts appliqués et cultures artistiques, de maths-sciences et de vie sociale et professionnelle.

Ces programmes ont en commun :

- des finalités semblables : ces enseignements concourent à l’intégration professionnelle, civique et culturelle des élèves dans une société démocratique ;
- des thèmes voisins et des notions communes : dans le présent document, les principaux liens entre les thèmes d’histoire – géographie et les autres enseignements sont identifiés à la fin de la présentation de chaque thème ;
- des démarches identiques : l’organisation des enseignements autour de problématiques explicitement posées permet le développement d’une véritable réflexion. Les activités de formation peuvent s’inscrire dans une démarche de projet, intégrant ainsi les acquisitions disciplinaires dans le cadre d’un enseignement décloisonné ;
- le même souci de former à la prise de parole, gage d’un « oral raisonné » : en histoire-géographie, la place de l’oral est affirmée dans les principes généraux et se retrouve, de manière concrète, dans la mise en œuvre des activités de formation proposées ;
- la mise en œuvre de démarches de recherche documentaire au CDI (support papier ou numérique), de même que des approches inductives s’appuyant sur le vécu des élèves ;
- des supports de même type : plusieurs enseignements font référence à des dossiers de presse, des images (publicités, dessins de presse...), des films documentaires, des données statistiques et graphiques, des écrits sociaux et des documents d’entreprise, des témoignages (autobiographies, récits de vie, journaux intimes...)

- des compétences transversales communes : maîtrise de la recherche documentaire, identification, classement et mise en relation des informations, mobilisation de connaissances, constitution d'un raisonnement argumenté, maîtrise de l'expression orale et écrite.

Utilisation des TICE

● Comment les utiliser ?

L'enseignant qui utilise les TICE ne doit pas perdre de vue les notions et compétences que l'élève doit acquérir. Il s'agit avant tout, grâce à ces nouveaux outils, de rechercher et de sélectionner des informations variées, de les vérifier, de confronter des documents de nature et de source différentes, bref d'inciter les élèves à une réflexion critique personnelle. On peut ainsi identifier quelques démarches complémentaires :

- La sélection et la confrontation de données numérisées.
Les élèves peuvent consulter des sites Internet (préalablement sélectionnés par l'enseignant ou repérés par leurs soins), travailler sur des cédéroms pour comparer des points de vue, choisir des documents variés en fonction d'une problématique historique ou géographique. L'enseignant doit veiller à éviter la compilation de données ou de documents pour privilégier des choix raisonnés et des ensembles cohérents répondant à la problématique.
- La vérification de la pertinence des informations et de leurs sources. Par exemple, les recherches sur Internet doivent permettre d'interroger la classe sur la fiabilité des documents et la nécessité de trier et de hiérarchiser les informations. Cela permet de former les élèves à une attitude critique vis-à-vis des flots d'informations qui leur sont proposés chaque jour.
- La réalisation d'une production personnelle en autonomie. Que ce soit dans le cadre d'un travail d'apprentissage ou d'évaluation, les élèves peuvent utiliser des logiciels de traitement de textes, de traitement de données, de réalisation de cartes pour rédiger et illustrer un dossier documentaire. Ces modalités sont utiles pour les élèves engagés dans le contrôle en cours de formation comme pour ceux qui préparent l'examen ponctuel.

● Où les utiliser ?

Les TICE peuvent être utilisées dans plusieurs lieux différents :

- au CDI où l'enseignant d'histoire et de géographie s'appuie sur les compétences du professeur documentaliste pour la recherche guidée d'informations ;
- dans une salle multimédia équipée de plusieurs postes où on privilégie l'usage individualisé des TICE ;
- dans la salle de cours équipée d'un ordinateur couplé à un vidéoprojecteur, où s'impose l'usage collectif des TICE sous la conduite du professeur.

2. BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel)

BO n° 31 du 30 juillet 1992

(...)

Compétences à développer :

Continuer à développer des aptitudes plus générales pour conduire vers une plus grande autonomie en collaboration avec les autres disciplines :

- rendre capable de s'informer, trier, classer, émettre des hypothèses, exercer une réflexion critique...
- améliorer les capacités d'expression tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- rendre capable de gérer son temps, d'organiser son travail ;
- exploiter et réaliser des supports informatiques.

La réalisation et l'exploitation de documents se feront avec une problématique préalable et des objectifs précis.

- Dégager l'intérêt et la portée d'un document
- en identifiant l'idée principale ou le thème,
 - en repérant les informations en relation avec le thème,
 - en replaçant le document dans son contexte.

Mettre en relation deux ou plusieurs documents.

(...)

3. Bac Professionnel

- Arrêté du 9 mai 1995
BO spécial n° 11 du 15 juin 1995

(...)

Finalités

Constituer ou exploiter une documentation en critiquant les sources d'information.

Analyser un espace géographique ou une situation historique en utilisant des documents écrits, audiovisuels ou informatiques.

Il s'agit en effet (...) d'aller vers l'autonomie dans la lecture et l'interprétation de documents historiques.

(...)

CCF (Contrôle en cours de formation)

Source : http://www.ac-nice.fr/plplh/dispositifs/htm/cap_ccf.htm

Déroulement de la situation d'évaluation

Préalable

Constitution d'un dossier par les candidats, individuellement ou en groupe, comprenant 3 ou 4 documents de nature variée (textes images, graphiques, cartes, tableaux...).

Le choix des documents répond à une problématique. Ils sont accompagnés d'une brève analyse rédigée par les candidats et sont choisis par rapport à un des thèmes généraux du programme.

Remarques

Le travail de l'année ne se résume pas à l'élaboration du dossier. On mène des activités d'histoire et de géographie pendant chacune des deux années de formation. Il n'y a pas une année consacrée à l'histoire et une année consacrée à la géographie.

Langues vivantes

1. CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)

Programme

- Arrêté du 8 juillet 2003
BO hors série n° 4 du 24 juillet 2003

(...)

La compréhension de l'écrit

Les capacités requises pour la compréhension de l'oral sont, pour la majorité d'entre elles, pertinentes pour l'écrit. Qu'il s'agisse de compréhension globale, de compréhension détaillée, de compréhension sélective, voire de compréhension de l'implicite, (les élèves) devront être capables de repérer :

- les éléments non linguistiques, visuels, typographiques ou iconographiques (...);
- le type de document abordé (publicité, lettre, court texte journalistique, brochure, notice à caractère professionnel notamment...);
- des informations isolées dans un document complexe (annuaire, notice, page internet, sommaire d'un cédérom...). (...)

Objectifs communs aux langues vivantes étrangères pour les CAP

(...)

L'apprentissage d'une langue étrangère doit favoriser le respect de l'autre et doit apporter les outils nécessaires pour communiquer, accéder à l'information et la traiter.(...)

Contenus culturels

(...)

Les documents authentiques sont en général porteurs d'un contenu culturel en rapport avec leur environnement d'origine. Cependant, la culture étrangère ne se présentant pas à l'élève comme une totalité unifiée, mais davantage comme une multitude d'aspects hétérogènes juxtaposés, le professeur a intérêt à sélectionner ses documents supports selon des critères qui mettent en valeur tant les spécificités culturelles du pays cible que les différences qui existent entre ces dernières et celles du pays source.

Il s'agit, au-delà des activités de description et d'observation, d'aider les élèves à hiérarchiser, ordonner, interpréter les faits repérés et à établir entre ces repères des relations conduisant à une meilleure appréhension de l'identité du ou des pays concernés, et ce par rapport à sa propre expérience. (...)

2. BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel)

Programme

Arrêté du 17 juillet 2001

Organisation et horaires d'enseignement dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant aux BEP

BO n° 33 du 13 septembre 2001. Arrêté du 24 avril 2002

Modification de l'annexe II de l'arrêté du 17 juillet 2001 (mise à jour 27 avril 2004).

BO n° 21 du 23 mai 2002.

L'enseignement des langues vivantes en BEP

(...)

L'enseignement des langues vivantes en BEP a pour premier objectif la communication, c'est-à-dire qu'il doit donner aux élèves les moyens de participer à des échanges oraux et écrits avec un autochtone dans des situations de la vie courante et professionnelle. La priorité est donc accordée à la mise en place d'une base linguistique solide, condition indispensable pour les spécialisations ultérieures.

À cet objectif prioritaire, s'ajoute la double nécessité d'initier ces élèves à la connaissance de la civilisation du pays dont ils apprennent la langue et de leur donner, par le biais d'une réflexion adaptée à leurs possibilités, les outils pour qu'ils puissent se forger un système linguistique cohérent indispensable au développement d'un certain degré d'autonomie langagière. Donc, comme au collège et au lycée d'enseignement général, trois objectifs sont assignés à l'enseignement des langues vivantes en BEP : communication, culture, conceptualisation. (...)

3. Bac Professionnel

Arrêté du 23 mars 1988

Méthodes

(...)

On aura donc soin de faire appel à des supports didactiques largement diversifiés (textes de toute nature, articles de journaux, documents graphiques, iconographiques, sonores, audiovisuels). (...)

Maths – Sciences

1. CAP (Certificat d’Aptitude Professionnelle)

Accompagnement des programmes

Collection Lycée – Voie professionnelle – Série Accompagnement des programmes

TICE et démarche expérimentale

● La recherche documentaire sur Internet

Les technologies de l’information et de la communication sont fréquemment préconisées comme moyens d’enseignement. L’engouement qu’elles suscitent chez les jeunes, l’ancrage sur la modernité des outils, l’accompagnement financier récent qui a permis d’équiper tous les lycées professionnels d’au moins un pôle-ressources multimédia sont autant de conditions favorisantes dont il convient de tirer profit.

Les potentialités offertes par ces outils (outil pédagogique à travers l’utilisation des didacticiels disciplinaires, outil de bureautique, outil de communication, notamment grâce aux messageries, outil de recherche d’informations sur Internet...) et leur intégration dans l’enseignement sont de nature à enrichir les pratiques pédagogiques et à diversifier les modes d’apprentissage.

Le Web, en particulier, doit être considéré comme un complément majeur de la documentation traditionnelle pour permettre aux élèves de réaliser leurs activités documentaires.

Actuellement, les élèves n’ont pas tous un ordinateur à la maison et, si certains peuvent s’avérer experts en « bidouillage », ils ne sont pas toujours à l’aise quand il s’agit d’utiliser l’ordinateur comme outil de travail, de recherche et de production.

D’où la nécessité, avec l’aide éventuelle des professeurs documentalistes, de s’assurer qu’ils possèdent les bases pour conduire rationnellement leurs projets de recherche, pour exploiter au mieux leurs découvertes et effectuer des opérations élémentaires de capture de textes ou d’images : c’est à cela qu’il faut les initier.

Comment conduire par étapes un projet de recherche ? Comment trouver le bon site ? Comment mettre en œuvre les moteurs de recherche ? Comment utiliser les opérateurs booléens ? Comment évaluer un site ? Etc. Des éléments de réponse sont proposés dans un dossier complet, intitulé La Recherche documentaire sur Internet dans le cadre des PPCP, consultable et/ou téléchargeable à partir du site de l’académie de Reims : xxi.ac-reims.fr/seminaire_cap/default.htm

L’acquisition de compétences nécessaires à l’obtention du B2i

La mise en œuvre de tous ces outils permet de développer progressivement les compétences définies dans le cadre du B2i, compétences qui pourront être renforcées par :

- la rédaction de comptes rendus d’activités pour la première évaluation du CCF (Contrôle en cours de formation) ;
- la mise en forme de comptes rendus d’expériences en sciences, accompagnée de l’exploitation de données numériques à l’aide d’un tableur.

2. BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel)

Programme

BO n° 31 du 30 juillet 1992

Objectifs

(...)

L'enseignement des mathématiques doit fournir des outils permettant aux élèves de suivre avec profit les enseignements des disciplines scientifiques et technologiques. (...) Plus largement l'enseignement des mathématiques doit contribuer au développement des capacités d'argumentation, d'organisation et de communication. (...)

(...)

L'exploitation des documents, individuels ou en équipe, peut contribuer notamment au développement des capacités d'organisation et d'expression écrite (rédaction d'un rapport) ou orale (mise au point d'un exposé). (...)

3. Bac Professionnel

Programme

Arrêté du 9 mai 1995

BO spécial n° 11 du 15 juin 1995

Objectifs

(...)

L'enseignement des mathématiques doit fournir des outils permettant aux élèves de suivre avec profit les enseignements des autres disciplines. (...) Plus largement l'enseignement des mathématiques doit contribuer au développement des capacités d'argumentation, d'organisation et de communication. (...)

VSP (Vie Sociale et Professionnelle)

1. CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)

Programme

- Arrêté du 26-6-2002. JO du 5-7-2002
BO hors série n° 6 du 29 août 2002

(...)

Annexe

L'enseignement de la vie sociale et professionnelle en CAP s'adresse à un public très varié tant dans sa composante sociale que dans ses besoins et ses attentes. Par la dynamique qu'il génère, cet enseignement participe aux apprentissages de la vie afin de former un individu responsable. En lien avec les autres enseignements, la vie sociale et professionnelle permet d'appréhender toutes les dimensions des différentes situations rencontrées dans l'environnement social et professionnel. (...)

Démarches et méthodes

(...)

Ces situations doivent concerner chaque personne en formation, qu'elle soit jeune ou adulte, et doivent prendre en compte son secteur professionnel et son environnement. Elles peuvent être extraites de documents : articles de presse, vidéogrammes, cédérom... ou prendre appui sur les expériences vécues par chacun.

Pour organiser son enseignement, le professeur (...) utilise des supports et des outils pédagogiques divers suivant les activités proposées.

Le référentiel de vie sociale et professionnelle précise pour chaque contenu des limites d'exigence et des suggestions d'activités pour les apprentissages. La liste des activités n'est pas exhaustive mais présente des exemples qui peuvent s'organiser autour de :

- l'étude de documents visuels ou audio-visuels : reportages, témoignages, articles de presse, documents à caractère professionnel (contrat de travail, convention...), documents informatifs relatifs à des produits, des services, des organismes...
- la rédaction de documents de la vie quotidienne. (...)

Capacités / Compétences

(...)

S'informer

- Rechercher une information.
- Collecter l'information : repérer les sources d'informations (lieux, organismes), recueillir des documents, des schémas, des témoignages.
- Décoder l'information : identifier la nature des documents (tableau, image, graphique), traduire des sigles, symboles, abréviations.
- Organiser l'information.
- Trier l'information : sélectionner en fonction de critères exprimés, ordonner, hiérarchiser.
- Traiter l'information : traduire, exploiter l'information (un texte sous forme de tableau), mettre en relation des informations.

Analyser une situation dans sa globalité

- Identifier le problème posé : formuler le problème, repérer les enjeux de la situation.
- Identifier les éléments d'une situation : repérer, lister les éléments composant la situation.

- Mettre en relation des éléments : situer un élément dans un ensemble, établir des liens entre les éléments (causes-effets), distinguer les différents éléments, comparer leurs avantages et leurs inconvénients, hiérarchiser chaque élément par rapport aux autres, distinguer état initial, intermédiaire et final.
- Mobiliser des connaissances : sélectionner et énoncer des connaissances. (...)

2. BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel)

Programme

BO n° 31 du 30 juillet 1992

(...)

Compétences

Effectuer des démarches :

- s'adresser à un organisme public, une association...
- solliciter et recueillir des informations,
- traiter des informations,
- présenter une requête, rédiger une réclamation,
- remplir un formulaire,
- mobiliser des connaissances, en vue de comprendre la démarche à effectuer
- constituer un dossier,
- savoir se présenter (...)

(...)

Appréhender une situation dans sa globalité :

- définir une problématique,
- rassembler et exploiter une documentation,
- inventorier toutes les composantes,
- hiérarchiser les problèmes,
- mobiliser les connaissances utiles,
- trouver des solutions. (...)

PROGRAMMES
DE LYCÉE

Éducation civique, juridique et sociale

- Arrêté du 9 août 2000 relatif au programme de l'enseignement obligatoire d'éducation civique juridique et sociale en classe de première des séries ES – L – et S
BO hors série n° 7 du 31 août 2000 – Volume 5.
- Arrêté du 20 juillet 2001 relatif au programme de l'enseignement de l'éducation civique juridique et sociale dans la classe terminale des séries ES – L et S
BO hors série n° 3 du 30 août 2001 – Volume 8
- Arrêté du 1^{er} juillet 2002 relatif au programme de l'enseignement commun d'éducation civique juridique et sociale en classe de seconde générale et technologique
BO hors série n° 6 du 29 août 2002

1. Principes généraux

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Direction de l'Enseignement scolaire

Faire le choix du débat argumenté... Cela implique qu'il repose sur des dossiers élaborés au préalable par les élèves conseillés par leurs professeurs, ce qui induit recherche, rédaction, exposés ou prises de parole contradictoires de la part d'élèves mis en situation de responsabilité et, ensuite, rédaction de comptes rendus ou de relevés de conclusions... Le dossier documentaire sur lequel se fonde le débat est le témoin de la progression de cette démarche. Il peut prendre des formes variables : présentation de textes fondateurs ou de textes de loi, sélection d'articles de presse, collecte de témoignages, recherche ou élaboration de documents photographiques, sonores ou vidéo. C'est ici que l'ECJS peut utiliser toutes les modalités interactives de la recherche documentaire actuelle. (...)

2. Classe de seconde : « De la vie en société à la citoyenneté »

Démarche... Le débat argumenté... travail de groupes... On peut mobiliser des techniques variées selon le sujet abordé : dossier de presse, recherche de documents historiques ou juridiques, recherche sur cédérom ou sur l'Internet, enquête avec visites ou entretiens, contact avec des personnes qualifiées, rédaction d'argumentaires, etc. (...)

Utiliser et traiter l'actualité en classe. (...)

(...)

Diversifier les sources pour attester de la réalité des faits.

Confronter les sources d'information pour, en les croisant, attester de la réalité de ce qui va être étudié : la constitution d'un dossier de presse, en évitant une accumulation inutile, doit permettre ce croisement des sources, dont on connaît l'importance dans l'investigation historique... Un des obstacles à l'étude sérieuse de l'actualité tient à la tyrannie du présent qui chasse de la mémoire immédiate les événements précédents ; le travail de recherche permet ainsi de limiter cet effet en replaçant les faits dans une chaîne historique. (...)

Évaluation (...)

La pédagogie mise en œuvre fait appel à la mobilisation de l'élève dans des activités aussi diverses que la constitution d'un dossier de presse, la recherche de textes historiques ou de textes

de loi, la consultation de résultats d'enquêtes, la mise en cohérence d'un dossier documentaire, la réalisation d'enquêtes personnelles, voire d'entretiens, la préparation d'un argumentaire, la prise de parole ordonnée, la présentation de petits mémoires, la présidence ou la synthèse d'un débat, la prise de parole contradictoire dans le respect de l'autre, etc. (...)

3. Classe de première

(...) Parmi les méthodes pédagogiques mobilisables pour cet enseignement, il y a lieu de privilégier l'organisation de débats argumentés.

Un débat argumenté est un débat préparé. Cela suppose le recours à des ressources documentaires appelant une utilisation méthodique du CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques variées selon le sujet abordé : ouvrages, dossiers de presse, recherche de documents historiques, politiques ou juridiques, y compris sur cédérom ou sur l'Internet, enquêtes, etc., en visant à former l'esprit critique des élèves face aux résultats de ces recherches.

(...)

4. Classe de terminale : la citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain

(...)

Un débat argumenté, s'il veut faire émerger la confrontation raisonnée des points de vue, est un débat préparé. Il exige le recours à des sources documentaires variées (politiques, historiques, juridiques, sociologiques...), empruntées à des supports et des canaux d'information diversifiés (monographies, périodiques, cédérom, sites Internet, traitements d'enquêtes...), fournis ou indiqués par le professeur ou résultant du travail en CDI... ouvrages, dossiers de presse, recherche de documents, enquêtes, etc. Dans tous les cas, il s'agit de former l'esprit critique des élèves et de conduire à l'élaboration d'argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation des points de vue singuliers... activités diverses écrites et orales de recherche et d'exposition.

(...)

Fiche transversale

Collection Lycée – Voie générale et technologique – Série Accompagnement des programmes, Éducation civique, juridique et sociale, classes terminales, programme applicable à la rentrée 2001

La recherche et la maîtrise de l'information

Le débat argumenté est au cœur de la méthode requise par l'ECJS. Il s'appuie sur des informations sélectionnées lors de recherches documentaires ou recueillies par d'autres voies (enquêtes, sondages, etc.). Si les compétences alors mises en jeu ne sont pas spécifiques à l'ECJS et ne peuvent être isolées de celles qui sont requises dans toute démarche de recherche documentaire finalisée par une production, quel qu'en soit le mode de communication, le travail de recherche préparatoire à la construction d'un argumentaire pour le débat attendu des élèves en ECJS requiert de leur part des compétences dans le domaine de la recherche et de la maîtrise de l'information. Ces compétences s'avèrent d'ordre instrumental et intellectuel en fonction, d'une part de la complexité croissante des techniques d'information et de communication utilisées et, d'autre part, de la démarche de pensée requise pour organiser le questionnement, formuler les requêtes et analyser leurs résultats, selon le projet défini. La phase préparatoire au débat comporte en effet une recherche d'informations dont l'objectif est de recueillir les éléments susceptibles de préciser la question, d'étayer les arguments initiaux de l'élève ou de les critiquer, de comprendre les diverses thèses en présence, de fournir des exemples, d'ouvrir sur des questionnements nouveaux.

À l'arrivée en classe de seconde, les compétences documentaires (ou informationnelles) acquises s'avèrent très inégales. Elles dépendent de plusieurs facteurs. Les élèves ont-ils bénéficié, au cours de leur cursus antérieur, d'une initiation programmée à la recherche documentaire à travers des modules d'initiation mis en place par le documentaliste ? Ont-ils effectué des

travaux de recherche documentaire proposés ponctuellement par des enseignants ? de manière aléatoire ? planifiés en fonction d'objectifs à atteindre, repérables et identifiés (sur référentiel de compétences documentaires) ? Quel type de production était alors attendu ? Les compétences ainsi mises en jeu étaient-elles prises en compte explicitement dans l'évaluation des productions ? Cette évaluation était-elle critériée ? Il semble ainsi indispensable à l'entrée en seconde de procéder à une évaluation des acquis en ce domaine, puis de préciser les compétences les plus opérationnelles en ECJS afin de clarifier nos exigences et de les mettre en cohérence avec celles mises en œuvre dans d'autres moments-clés du cursus d'un élève. Un tel état des lieux sur les pratiques antérieures est l'occasion de sortir enfin de l'implicité en matière de maîtrise de l'information au lycée. Les pratiques scolaires en matière de culture de l'information se trouvent fortement remises en cause par les mutations actuelles du monde de l'information et par l'évolution de l'espace d'information dans lequel se situe et agit l'élève ; il se trouve confronté à une information qui se diversifie par ses supports, ses canaux, sa nature comme par ses modes de communication, ses médiations et son mode d'accès. Il est donc souhaitable de lui permettre de faire le point sur ses pratiques antérieures et d'en évaluer l'efficacité.

Quel espace d'information pour l'élève ?

● Un monde en mutation

Si l'on parle aujourd'hui davantage de recherche d'information que de recherche documentaire, c'est pour mettre en évidence divers phénomènes qui interviennent dans les pratiques de recherche de nos élèves. La documentation, ensemble organisé de documents, fonds documentaire stocké et maîtrisé, cède le pas à l'information circulant, fluctuante et non maîtrisable : l'incertitude des réseaux d'information bouscule la vision patrimoniale des bibliothèques. Les réseaux d'information induisent de nouveaux comportements qui nécessitent d'insister davantage sur des apprentissages documentaires. Le risque est grand d'une navigation éperdue qui éloigne l'élève de son projet initial de recherche, entraîne une perte de sens due à l'impossibilité de jeter l'ancre et de maîtriser son besoin d'information. L'immédiateté de la réponse fait illusion ; l'excès de réponses génère du bruit documentaire. L'outil exerce une fascination. (...)

● Les ressources disponibles et leur organisation

• *Le fonds documentaire du CDI et sa base de données*

Regroupant tous les supports, le fonds documentaire est le résultat d'une démarche concertée entre le professeur-documentaliste et l'équipe pédagogique, qui définissent ensemble une politique d'acquisition. Il est censé répondre aux besoins d'information suscités par la maîtrise des programmes d'enseignement ainsi qu'aux besoins culturels et d'actualité des usagers. Le documentaliste effectue le traitement documentaire de chaque document. Le catalogage donne une description physique et bibliographique. L'indexation (choix de mots-clés ou de descripteurs issus d'un langage documentaire contrôlé) ainsi que le résumé proposent une analyse du contenu. La cotation permet à l'utilisateur de localiser le document. Le langage documentaire utilisé est un thésaurus élaboré par des professionnels de la documentation et de l'éducation. Ces opérations garantissent la fiabilité de ces ressources, acquises et organisées pour satisfaire des besoins clairement identifiés.

• *Diverses possibilités sont alors proposées aux usagers pour formuler une requête :*

- Interroger la base de données en utilisant les mots du langage naturel ou les descripteurs proposés par le thésaurus, la seconde procédure éliminant le bruit documentaire.
- Procéder à une recherche sur tous les champs de la notice ou en sélectionnant certains champs (auteurs, mots du titre, mots du résumé, etc.).
- Former – ou non – une équation de recherche en utilisant les opérateurs booléens « et », « ou », « sauf ». Il y a donc nécessité d'un apprentissage préalable de l'organisation d'une base de données et de ses modes d'interrogation.

• *L'accès direct aux ressources*

Il est ouvert en ce qui concerne les périodiques, encyclopédies (papier ou électroniques), dossiers de presse. Comme tout autre document dont on a fait l'acquisition, ces ressources sont accessibles directement sur les rayonnages. Un apprentissage préalable du repérage des ressources reste nécessaire.

- *L'Internet*

Diverses modalités d'interrogation sont à maîtriser : en utilisant annuaires et moteurs de recherche, en consultant directement un site repéré (par son adresse), en consultant les forums de discussion.

L'élève éprouve alors des difficultés à repérer l'origine de la ressource (site officiel, associatif, personnel, commercial, de propagande, etc.).

On retrouve la nécessité d'un apprentissage préalable : structure de l'Internet, formulation des requêtes, analyse critique des ressources (identification des auteurs, origine du site), analyse comparative de sites.

On observe qu'au-delà du CDI, dans d'autres lieux ressources (médiathèque, etc.), l'élève rencontre les mêmes difficultés auxquelles vient s'ajouter le manque d'accompagnement pédagogique. Par ailleurs, si des ressources ont été constituées pour le thème d'étude par des enquêtes, entretiens, visites, la nécessité d'un apprentissage méthodologique des techniques d'enquête, interview et reportage se manifeste.

- *L'usager doit donc se construire une « culture de l'information »*

La « culture de l'information » peut être définie comme étant l'aptitude à identifier quelle information est nécessaire et l'aptitude à localiser, évaluer et utiliser l'information dans une démarche de résolution des problèmes, en vue d'aboutir à la communication de la synthèse des informations trouvées.

Cette aptitude inclut une série de compétences portant sur :

- *Une mise en projet* : il faut définir un objectif de recherche, une tâche ; élaborer un scénario de recherche en organisant son temps et en adaptant sa stratégie à la production finale ; déterminer une démarche d'apprentissage.
- *Un questionnement* : il demande de mobiliser ses idées et ses connaissances pour faire l'investigation d'un objet d'étude, d'énoncer, lister les questions, les regrouper, les hiérarchiser ; d'énoncer, lister les concepts, les mettre en relation ; d'établir la carte cognitive d'un champ de connaissances, son réseau sémantique ; de relier les champs de connaissances ; de formuler des hypothèses ; de mettre en perspective les ressources et le sujet donné.
- *Des repérages* : ils supposent que l'élève sache identifier les lieux ressources, s'orienter dans un lieu ressource, se repérer dans un système d'information, distinguer les documents par leur support et leur nature, reconnaître la structure des documents.
- *La récupération de données* : elle consiste à interroger une base de données et/ou à accéder directement aux ressources, à trier les références en fonction de critères identifiés : actualité, source, pertinence par rapport au questionnement, production attendue, pluralité de l'information. (...)

- *Les quatre phases fondamentales de la démarche d'information en ECJS*

Elles peuvent être repérées comme suit :

Le questionnement préalable. Parmi les diverses techniques de questionnement traditionnellement utilisées, au questionnement du sujet (Quand ? Quoi ? Qui ? Où ? Comment ? Pourquoi ?) on préférera la technique empruntée à Gabriele Di Lorenzo, du questionnement d'un objet d'études ; elle consiste à définir le sujet en compréhension, en extension, par la typologie, par la négation, dans un rapport cause/conséquence et en cherchant divers points de vue. La capacité critique s'aiguïsera en fonction de l'outil méthodologique dont on s'est équipé avant la prise d'information, lui-même modifié au cours des phases effectives de recherche.

L'analyse critique des sources. La presse et les sites internet se prêtent particulièrement à des études comparatives où l'élève apprend progressivement à identifier auteurs, ligne éditoriale, prises de position, opinions, type d'information, etc.

La diversification des accès, des supports et des sources. Il semble opportun dans cette perspective d'exiger de l'élève, pour étayer son propos, qu'il utilise par exemple quatre sources issues de supports diversifiés et qu'il en propose une analyse comparative.

L'adaptation de la ressource au besoin d'information propre au questionnement entrepris. (...)

Éducation Physique et Sportive

Arrêté du 9-8-2000. JO du 22-8-2000

NOR : MENE0001929A

RLR : 524-6

MEN – DESCO A4

BO hors série n° 7 du 31 août 2000

Technologies d'information et de communication

Les technologies d'information et de communication pour l'enseignement sont susceptibles d'améliorer l'efficacité et la qualité de l'enseignement et l'engagement des élèves. Appliquées à l'éducation physique et sportive, elles facilitent une appropriation personnalisée du savoir, par un accès progressif aux processus de formation en autonomie et d'apprentissage individualisé. Une initiation à l'analyse de la performance et de la pratique physique permet aux élèves de conduire leur travail de façon autonome (ex. : matériels de biofeedback). Elle peut se compléter d'une initiation au développement de la communication au sein de la classe, dans et hors de l'établissement (utilisation de l'Internet). Pendant les enseignements, les technologies nouvelles permettent aux enseignants d'analyser les prestations des élèves, d'identifier les problèmes d'apprentissage en utilisant la vidéo numérique, de différencier les contenus d'enseignement, d'individualiser l'enseignement, d'adapter les charges de travail selon les niveaux en analysant les données recueillies.

Ces technologies favorisent aussi l'accès à des fonds documentaires numérisés, comme les banques de données d'images, de schémas et de vidéo essentielles dans l'analyse des activités physiques, sportives et artistiques, comme les banques d'images et de données sur l'intervention en milieu scolaire. Elles permettent aussi l'utilisation des logiciels de soutien à l'intervention de l'enseignant qui favorisent l'utilisation de données prises en direct sur le terrain, ou de logiciels « experts » dans une gamme étendue d'activités physiques applicables aux groupes (pour l'enseignant) ou applicables à une personne (travail autonome de l'élève).

Français

1. Classe de seconde générale et technologique

Arrêté du 3 octobre 2002

Programme de la classe de seconde générale et technologique

BO n° 41 du 7 novembre 2002

(...)

La lecture

Les élèves qui entrent en seconde ont déjà appris, tant dans leur cursus antérieur que dans leurs pratiques personnelles, à s'approprier des écrits divers selon des modalités de lecture variées.

La lecture analytique.

La lecture cursive.

Les lectures d'œuvres.

Les lectures documentaires, qui peuvent être, selon les situations et les besoins, analytiques ou cursives, devront aussi devenir en fin de première un moyen courant d'information. On utilise les dictionnaires et encyclopédies, la presse et les bases de données (en particulier les ressources des technologies de l'information en liaison avec le CDI). Les lectures documentaires permettent une meilleure contextualisation des œuvres étudiées, favorisant ainsi leur interprétation.

La lecture s'applique aussi à l'étude de l'image. On utilisera des images fixes et mobiles, pour s'attacher à dégager les spécificités du discours de l'image et mettre en relation le langage verbal et le langage visuel.

Documentation et relations avec d'autres partenaires

Les travaux de documentation (par l'usage des fonds documentaires multimédias et pluridisciplinaires) ainsi que les lectures et les échanges autour des lectures appellent un travail coordonné du professeur de français et du professeur documentaliste en fonction du projet pédagogique de la classe.

Il est aussi recommandé de développer l'attention des élèves à l'actualité littéraire et culturelle. Il est conseillé de solliciter dans la mesure du possible des interventions d'auteurs, d'acteurs, de metteurs en scène, d'éditeurs, de bibliothécaires, de journalistes et de plasticiens, qui s'inscrivent dans le cadre des projets d'établissement.

(...)

2. Classes de seconde et de première

Programmes applicables à la rentrée 2001, Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Enseignement scolaire (...)

Lecture

Série Accompagnement des programmes

Au lycée, dans la continuité du collège, le but essentiel est de faire lire beaucoup, en première comme en seconde.

Les objets de la lecture

Ces deux démarches peuvent s'appliquer à des objets de natures diverses : œuvres et textes mais aussi documents.

Les documents

La lecture de documents est cursive pour l'essentiel. Elle vient compléter l'étude des textes et des œuvres menée pendant le cours et permet à l'élève de s'informer et de contextualiser. Il y apprend à repérer, trier, sélectionner et éventuellement synthétiser les documents que le professeur lui fournit ou qu'il cherche lui-même. L'usage des ressources du CDI est indispensable (voir l'annexe « Documentation et liaison avec le CDI »).

(...)

Annexes

Série Accompagnement des programmes

Annexe 1 : Documentation et liaison avec le CDI. Usage des technologies nouvelles

● Objectifs et place dans l'année ; rôle du CDI

• Objectifs

Les nouveaux programmes de français préconisent, parmi leurs objectifs, de développer la capacité du travail autonome chez les élèves, dans le domaine de la lecture comme de la recherche documentaire. La formation à la documentation n'a donc pas à faire l'objet d'une séquence distincte. Elle est un moyen au service des objectifs propres de l'enseignement du français, et, comme telle, peut intervenir de façon constante au long de l'année. Mais certains objets d'étude réclament plus particulièrement ses apports ; c'est le cas, notamment, de l'histoire littéraire et culturelle, de l'argumentation. Des exercices comme l'écriture d'invention et la lecture de l'image lui font aussi appel. Plus largement, elle est souvent nécessaire pour restituer le contexte des textes lus et étudiés. La documentation peut être réalisée, pour une part, au moyen de documents fournis par le professeur ; elle peut aussi faire l'objet de recherches par les élèves, dans les ouvrages qu'ils possèdent chez eux, ou dans les bibliothèques municipales ; mais son lieu essentiel, au lycée, est le CDI. Elle demande alors un travail avec le professeur documentaliste. Ce point appelle quelques précisions et informations.

• Les missions des CDI

Les missions du CDI et du professeur documentaliste, telles qu'elles sont définies dans les textes officiels, sont la gestion des techniques documentaires et des budgets correspondants, la communication (repérages de sources pédagogiques, culturelles, ainsi que des besoins des élèves et des professeurs) et la formation des élèves : incitation à la lecture, recherche documentaire, aide au travail personnel. Cette troisième mission s'inscrit donc dans le projet de formation des élèves, afin de leur donner les capacités nécessaires pour réaliser ce qu'on attend d'eux au long de leur cursus scolaire et les préparer à l'enseignement supérieur. Ainsi, le CDI n'est pas seulement un lieu où les élèves viennent « consommer » de l'information, pas plus que la maîtrise des instruments et techniques n'est une fin en soi. Lorsqu'elle s'inscrit dans un projet concerté entre les professeurs concernés, la formation à

la recherche de documents permet aux élèves de se situer dans une progression en ce domaine ; en revanche, l'expérience montre qu'une sollicitation permanente mais inorganisée de travaux de recherche au CDI est souvent peu efficace.

- *Le CDI et la lecture*

Le programme de français insiste sur le rôle de la lecture ; or la promotion de celle-ci est une mission essentielle du professeur documentaliste. Pour la lecture, la liaison entre le CDI et le cours de français peut se réaliser sous diverses formes. La première est la mise à disposition des élèves, par le professeur documentaliste, d'ouvrages et de conseils de lecture. La deuxième concerne des activités telles que la participation à des concours littéraires ou l'organisation de «clubs lecture» avec comptes rendus, présentations d'ouvrages. Ce développement des échanges autour de la lecture est important pour susciter une curiosité et une motivation accrues chez les élèves.

- **Objets d'étude, exercices et documentation**

La mission du professeur documentaliste n'est pas seulement de fournir aux élèves de l'information, mais de les former à la recherche documentaire. À ce titre, il peut intervenir pour les contenus du programme de français qui réclament un travail au CDI.

- *Objets d'étude*

Sont particulièrement concernés (en seconde et en première) les objets d'étude suivants : Mouvements littéraires et culturels : le premier but est de situer les textes étudiés dans leur contexte, ce qui exige de les rattacher à d'autres textes et d'autres langages – notamment le langage de l'image ; d'autre part, il s'agit de trouver des éléments de comparaison entre différents textes et entre des œuvres littéraires et des œuvres visuelles ; la documentation consiste donc ici davantage dans la recherche de textes et d'images que dans celle de définitions ou d'ouvrages de vulgarisation sur le mouvement étudié.

- *Argumentation*

Les travaux sur l'argumentation appellent des éléments d'information pour éclairer les textes lus, et les confronter à des données historiques et sociales ; ainsi dans le chapitre « Démontrer, convaincre et persuader » (p. 40), on trouvera des exemples de « documents » à côté d'exemples de textes littéraires ; il est utile que le professeur documentaliste soit informé à l'avance des problématiques choisies par le professeur de français.

Par ailleurs, d'autres objets d'étude – le théâtre notamment – peuvent appeler, selon le besoin, des recherches documentaires. Dans tous les cas, leurs objectifs doivent être délimités, et leurs ambitions mesurées: l'entassement d'informations mal digérées est à éviter, au profit d'une documentation plus modeste mais réellement adaptée au sujet et appropriée par les élèves.

- *Exercices*

La lecture de l'image peut aussi demander des consultations de documents au CDI, pour comparer des tableaux, photographies et documents iconographiques avec ceux qui sont analysés en classe ; là encore, l'annonce préalable des objets choisis est nécessaire.

L'écriture d'invention demande souvent que la recherche d'idées soit nourrie par un travail de problématisation, puis par un travail d'information, qui appelle alors le recours à des ouvrages de type encyclopédique sur le domaine concerné, et qui réclame éventuellement d'associer aux encyclopédies et dictionnaires des ouvrages plus spécialisés ; il est bon de familiariser les élèves avec l'idée que le CDI constitue un lieu de travail normal pour l'invention, que les idées ne sont pas seulement dans l'imaginaire individuel.

- **Formation aux démarches de la recherche documentaire**

La mission du professeur documentaliste est à cet égard complémentaire de celle du professeur de français. Dans tous les cas, il s'agit de développer des démarches de recherche documentaire transférables d'une étude à une autre. Ces démarches ne sont pas seulement pratiques et techniques, mais engagent aussi une dynamique intellectuelle. On en résumera les principales étapes en indiquant que les élèves doivent progressivement devenir capables de :

- questionner le sujet (en mobilisant leurs propres connaissances, en consultant des ouvrages de référence tels que dictionnaires et encyclopédies, et en reformulant le sujet pour dégager une problématique) ;
- définir le projet de recherche ;

- se repérer dans l'univers des documents (comprendre les systèmes d'index, de codes et cotes, etc.) ;
- faire une analyse critique des documents trouvés ;
- prendre des notes, synthétiser ;
- communiquer les résultats (y compris, au besoin, en sachant indiquer sa bibliographie).

Les démarches de problématisation trouvent donc là un lieu d'exercice utile.

● **Documentation et intégration des TICE**

La formation aux nouvelles technologies (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, TICE) n'est pas une mission spécifique de l'enseignement du français. Mais il peut tirer parti des sources d'information numérisées. Les professeurs documentalistes sont souvent avertis dans ce domaine. Cependant, les ressources peuvent varier considérablement d'un établissement à l'autre, selon la richesse des fonds du CDI et selon les connaissances en la matière des personnes concernées. (...)

Histoire - Géographie

1. Classe de seconde

- Arrêté du 10 août 1972 fixant le programme d'histoire-géographie, classe de seconde de la série Techniques de la musique et de la danse
BO n° 32 du 31 août 1972
- Arrêté du 14 février 1992 fixant le programme d'histoire-géographie, classe de seconde de la série Hôtellerie
BO n° 13 du 25 mars 1992
- Note de service n° 2000-024 du 16 février 2000. Adaptation des programmes d'histoire et de géographie pour les enseignements donnés dans les DOM
BO n° 8 du 24 février 2000
- Arrêté du 1^{er} juillet 2002 fixant le programme d'histoire-géographie, classe de seconde
BO hors série n° 6 du 29 août 2002

Programme de géographie

Série Accompagnement des programmes

(...)

Les élèves explorent les différents supports et pratiquent les langages qui permettent de décrire et d'expliquer l'organisation géographique du monde. Une place privilégiée est accordée à l'analyse de cartes et à la réalisation de croquis. Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont intégrées avec profit, notamment dans des pratiques modulaires : ce sont pour les élèves des outils supplémentaires tant d'appropriation de savoirs et de méthodes que de production de travaux. (...)

Série Hôtellerie

Série Accompagnement des programmes

(...)

Les activités du tourisme : la carte des espaces touristiques et hôteliers dans le monde.

- Se documenter :

Chercher l'information (dictionnaire, encyclopédie, revues, ouvrages, divers, etc.).

Sélectionner l'information (spécialisée dans l'hôtellerie et le tourisme).

- Exploiter un document :

Identifier sa nature.

Le situer dans l'espace et le temps.

Décrire ce document (texte, photo, œuvre d'art, graphique, croquis, carte, film, etc.).

Expliquer ce document.

Dégager les limites et l'intérêt du document. (...)

2. Classe de première

- Arrêté du 10 août 1972 fixant le programme des classes préparant au baccalauréat technologique Techniques de la musique et de la danse
BO n° 32 du 31 août 1972
- Arrêté du 14 février 1992 fixant le programme des classes préparant au baccalauréat technologique Hôtellerie
BO n° 13 du 25 mars 1992
- Arrêté du 9 mai 1995 fixant le programme de la classe de première des séries STI, STL, SMS, STT
BO n° 12 du 29 juin 1995
- Arrêté du 30 juillet 2002 fixant le programme de la classe de première des séries L, ES, S
BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002

(...)

Séries L, ES, Série S

Série Accompagnement des programmes

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés. (...)

Séries STI, STL, SMS

Série Accompagnement des programmes

Le travail sur documents, la constitution de dossiers seront privilégiés et pourront servir de base pour les épreuves du baccalauréat. (...)

3. Classes de première des séries générales

(...)

Les apprentissages fondamentaux

Série Accompagnement des programmes

Pour répondre aux finalités rappelées plus haut, qui correspondent à une attente sociale forte, l'enseignement de l'histoire et de la géographie doit être l'occasion d'un certain nombre d'apprentissages fondamentaux :

(...) le développement d'une capacité de réflexion et d'autonomie, permettant l'exercice concret de la raison critique. Cet objectif trouve place dans le cours d'histoire et de géographie lorsque les élèves émettent des hypothèses argumentées et questionnent leur professeur, lorsqu'ils mènent un travail sur documents ou une recherche documentaire, lorsqu'ils préparent un exposé ou qu'un débat s'organise. (...)

La place du document

Série Accompagnement des programmes

Le travail sur documents ne constitue pas le seul vecteur d'appropriation des connaissances, *a fortiori* s'il s'identifie à la pratique trop exclusive du cours collectif dialogué. Pour autant, le document est devenu un élément central du processus d'apprentissage dans nos disciplines et doit le rester. Les précédents documents d'accompagnement ont balisé avec clarté son statut et ses utilisations, sur lesquels il est donc inutile de revenir ici longuement.

Le recours à des documents s'inscrit dans un projet de formation global : traiter efficacement les thèmes d'étude, entraîner les élèves à la rigueur des analyses et nourrir leur culture. Cette inscription détermine les conditions de réussite : sélectionner un petit nombre de documents – en accordant une attention particulière à ceux qui constituent des repères culturels – et donner aux élèves les moyens de les identifier rigoureusement, questionner ces documents en fonction du projet (comme le font l'historien et le géographe), mettre en perspective les informations obtenues et les faire concourir à la construction d'un savoir. Tout ceci conduit à éviter un usage excessif et donc allusif du document. L'image fixe et animée représente une source, certes ni plus facile ni plus concrète, mais précieuse, que nos deux disciplines ont à charge, avec d'autres, de rendre maîtrisables par les élèves. Ainsi, l'effort entamé en classe de troisième pour inscrire des films de réalisateurs majeurs parmi les repères culturels à ancrer et les documents à étudier devrait-il être poursuivi au lycée.

En géographie, la carte, les différentes images et les données statistiques doivent être privilégiées par rapport au texte du journaliste et de l'universitaire contemporains, car davantage porteurs d'une véritable information géographique.

(...)

La place des TICE

Série Accompagnement des programmes

Utiliser les TICE et aider les élèves à les intégrer de manière réfléchie dans leur travail constitue aujourd'hui l'une des tâches des équipes enseignantes d'histoire et géographie :

- L'offre de logiciels ainsi que d'informations et de documents sous un format numérisé ne cesse de progresser en quantité et en qualité ; tant en géographie qu'en histoire, elle accroît les ressources pédagogiques propices à la constitution d'une culture, à la mise en œuvre de démarches, à la production d'un discours personnel.
- L'intégration raisonnée des TICE peut servir une plus grande efficacité de l'enseignement et contribuer à une implication forte de chaque élève (démarche de projet, interactivité, auto-évaluation, etc.).

Pour concourir à atteindre ces objectifs, ce document propose une réflexion générale et des propositions de mise en œuvre, en histoire et en géographie. Des pistes plus détaillées sont mises à disposition des enseignants sur le site Eduscol.

(...)

Apprendre à lire et à interpréter de manière critique différents types de cartes, croquis et schémas. (...)

Dans la masse des documents cartographiques disponibles, les cartes IGN à grande échelle, bien adaptées aux études de cas, constituent des sources complexes mais très riches, à ne pas négliger.

(...)

Comprendre une carte, en évaluer la qualité, cela implique une maîtrise des grandes règles de ce langage. (...)

Cartes et images

(...)

- utiliser un atlas ;
- lire et confronter des plans, des cartes ;
- construire des croquis, des schémas ; lire et traduire des séries statistiques en graphiques ou cartes ;
- lire et interpréter par un croquis une photographie (au sol ou aérienne), une image satellitale, mettre en relation des cartes et des photographies. (...)

Des démarches pédagogiques

Série Accompagnement des programmes

(...)

L'histoire, la géographie et les TICE au lycée

Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) constituent des outils qui s'imposent désormais pour l'enseignant et l'élève. Ces outils participent aussi bien à l'acquisition de savoirs qu'à la maîtrise de méthodes. Pour autant, ils ne se substituent pas au professeur qui prend soin de les intégrer dans une démarche globale (en association avec des méthodes plus habituelles) et qui veille à les mettre au service des problématiques de son enseignement. Sa présence active lors des séances de travail est irremplaçable pour répondre aux légitimes besoins des élèves.

Les TICE contribuent à la formation de l'élève à plusieurs titres, dans le cadre des enseignements disciplinaires ou interdisciplinaires (TPE, ECJS) dont :

- la possibilité d'accéder rapidement et à distance à un nombre incommensurable d'informations jusqu'alors inconnues ou difficiles d'accès, à des documents qui sont parfois de très grand intérêt (sites Internet, cédéroms, banques de données...) ;
- l'acquisition de compétences désormais indispensables dans la vie professionnelle : savoir se servir d'un logiciel de traitement de textes, de traitement d'images, d'un tableur, savoir correspondre rapidement avec n'importe quel interlocuteur, savoir rechercher et sélectionner une information dans une énorme masse documentaire, etc. ;
- le développement de l'autonomie de production et de la créativité de l'élève : seul ou en petit groupe, sous la conduite du professeur, il peut réaliser des travaux sous des formes nouvelles (diaporamas, cartes, cédéroms, pages Internet...) qui prennent le relais ou enrichissent des formes plus traditionnelles de productions (exposés, panneaux d'expositions...).

Par de nombreux aspects (motivation liée à l'implication individuelle de l'élève ou à l'attractivité du support, interactivité, statut différent de l'erreur), les TICE sont particulièrement adaptées à l'auto-évaluation.

● **Utiliser les TICE**

Il existe certes des usages des TICE communs à la plupart des disciplines, qui sont surtout d'ordre méthodologique (rédiger, calculer, rechercher, construire, naviguer, communiquer, etc.). Mais, en faisant utiliser les TICE par ses élèves, le professeur d'histoire et de géographie ne cherche pas tant à faire acquérir des compétences spécifiques qu'à faciliter l'acquisition et l'enrichissement de ce qui a toujours été le fondement de ces deux disciplines : la recherche raisonnée d'informations variées et vérifiées, la confrontation critique des documents, la production d'une réflexion personnelle.

L'expérience a ainsi permis de repérer quelques démarches – parmi d'autres – dans lesquelles l'usage des TICE s'avère particulièrement intéressant en classes de seconde, de première et terminale :

- Sélectionner et confronter des données sur un sujet en utilisant des ressources numérisées (Internet, cédéroms, etc.). Un ou plusieurs sites intéressants, reflétant éventuellement des points de vue différents, ont pu être préalablement référencés par le professeur ou bien sont repérés par les élèves (dans ce cas, on leur demande de lister les adresses des sites visités). On les consulte afin de répondre à un projet défini, suivant une problématique

précise : recherche d'informations ou de documents, tri, hiérarchisation. Une attention particulière doit être portée à la façon dont l'élève gardera trace de ces données : prise de notes, réponses écrites à un questionnement (sur papier ou sur écran), réalisation d'un tableau comparatif, d'un schéma, etc. Il peut être intéressant de faire construire par chaque élève un dossier documentaire – support d'un sujet type « étude de documents » – en lui demandant de copier coller volontairement quelques documents qui formeront un ensemble cohérent.

- Évaluer la pertinence des sources d'informations trouvées, notamment sur Internet. Une recherche est lancée sur un sujet précis, on questionne les pages principales des sites trouvés afin d'en déterminer les auteurs, les objectifs, les partis pris. Cette confrontation critique porte à la fois sur le fond et la forme. Il est utile d'aborder cette démarche dès la classe de seconde – sur un sujet qui s'y prête – et d'aider ensuite les élèves à maintenir les réflexes critiques qui s'imposent à chaque fois qu'ils sont face à des données numériques à authentifier.
- Travailler en autonomie un sujet d'étude ou une compétence précise (entraînement, exercices) à partir de supports numérisés conçus pour un usage pédagogique :
 - logiciels proposant de s'entraîner au croquis (dessin), de traiter statistiquement l'information et de réaliser des graphiques (tableurs), d'analyser et de manipuler des images (œuvres d'art, paysages, images prises d'un satellite), etc. ;
 - cédéroms ou sites Internet constitués de bases de données accompagnées d'outils permettant de les interroger ou de les manipuler (encyclopédies, atlas, patrimoine historique ou muséographique...);
 - productions hypermédias (ensemble de documents variés – textes, images, sons, vidéos, évaluations à l'écran – reliés par des liens de navigation) réalisées préalablement par le professeur dans un but précis ;
 - SIG (systèmes d'informations géographiques) offrant la possibilité de mettre en relation des documents variés et d'esquisser des explications.
- Construire des cartes avec un logiciel de traitement cartographique de données statistiques (il en existe aujourd'hui plusieurs qui sont bien adaptés à l'enseignement secondaire et peu coûteux). L'objectif est d'abord d'aider l'élève à mieux comprendre ce qu'est la carte quantitative en le faisant entrer dans son processus de construction : réflexion sur les indicateurs utilisés, sur les choix à opérer. C'est ensuite de l'entraîner à l'interprétation critique de ce type de média par la comparaison des différentes cartes réalisées. C'est enfin de contribuer à sa connaissance de l'espace géographique: ainsi, les cartes produites par un élève forment-elles un matériau particulièrement porteur de sens pour lui... qui peut nourrir ensuite la construction à la main d'un croquis personnel sur le sujet.
- Réaliser une production écrite sous un format numérisé. On demande à l'élève – aux élèves dans le cadre de démarches collectives que les TICE permettent de renouveler avec facilité – de rédiger et d'illustrer la synthèse d'un travail, dans le respect des droits de publication des documents. Une telle production accompagne avec profit un exposé oral. Un traitement de textes ou un logiciel de présentation peuvent suffire mais il est intellectuellement plus formateur de la faire réaliser sous la forme de quelques pages Internet liées entre elles selon une arborescence imaginée par l'élève. Des outils simples permettent aujourd'hui de construire cela rapidement pour un résultat présentant le double avantage de la présentation soignée, qui génère une meilleure estime de soi, et d'une diffusion plus large, qui stimule l'investissement personnel.

● Les TICE dans et hors de la classe

Les équipements dont disposent désormais les lycées permettent de distinguer plusieurs lieux où les élèves font de l'histoire et de la géographie en utilisant les TICE, sans que l'on puisse parler de hiérarchie entre ces lieux (d'ailleurs, les démarches les plus intéressantes les associent souvent) :

- le CDI est le lieu privilégié de la recherche d'informations – en association avec les compétences du professeur documentaliste – grâce à la grande variété des ressources documentaires offertes. Le croisement des informations trouvées grâce aux TICE et d'autres ressources sur support papier s'impose souvent. Il est fréquent qu'un logiciel de recherche (comme *BCDI*) fédère ces différents types de ressources et aide les élèves à les sélectionner intelligemment. Certains CDI peuvent être également des espaces de production.

- une salle équipée de plusieurs postes multimédias en réseau permet un usage individualisé des TICE en liaison avec le cours : recherche documentaire sur Internet ou sur toute banque de données numérisées accessible par le réseau, réalisation de documents, de cartes, de croquis, de graphiques, production d'un exposé multimédia sous un format numérique. La capacité d'accueil de ces salles correspond en général à une demi-classe mais il est parfois possible (et il est souvent intéressant) de placer deux élèves par poste ;
- la salle de classe équipée d'un ordinateur couplé à un vidéo projecteur permet un usage collectif des TICE, en général sous la conduite du professeur: exploitation en classe entière des différents travaux réalisés individuellement ou en groupes, accès direct à de nombreuses ressources numérisées sur un disque dur, cédérom, DVD, Internet... On envisagera au moins un équipement standard sur chariot mobile utilisable dans l'ensemble des salles d'histoire géographie d'un établissement.

● Les TICE de la seconde à la terminale

L'enseignement avec les TICE doit pouvoir s'appuyer – dans ce domaine aussi – sur une progression annuelle qui concerne aussi bien l'histoire que la géographie. Chaque professeur détermine sa progression en fonction de ses choix pédagogiques, des besoins de ses élèves et des facilités d'accès aux équipements selon les moments de l'année. Une coordination entre les différents professeurs d'histoire géographie d'un même lycée est fortement souhaitable car les différences démarches présentées plus haut devraient toutes pouvoir être proposées à chaque élève en histoire et géographie au cours des trois années de lycée. Les professeurs dont l'expérience en ce qui concerne les TICE est récente s'interrogeront certainement sur l'adéquation entre ces démarches et les différentes parties des programmes. À leur intention – et sans donner au tableau ci-dessous une dimension normative qu'il n'a pas – il a semblé utile de suggérer (...).

| Démarche | Seconde | Première | Terminale |
|--|---|--|--|
| Sélectionner et confronter des données sur un sujet en évaluant la pertinence des sources d'informations. | <p>- En histoire : des sites très riches concernent notamment la naissance et la diffusion du christianisme ; un espace de contact de civilisation autour de la Méditerranée au XII^e siècle (par exemple la Sicile à partir du site a Ila BNF) ; les aspirations libérales et nationales jusqu'aux révolutions de 1848.</p> <p>- En géographie : toutes les études de cas s'y prêtent (une frontière, un grand aménagement hydraulique, une grande ville, etc.).</p> | <p>- En histoire : l'étude d'un acteur ou d'une entreprise de l'âge industriel ; les représentations de la première guerre mondiale ; le Front populaire, temps fort de la mémoire nationale ; la politique nazie d'extermination.</p> <p>- En géographie : les débats liés à l'aménagement des grands axes transalpins (ES-L) ; des sites de collectivités territoriales, de ports ; des pages destinées à attirer les investisseurs ; l'image comparée des pays européens à l'aide des sites de l'UE, du ministère français des Affaires étrangères et des ambassades des pays étudiés (ES-L).</p> | <p>- En histoire : mémoires de la deuxième guerre mondiale en utilisant des sites différents (ES-L) ; les modèles idéologiques (ES-L) ; la propagande par l'image pendant la guerre froide (S) ; les grands discours politiques.</p> <p>- En géographie : des exemples de territoires transformés par les contacts Nord/Sud à l'intérieur de l'espace méditerranéen ; comparer les logiques spatiales des firmes multinationales à travers leur site Internet.</p> |
| Travailler en autonomie un sujet d'étude ou une compétence précise (entraînement, exercices) à partir d'un support numérisé spécialement pour cet usage. | <p>- En histoire : une nouvelle vision de l'homme et du monde à la Renaissance en utilisant le patrimoine de certains musées sur cédérom ou Internet.</p> | <p>- En histoire : construction et confrontation de graphiques sur la croissance économique de l'âge industriel ; analyse d'images de la culture républicaine en France (1879-1914) ; comprendre l'évolution artistique durant la période en utilisant le patrimoine de certains musées sur cédérom.</p> | <p>- En histoire : construction et confrontation de graphiques sur la croissance économique ; hypermédias incluant de courtes séquences vidéos numérisées sur l'évolution des modes de vie en France depuis 1945, sur les étapes de la construction européenne ou sur certaines crises internationales.</p> |

| Démarche | Seconde | Première | Terminale |
|--|--|---|--|
| Travailler en autonomie un sujet d'étude ou une compétence précise (entraînement, exercices) à partir d'un support numérisé spécialement pour cet usage. | - En géographie : dans des atlas numériques (cédéroms), sélection de documents complémentaires (extraits de cartes et photos) concernant des types précis d'espaces littoraux ou montagnards ou des espaces urbains ; utilisation de SIG pour une étude de cas. | - En géographie : analyse d'une image satellite d'une portion de l'espace régional autour du lycée (étude de cas sur l'aménagement du territoire à l'échelle locale). | - En géographie : entraînement au croquis à l'aide de logiciels de dessin spécialisés. |
| Construire des cartes avec un logiciel de traitement de statistique. | - En histoire : tableau de l'Europe au milieu du XIX ^e siècle à partir de quelques séries statistiques significatives (fond de carte de l'Europe par États). - En géographie : l'inégale répartition des hommes et des richesses sur la Terre ; croissance des productions agricoles et croissance des populations (fond de carte du monde par États). | - En histoire : des indicateurs de transformations économiques ou sociales de l'âge industriel en France (87 départements de 1871 à 1914). - En géographie : de nombreux sujets s'y prêtent : les migrations, l'espace économique, les disparités spatiales en France (fond de carte par départements) ou les disparités régionales en France et en Europe (ES-L). | |
| Réaliser une production écrite sous un format numérisé. | Tous les points des programmes se prêtent évidemment à une telle démarche. | | |

Histoire et géographie, classes de première des séries générales, Collection Lycée, Série Accompagnement des programmes, applicable à la rentrée 2003, p.15. (...).

4. Classe terminale

- Arrêté du 12 août 1972 fixant le programme d'histoire-géographie, classe terminale de la série Techniques de la musique et de la danse
BO n° 32 du 31 août 1972
- Arrêté du 14 février 1992 fixant le programme d'histoire-géographie, classe terminale de la série Hôtellerie
BO n° 13 du 25 mars 1992
- Arrêté du 9 mai 1995 fixant le programme d'histoire - géographie, classe terminale de la série STT
BO spécial n° 12 du 29 juin 1995
- Note de service n° 2000-024 du 16 février 2000 : adaptation des programmes d'histoire et de géographie pour les enseignements donnés dans les DOM
BO n° 8 du 24 février 2000
- Arrêté du 20 juillet 2001 : modification de l'arrêté du 9 mai 1995
BO hors série n° 3 du 30 août 2001 – Volume 8
- Arrêté du 30 juillet 2002 : programme d'histoire-géographie de la classe terminale de la série générale (séries ES – L – S)
BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002 – Volume 12

- Note de service n° 2004-021 du 2 février 2004 : définition de l'épreuve obligatoire d'histoire-géographie du baccalauréat général Séries ES – L et S
BO n° 7 du 12 février 2004.

Séries ES, L, Série S

Série Accompagnement des programmes

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés.

Classes terminales des séries générales

Série Accompagnement des programmes

(Le professeur d'histoire et géographie) alterne les thèmes d'histoire et de géographie en s'appuyant notamment sur les mises en relation incitées ou permises par les programmes. Pour l'aider dans ce travail, il dispose d'appuis variés, depuis la réflexion en commun et la mutualisation au sein du lycée jusqu'aux multiples ressources didactiques diffusées sur papier ou sur l'Internet.

Langues anciennes

Classes de seconde, première et terminale

- Arrêté du 25 avril 1988 relatif au programme de la classe terminale des lycées d'enseignement général et technologique
Supplément au BO n° 22 du 9 juin 1988
- Arrêté du 31 juillet 2000 relatif aux programmes d'enseignements de détermination ou options facultatives de la classe de seconde
BO hors série n° 6 du 31 août 2000
- Arrêté du 9 août 2000 relatif aux programmes d'enseignement obligatoire ou option facultative de la classe de première
BO hors série n° 7 du 31 août 2000
- Arrêté du 20 juillet 2001 relatif au programme d'enseignement de la classe terminale des séries générales et technologiques
BO hors série n° 3 du 30 août 2001

(...)

Comme les élèves l'ont fait depuis la classe de cinquième, ils continuent, à l'occasion de la lecture des textes, à découvrir les expressions artistiques romaines en référence au programme statuaire, peinture, sculpture, en utilisant les ressources documentaires les plus variées. (...)

Langues Vivantes : Anglais

Classe de seconde, générale et technologique

Arrêté du 30 juillet 2002

Programme d'anglais de la classe de seconde générale et technologique

BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002

(...)

Méthodes de travail des élèves au sein de la classe

(...)

Diversifier les activités

Le commentaire de texte, éminemment formateur, fera toujours partie des activités de classe, mais on entraînera aussi les élèves à la recherche documentaire, en les formant à la lecture rapide de textes longs, qui constitue une compétence que le lycée se doit de développer. (...)

Varié les supports

L'enseignant se servira de documents écrits, sonores ou multimédia portant sur le monde anglophone. (...)

Annexe

(...)

● Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des langues vivantes

L'enseignement des langues vivantes en classe de seconde prend en compte les technologies de l'information et de la communication (vidéo, télévision par câble ou par satellite, ordinateur multimédia, Internet). Ces instruments constituent un outil privilégié pour instaurer des situations authentiques d'apprentissage.

Ces technologies sont en prise directe sur la culture et le vécu des pays dont on étudie la langue ; elles font de celle-ci l'instrument de la découverte progressive d'une culture, et permettent l'accès rapide, quasi-illimité, à une documentation variée et constamment remise à jour.

(...)

Les compétences méthodologiques qu'elles mettent en œuvre sont nouvelles : accéder à l'information, traiter les informations en parallèle (les comparer, les rapprocher ou les opposer puis les produire et les exposer, enfin les mettre en archives.

Elles élargissent l'espace de la classe en y intégrant le CDI ou le laboratoire multimédia. L'approche qu'elles sous-tendent intégrant son, texte, image fixe ou animée, peut favoriser l'appropriation du savoir. (...)

● Mise en œuvre du programme culturel

Série Accompagnement des programmes Anglais – ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche Direction de l'Enseignement scolaire, applicable à la rentrée 2003

(...)

Cet enrichissement pourra être éventuellement poursuivi hors de la classe par des recherches ciblées au CDI, sur Internet ou par tout autre moyen approprié, dans une démarche disciplinaire ou interdisciplinaire. (...)

● **Méthodologie**

L'acquisition de la compétence culturelle demande de :

- familiariser l'élève à la culture de l'autre, notamment par la lecture régulière de titres de journaux ou le recours à Internet pour des recherches documentaires guidées. (...)

Les éléments du programme culturel relevés dans les documents étudiés pourront être complétés et enrichis de plusieurs façons : (...)

- au CDI, en autonomie, par une recherche avec des documents sur support papier ou sur support numérique (cédéroms ou Internet),
- lors d'échanges par courrier électronique. (...)

● **TIC et multimédia**

Le programme de seconde définit en annexe les conditions d'utilisation des TIC en cours de langue.

Leur principal intérêt est de donner à l'élève un outil permettant un travail individualisé, qu'il s'agisse de :

- recherche documentaire (à effectuer hors classe) sous forme de webquest par exemple. (...)

Le deuxième avantage des TIC est de donner aux élèves des interlocuteurs au-delà du cadre de la classe. (...)

Langues Vivantes : Allemand

1. Classe de seconde générale et technologique

Arrêté du 30 juillet 2002

Programme d'allemand de la classe de seconde générale et technologique

BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002

(...)

Entraînements aux compétences

Série Accompagnement des programmes

Compétence culturelle

● Méthodologie

Les éléments du programme culturel relevés dans les documents étudiés pourront être complétés et enrichis de plusieurs façons : (...)

- en autonomie au CDI par une recherche de documents sur support papier ou sur support numérique (cédéroms ou Internet). (...)

Quels supports pour quels objectifs ?

Utiliser Internet dans le cadre d'un cours.

● Activités complémentaires

- Chaque compte rendu peut être ensuite déposé au CDI afin de constituer un fichier exploitable par d'autres élèves.

- Accès possible en salle de classe ou dans d'autres lieux comme le CDI à des outils multimédia et à Internet. (...)

2. Classe de première, séries générales et technologiques

Arrêté du 15 juillet 2003, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'Enseignement scolaire

(...)

Cadre général pour l'enseignement des langues vivantes dans le cycle terminal des séries générales et technologiques

Objectifs de fin de cycle

Les supports sont des documents de toute nature : textuels, iconographiques, audio, vidéo, etc. Cette priorité et le choix de ces supports induisent des activités principalement discursives destinées à raconter, reformuler, décrire, expliquer, analyser, commenter, argumenter, débattre. (...)

3. Classe terminale

Arrêté du 6 juillet 2004

Fixant le programme de la classe de terminale des séries générales et technologiques

BO hors série n° 5 du 9 septembre 2004 – Volume 15

(...)

Pistes d'exploitation – autour de thèmes économiques et sociaux...

(...)

Intérêt des documents...

(...)

Au moyen de documents informatifs variés, il convient de continuer à familiariser les élèves avec la vie économique et sociale des pays de langue allemande : articles de presse, séquences de journaux télévisés, dossiers se rapportant à différents secteurs de l'économie, quelques graphiques ou tableaux statistiques et de multiples documents iconographiques avec des photos, des dessins humoristiques. (...)

Langues Vivantes : Espagnol

1. Classe de seconde générale et technologique

Arrêté du 30 juillet 2002

Programme d'espagnol de la classe de seconde générale et technologique

BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002

(...)

Mise en œuvre du programme grammatical, lexical et culturel

(...)

Le programme culturel

(...)

● Méthodologie (...)

- en autonomie par une recherche au CDI de documents sur support papier ou sur support numérique (cédéroms ou Internet) ;
- lors d'échanges par courrier électronique. (...)

(...)

● Un apprentissage de l'autonomie

L'analyse collective et guidée de documents reste un moment essentiel de l'apprentissage, mais on veille également à placer l'élève dans des situations nouvelles. C'est le cas notamment lorsqu'on l'invite à travailler sur des documents authentiques dont il doit assurer la recherche, la collecte, le classement, puis l'étude, en fonction d'un objectif préalablement défini. Ces travaux, réalisés individuellement ou en groupes, à partir d'un fonds documentaire déjà existant ou que les technologies modernes permettent de constituer, s'inscrivent de façon naturelle dans la pédagogie à mettre en œuvre à ce niveau.

(...)

Espagnol Langue vivante 1, 2 et 3

Langue vivante 1 et 2

● L'objectif culturel

Dans chaque société, la langue est le fait de civilisation le plus durable et le plus dynamique. Cette réalité justifie la présence d'un objectif culturel indissociable de l'objectif linguistique dans l'enseignement d'une langue vivante. En classe de seconde, traditionnellement considérée en espagnol comme la classe d'initiation à la civilisation, les enseignants auront pour mission d'atteindre cet objectif en exploitant judicieusement le cadre de référence, en se servant avec discernement des supports les plus divers (prose, poésie, théâtre, iconographie, audiovisuel, technologies de l'information et de la communication, etc.), et en proposant de façon variée les activités les plus propices à développer la compréhension des phénomènes culturels abordés. (...)

(...)

● Contenu culturel : « vivre ensemble en société »

Ce programme n'a d'autre ambition que de proposer une initiation à la civilisation hispanique (espagnole et hispano-américaine). Il propose un vaste ensemble de thèmes culturels et indique les éléments lexicaux qu'il sera possible de rencontrer et de réutiliser à cette occasion. Il détermine également les compétences susceptibles d'être développées par l'élève et propose un ensemble non exhaustif de tâches pouvant être réalisées en classe,

à la maison et au CDI, ainsi qu'une grande variété de supports authentiques dont il sera possible d'exploiter les vertus. (...)

Annexe

(...)

L'interdisciplinarité

(...)

L'interdisciplinarité, encouragée autant que faire se peut, aide l'élève à mobiliser toutes les connaissances et les compétences qu'il acquiert au lycée et contribue à son autonomie. Elle participe à une plus grande maîtrise d'une méthodologie et à la construction d'une pensée personnelle. Elle trouve un prolongement dans le travail proposé dans le cadre des TPE en première et en classe de terminale.

(...)

Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des langues vivantes

L'enseignement des langues vivantes en classe de seconde prend en compte les technologies de l'information et de la communication (vidéo, télévision par câble ou par satellite, ordinateur multimédia, Internet). Ces instruments constituent un outil privilégié pour instaurer des situations authentiques d'apprentissage. (...)

Elles élargissent l'espace de la classe en y intégrant le CDI ou le laboratoire multimédia. L'approche qu'elles sous-tendent intégrant son, texte, image fixe ou animée, peut favoriser l'appropriation du savoir. (...)

Mathématiques

1. Classe de première : série littéraire

Enseignement obligatoire au choix

- Arrêté du 6 juillet 2004. JO du 17 juillet 2004
BO n° 5, 9 septembre 2004, hors série – Volume 15

(...)

Les finalités de cette formation :

- dimension sociale : la vie dans un pays démocratique qui bénéficie d'un environnement technologique évolué nécessite que l'individu sache analyser et lire de façon critique l'information chiffrée transmise par les médias, afin d'être à même de porter un jugement éclairé sur les débats de société. (...)

2. Classe de première : série économique et sociale

Enseignement obligatoire

- Arrêté du 9 août 2000. JO du 28 août 2000
BO n° 8, 31 août 2000, hors série – Volume 6

(...)

Objectifs généraux pour la série économique et sociale :

- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique éclairée et à son traitement, (...)
- favoriser le travail personnel des élèves. (...)

3. Classe de terminale : série économique et sociale

- Arrêté. du 20 juillet 2001. JO du 4 août 2001
BO n° 4, 30 août 2001, hors série – Volume 9

(...)

Les objectifs généraux pour la série ES ont été présentés dans le programme de 1^{re} ES.

- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique éclairée et à son traitement. (...)

Physique - Chimie

1. Classe de seconde

- Arrêté du 10 juillet 2001 fixant le programme de la classe de seconde
BO hors série n° 2 du 30 août 2001

(...) Alors même que nous développons l'usage des technologies de l'information et de la communication au lycée (95 % des lycées sont connectés sur Internet), on ne comprendrait pas que l'enseignement scientifique ne soit pas en priorité engagé dans cette utilisation. Tous les programmes seront donc réalisés en faisant appel à ces techniques.

(...)

Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

La physique et la chimie fournissent naturellement l'occasion d'acquérir certaines compétences dans l'utilisation des TIC, dont certaines sont liées à la discipline et d'autres sont d'une valeur plus générale. Outre la recherche documentaire à l'aide de la « toile », la mise en relation par courrier électronique de classes effectuant une même recherche documentaire ou la comparaison de mesures effectuées simultanément dans des établissements différents sont possibles. L'automatisation de l'acquisition et du traitement des données expérimentales peut permettre de mieux ouvrir la réflexion des élèves aux aspects statistiques de la mesure et au dialogue entre théorie et expérience. (...)

Compétences liées aux technologies de l'information et de la communication :

Au cours du cycle secondaire, l'élève doit acquérir les compétences suivantes :

- utiliser l'ordinateur pour acquérir des données expérimentales ;
- utiliser un tableur ou un logiciel dédié au traitement des résultats expérimentaux et les présenter graphiquement ;
- utiliser l'ordinateur pour confronter des résultats expérimentaux à des valeurs théoriques ;
- savoir ce qu'est une simulation et la distinguer clairement de résultats expérimentaux ;
- être capable d'effectuer une recherche documentaire et critique sur un cédérom et sur internet (en ligne et hors ligne) ;
- produire des documents (avec éventuellement des liens entre eux) incorporant images et graphiques ;
- être capable, dans le cadre de travaux collectifs, d'échanger ces documents par courrier électronique.

Ces compétences doivent être mises en jeu plusieurs fois dans l'année lors des séances de travaux pratiques. (...)

2. Classe de première série scientifique (S)

- Arrêté du 9 août 2000 fixant le programme de la classe de première
BO hors série n° 7 du 31 août 2000

(...) Alors même que nous développons l'usage des technologies de l'information et de la communication au lycée (95 % des lycées sont connectés sur Internet), on ne comprendrait pas que l'enseignement scientifique ne soit pas en priorité engagé dans cette utilisation. Tous les programmes seront donc réalisés en faisant appel à ces techniques.

(...)

Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

La physique et la chimie fournissent naturellement l'occasion d'acquérir certaines compétences dans l'utilisation des TIC, dont certaines sont liées à la discipline et d'autres sont d'une valeur plus générale. Outre la recherche documentaire à l'aide de la « toile », la mise en relation par courrier électronique de classes effectuant une même recherche documentaire ou la comparaison de mesures effectuées simultanément dans des établissements différents sont possibles. L'automatisation de l'acquisition et du traitement des données expérimentales peut permettre de mieux ouvrir la réflexion des élèves aux aspects statistiques de la mesure et au dialogue entre théorie et expérience.

(...)

Compétences liées aux technologies de l'information et de la communication .

Au cours du cycle secondaire, l'élève doit acquérir les compétences suivantes :

- utiliser l'ordinateur pour acquérir des données expérimentales ;
- utiliser un tableur ou un logiciel dédié au traitement des résultats expérimentaux et les présenter graphiquement ;
- utiliser l'ordinateur pour confronter des résultats expérimentaux à des valeurs théoriques ;
- savoir ce qu'est une simulation et la distinguer clairement de résultats expérimentaux ;
- être capable d'effectuer une recherche documentaire et critique sur un cédérom et sur internet (en ligne et hors ligne);
- produire des documents (avec éventuellement des liens entre eux) incorporant images et graphiques ;
- être capable, dans le cadre de travaux collectifs, d'échanger ces documents par courrier électronique.

Ces compétences doivent être mises en jeu plusieurs fois dans l'année lors des séances de travaux pratiques.

(...)

Les interactions fondamentales

Les exemples d'activités doivent être illustrés et reposer sur un travail documentaire.

Ces activités pouvant donner lieu à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

(...)

3. Classe terminale série scientifique (S)

- Arrêté du 20 juillet 2001 fixant le programme de la classe terminale
BO spécial n° 4 du 30 août 2001
- Note de service n° 2002-142 du 27 juin 2002 fixant la définition de l'épreuve
BO n° 27 du 4 juillet 2002
- Rectificatif à la note de service n° 2002-142 du 27 juin 2002
BO n° 31 du 29 août 2002

(...) Alors même que nous développons l'usage des technologies de l'information et de la communication au lycée (95 % des lycées sont connectés sur Internet), on ne comprendrait pas que l'enseignement scientifique ne soit pas en priorité engagé dans cette utilisation. Tous les programmes seront donc réalisés en faisant appel à ces techniques. (...)

Chimie

(...)

Compétences scientifiques générales exigibles en fin de classe Terminale S

(...)

Compétences transversales :

(...)

- effectuer une recherche documentaire et savoir trier les informations selon des critères pertinents ;
- s'interroger sur la crédibilité d'une information ;
- produire un document en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

(...)

Enseignement de spécialité

(...)

De l'usage des textes documentaires dans l'enseignement des sciences physiques (TG1)

Plusieurs arguments militent en faveur de l'utilisation de textes documentaires comme supports d'activités ou d'évaluation, qu'ils soient issus de l'histoire de notre discipline (articles de revues, scientifiques ou non, sites Internet), voire du roman, du théâtre ou de la poésie. L'apprentissage d'une gestion rationnelle de la masse d'informations disponibles à notre époque, une certaine connaissance de la façon dont la science élabore le savoir, une première approche de l'histoire de la discipline : autant de dimensions qui doivent accompagner la pratique des disciplines scientifiques tout en offrant une réflexion sur leur sens. (...)

Sciences de la Vie et de la Terre

1. Classe de seconde

Arrêté du 10 juillet 2001

Programme de la classe de seconde

BO hors série n° 2 du 30 août 2001 – Volume 7

La pratique des technologies de l'information et de la communication (TIC) contribue à motiver le choix positif vers la filière scientifique.

2. Classes de première et terminale série scientifique (S)

- Arrêté du 9 août 2000 relatif au programme d'enseignement obligatoire de la classe de première, série scientifique
BO hors série n° 7 du 31 août 2000

(...)

La plupart des parties du programme se prêtent particulièrement bien à l'utilisation des techniques d'information et de communication (TIC), dont certaines sont étroitement liées au champ disciplinaire. (...)

3. Classe terminale scientifique

- Note de service n° 94-179 du 14 juin 1994 portant définition des épreuves du baccalauréat
BO n° 25 du 23 juin 1994, page 5
- Arrêté du 9 août 2000 relatif au programme d'enseignement obligatoire de la classe de première, série scientifique
BO hors série n° 7 du 31 août 2000
- Arrêté du 20 juillet 2001 relatif au programme d'enseignement obligatoire et de spécialité de la classe terminale, série scientifique
BO hors série n° 5 du 30 août 2001

(...)

Approche du temps en biologie et géologie

Série Accompagnement des programmes, Sciences de la Vie et de la Terre

Sur le plan méthodologique, cette partie pourra utiliser le savoir-faire acquis par les élèves en TPE, notamment dans le domaine de la pratique documentaire, dans l'usage des TICE, etc. (...)

Recherche documentaire sur la frise du temps

Les élèves sont invités à rechercher dans les programmes des classes antérieures, dans des encyclopédies classiques ou numériques, sur Internet, des événements majeurs de l'histoire de la Terre, leur date, leur durée (une liste indicative de ces événements est donnée dans le programme).

(...)

Réflexions sur une chaîne de montagne

À partir d'une recherche documentaire, on présente un scénario de constitution et de destruction d'une chaîne de montagne. On réfléchit alors sur l'échelle de temps propre à ce type de phénomène géologique et les difficultés de datation et de mesure de durée que cela pose. (...)

Réflexions sur les durées

Les élèves sont invités à faire une recherche documentaire sur les durées d'objets (ou de mécanismes) géologiques et biologiques. Ils en présentent quelques-uns et les classent selon leur durée. Une réflexion critique est lancée à propos de la comparaison avec l'échelle de temps humaine, le choix des outils appropriés pour la détermination de durées de différents ordres de grandeur, la fiabilité des résultats, etc. (...)

Sciences de l'ingénieur

1. Classe de seconde

- Arrêté du 20 juillet 2001
BO hors série n° 2 du 30 août 2001

Initiation aux sciences de l'ingénieur

« (...) La complexité actuelle des produits et l'amélioration constante de leurs performances, dues entre autre à l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication, exigent des compétences pluridisciplinaires avec une compréhension approfondie des principes qui les gouvernent. »

Informatique et systèmes de production

« (...) L'élève qui suit l'enseignement ISP est placé au cœur du système de production : il est acteur à part entière, en interactivité avec les autres élèves. Pour ce faire, une part importante du temps de formation (environ 80 %) doit être consacrée aux activités de réalisation, en utilisant tous les moyens techniques et toutes les aides informatiques nécessaires, y compris l'accès aux bases de données. La démarche inductive est privilégiée et les indispensables phases de structuration des connaissances s'appuyant fortement sur les actes de production et de contrôle sont organisées durant les 20 % restants. »

2. Cycle terminal de la série scientifique

- Arrêté du 20 juillet 2001
BO hors série n° 3 du 30 août 2001

« Projet pluritechnique encadré

Une partie des activités de la classe de terminale est réservée à la réalisation d'un projet pluritechnique encadré (PPE) qui exerce la créativité des élèves, met en œuvre et complète les savoirs et les savoir-faire visés par la formation et développe les capacités de réflexion autonome et de travail en groupe organisé des élèves.

Structurée en démarche de projet, cette réalisation peut débiter par la recherche d'une documentation relative au sujet abordé, se poursuivre par la définition d'une architecture et aboutir à la création, la modification, la validation, la configuration, la mise en œuvre et le test de solutions constructives ou de processus.

Associée à un mini dossier témoignant de la démarche conduite, la production pourra prendre diverses formes : fichiers, maquette de simulation, prototype de pièce, dispositif de mesure d'une performance du produit ou du système en réponse au CdCF, etc.

L'ensemble des ressources documentaires et des moyens disponibles dans le laboratoire pourra être mobilisé pour mener à bien les activités de projet. L'éventualité d'un travail conduit en collaboration avec d'autres sections de l'établissement peut également présenter un intérêt pour la découverte de divers procédés et pour l'illustration concrète de la démarche d'ingénierie. »

Sciences économiques et sociales

1. Classe de seconde

BO hors série n° 6 du 29 août 2002 – Arrêté du 1^{er} juillet 2002

Programme de sciences économiques et sociales, série générale et technologique –
Volume 11

[...]

Enseignement de détermination

En raison de l'importance du travail sur documents dans cette discipline, il devra les guider dans la recherche de l'information, leur apprendre à s'interroger sur les sources et la construction des données comme à utiliser cette information dans des productions orales et écrites. (...)

À cet effet, on s'appuiera sur le Centre de Documentation et d'Information (CDI) et sur l'Internet, en s'aidant en particulier des ressources proposées par les sites nationaux et locaux du réseau du ministère de l'Éducation nationale. (...)

Le contenu de l'enseignement de SES, les démarches mises en œuvre et la pratique des technologies de l'information et de la communication (TICE) contribuent au choix des élèves en matière d'orientation. (...)

Présentation du document

- Les notions que les élèves doivent connaître, pouvoir préciser et utiliser.
- Des indications complémentaires à l'intention plus particulière des professeurs.

Elles fournissent une grille de lecture indispensable à la mise en œuvre de ce programme, les attendus de ce programme et elles suggèrent des approches possibles ainsi que des appuis documentaires. (...)

Dans le cadre des travaux pratiques, on pourra demander aux élèves de mener des observations d'organisations (recueil de données, analyse, etc.) pouvant aboutir à des dossiers, exposés, etc. réalisés en groupe. Ces travaux pourront prendre la forme d'enquêtes, de recherches sur l'Internet (sites d'entreprises), sur cédéroms ou à partir de mallettes pédagogiques. (...)

2. Classe de première série économique et sociale (ES)

- Arrêté du 5 juin 2001 – Programme d'enseignement obligatoire de sciences économiques et sociales

BO n° 28 du 12 juillet 2001

- Arrêté du 22 juillet 1996 relatif au programme de l'enseignement obligatoire au choix de la classe de première de la série ES, anciennement dénommée « option »

BO n° 33 du 19 septembre 1996

(...)

Enseignement obligatoire

Finalités et objectifs des sciences économiques et sociales

Une utilisation régulière des technologies de l'information et de la communication pourra dynamiser la recherche d'information et l'autonomie des apprentissages, faciliter le travail coopératif et améliorer les productions individuelles. (...)

On pourra aussi s'appuyer sur des exemples pris dans l'actualité, qui se prêtent bien à la recherche documentaire, y compris sur l'Internet, à l'utilisation de la presse et aux visites d'entreprises. (...)

On veillera à utiliser les technologies de l'information et de la communication pour mobiliser des ressources locales, nationales et européennes (banques de données, logiciels de simulation et de traitement, Internet). (...)

3. Classe terminale : série économique et sociale (ES)

- Arrêté du 30 juillet 2002, Programme de sciences économiques et sociales
BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002 – Volume 12
- Note de service n° 97-164 du 30 juillet 1997 fixant la définition de l'épreuve
BO n° 30 du 4 septembre 1997
- Note de service n° 2003-113 du 17 juillet 2003 complétant la note de service n° 97-164 du
30 juillet 1997
BO n° 30 du 24 juillet 2003

(...)

Programme enseignement obligatoire

Croissance, changement social et développement.

Les indications complémentaires ont un triple objectif :

(...)

- faciliter sa mise en œuvre dans les classes en suggérant des approches et des appuis documentaires, ainsi qu'en proposant des perspectives propres à chacun des thèmes comme à leurs articulations. (...)

Sciences et technologie de la gestion

Comptabilité et finance d'entreprise

1. Classe terminale STG

BO hors série n° 2, 24 février 2005

(...)

Le programme comporte sept parties :

- l'organisation de la comptabilité dans l'entreprise montre aux élèves la nécessité de coordonner des activités à travers un langage commun en utilisant une diversité de moyens de traitement de l'information ;
- la production de l'information financière s'attache à la comptabilisation et au contrôle des opérations courantes et complète l'étude menée en classe de première sur l'élaboration de l'information comptable.

Indications méthodologiques

L'enseignement du programme de la classe terminale, dans la continuité de celui de la classe de première, doit privilégier la réflexion plutôt que la technicité. Il vise à l'analyse des informations et à la proposition de solutions tout en gardant une vision globale du fonctionnement de l'entreprise. (...)

Sciences et technologie de la gestion

Économie – Droit

1. Classe première STG

BO hors série n° 1, 12 février 2004

Droit

L'horaire global de formation comporte :

- des heures de cours permettant d'acquérir les concepts fondamentaux et les notions économiques et juridiques indispensables ;
- des heures de travaux dirigés fondés sur la mise en œuvre de démarches méthodologiques conduisant à une recherche documentaire, à l'analyse de données réelles ou de situations concrètes, à la mise en relation des savoirs économiques et juridiques y compris dans leur articulation avec les disciplines de gestion qui fondent les différentes spécialités.

Indications méthodologiques

- développer une argumentation juridique structurée en mobilisant des connaissances ;
- effectuer une recherche (textes, décisions de justice...) permettant de s'assurer de la validité et de l'actualité d'une information ; analyser et exploiter une documentation juridique : textes réglementaires, documents spécifiques (contrats, sommaires de jurisprudence...), décisions de justice, etc. Ces démarches rendent indispensable le recours aux supports documentaires les plus récents ainsi que l'utilisation régulière et raisonnée des technologies de l'information et de la communication pour mobiliser des ressources locales, nationales, communautaires, internationales. (...)

Économie

(...)

Indications méthodologiques

Le travail à l'aide de documents est ainsi une démarche pédagogique adaptée aux apprentissages tant méthodologiques que conceptuels. Il est cependant essentiel que ces documents correspondent au niveau de la classe de première et illustrent de façon pertinente et concrète les notions étudiées.

Ces démarches rendent indispensables le recours aux supports documentaires les plus récents ainsi que l'utilisation régulière et raisonnée des technologies de l'information et de la communication pour mobiliser des ressources locales, nationales, communautaires, internationales. (...)

2. Classe terminale STG

BO hors série n° 2, 24 février 2005

Droit

(...)

Indications méthodologiques

Les apprentissages méthodologiques menés en classe de première seront réinvestis en classe terminale. (...)

Économie

(...)

Indications méthodologiques

Le travail à l'aide de documents est ainsi une démarche pédagogique adaptée aux apprentissages tant méthodologiques que conceptuels. Il est cependant essentiel que ces documents correspondent au niveau de la classe de terminale et illustrent de façon pertinente et concrète les notions étudiées.

À cette fin, les démarches pédagogiques mises en œuvre doivent permettre l'acquisition des compétences méthodologiques suivantes :

- rechercher une information économique, en apprécier la validité et l'actualité ;
- lire et interpréter des données économiques présentées sur différents supports (tableaux et graphiques, par exemple) ;
- analyser des faits, des situations, des mécanismes économiques et en mesurer la portée ;
- développer une argumentation économique structurée en mobilisant les connaissances qui s'y rapportent et en choisissant des modalités d'expression appropriées. Ces démarches rendent indispensable le recours aux supports documentaires les plus récents ainsi que l'utilisation régulière et raisonnée des technologies de l'information et de la communication pour mobiliser des ressources locales, nationales, communautaires et internationales. (...)

Sciences et technologie de la gestion

Information – Communication – Gestion

BO hors série n° 1 du 12 février 2004 – Programme des lycées

Annexe 1

1. Première STG Spécialité « Communication »

(...)

Présentation générale

Les objectifs du programme

(...)

- Percevoir le rôle de l'information dans les organisations et de comprendre l'exigence de qualité de cette information. (...)

Ces objectifs nécessitent de recourir aux concepts issus des sciences humaines qui seront mobilisés dans les enseignements de gestion. (...)

- Rechercher et analyser l'information pertinente. (...)

- Utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les actions de recherche, de production, de transmission et de diffusion de l'information.

L'enseignement d'information et communication doit permettre l'acquisition des notions fondamentales des sciences de la communication, de l'information et de l'organisation et leur mobilisation dans le contexte des organisations. Il contribue d'une part à donner la maîtrise d'instruments de formalisation de l'information et de sa circulation au sein des organisations, d'autre part à fixer les bases technologiques permettant d'éclairer les logiques d'implantation, de configuration et d'usage des TIC. En classe de première, il s'agit d'installer durablement la culture technologique du réseau : en termes d'accès à l'information, de partage de données et d'applications, de responsabilité et de respect des règles d'utilisation. (...)

L'architecture du programme

(...)

● L'information (...)

Cette partie a pour objectif d'apprendre à chaque élève à rechercher une information pertinente en lui donnant les moyens d'un choix raisonné des outils et démarches d'accès à l'information en fonction des objectifs recherchés et d'en assurer l'analyse. Tout au long de leurs études et de leur vie professionnelle, les élèves devront être capables de trier, traiter, contrôler, restituer, critiquer et analyser les informations. Il est donc nécessaire de les y former par l'apprentissage des notions et des modes de raisonnement associés et par le développement d'une aptitude à l'analyse critique. (...)

| Thèmes | Sens et portée de l'étude | Notions et contenus à construire |
|---|---|---|
| <p>3.2.3. Communication écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécificités liées à l'exigence de qualité rédactionnelle - Spécificités liées à l'exigence de qualité formelle <p>3.2.4. Communication visuelle et audiovisuelle</p> | <p>Dans les organisations, la communication écrite, visuelle, audiovisuelle a des spécificités et des contraintes qu'il est important de reconnaître.</p> <p>La communication écrite et visuelle d'une organisation a un impact important sur son image.</p> <p>En communication écrite, la construction du sens et la lisibilité des messages dépendent de plusieurs facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une argumentation construite ; - une structure formelle ; - le choix d'un support et d'un style de présentation du document. <p>La communication écrite dans les organisations mobilise donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une méthodologie raisonnée conduisant de l'analyse de la situation de communication à la production du message ; - le recours à des modes d'écriture, de présentation et de diffusion variés, manuscrits ou automatisés. <p>Cette partie introduit l'étude de signes (mots, images), d'éléments symboliques (couleurs, typographie, densité d'écriture), elle met aussi en avant le langage des sens (sons, animation).</p> | <p>Argumentation propre aux écrits des organisations : accroche, structure logique, maintien de l'attention, mécanismes d'influence.</p> <p>Relation entre le style d'expression écrite et l'image de l'organisation.</p> <p>Mise en page, unité de présentation, combinaison image/texte.</p> <p>Couleurs, typographie, densité d'écriture, animation, sons.</p> |
| <p>3.3 Communication et réseaux informatiques</p> <p>3.3.1. Principes de la communication en réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion de réseau - Architecture du réseau - Accès aux ressources <p>3.3.2. Spécificités de la communication électronique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécificités liées au recours aux technologies de l'information et de la communication | <p>Les réseaux offrent la possibilité de diffuser des documents électroniques, d'accéder à des applications, de communiquer des messages en mode synchrone ou asynchrone, en ligne ou hors ligne, en mode diffusion (liste de diffusion) ou questions-réponses (forums).</p> <p>Le réseau est organisé à partir d'éléments matériels, d'interfaces et de protocoles qui servent à établir les communications et à assurer le transfert fiable de l'information.</p> <p>Les ressources du réseau sont repérées par des adresses. Les adresses Internet désignent les hôtes (ordinateurs) sur le réseau, les adresses réticulaires permettent d'accéder à un document sur la toile ; les adresses électroniques identifient un correspondant.</p> <p>La communication électronique modifie les pratiques de communication des organisations : message moins formel dans sa présentation et sa formulation, plus concis dans son contenu, répondant à une recherche d'efficacité. Elle présente un ensemble d'avantages (gain de temps, coût moindre, choix de la communication en temps réel ou différé, suppression des limites spatiales et temporelles) et d'inconvénients (excès d'informations et de documentation, problèmes de confidentialité et de sécurité des informations).</p> | <p>Composants du réseau : postes de travail, serveurs, équipements d'interconnexion.</p> <p>Services offerts par les ordinateurs hôtes du réseau : serveur de fichiers, d'impression, d'applications.</p> <p>Rôles des principaux protocoles réseaux sur Internet.</p> <p>Principes d'accès aux ressources du réseau.</p> <p>Adressage des hôtes sur le réseau, des ressources et des correspondants.</p> <p>Impact des TIC sur la forme, le contenu, le mode de communication. Identification et évaluation des risques et des potentialités d'une communication électronique.</p> |

| Thèmes | Sens et portée de l'étude | Notions et contenus à construire |
|--|--|---|
| C. L'INFORMATION (Durée indicative : 40 heures) | L'information constitue un élément capital pour l'individu et pour les groupes. Elle subit des transformations en liaison avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication. En effet, celles-ci ont des répercussions sur la vie sociale en général et celle des organisations en particulier. Il est utile de les repérer et de les analyser en adoptant une attitude réfléchie et prudente. | |
| 1. L'information et les concepts associés | | |
| 1.1. Définition | L'information (au sens générique du terme) peut avoir diverses significations. On nomme donnée l'information qui est l'objet d'un traitement informatique ; on qualifie d'information le stimulus provenant de l'extérieur qui est interprété par l'individu ; l'information interprétée, structurée et mémorisée devient connaissance. | Donnée, information, connaissance. |
| 1.2. Caractéristiques | L'information a une nature spécifique (quantitative, qualitative). Elle prend des formes différentes et provient de sources différentes. Son statut est : « plus ou moins confidentielle », « diffusible »... Elle présente des qualités telles que la précision, la rapidité d'accès et l'actualité. Son coût est plus ou moins élevé en fonction de ses qualités. | Nature et formes. Origine et statut. Qualités : précision, rapidité d'accès, actualité, pertinence. Coût. |
| 1.3. Rôles de l'information | L'information est indispensable pour comprendre les événements extérieurs, prendre des décisions. Elle joue un rôle primordial dans la découverte, l'interprétation et la compréhension de l'environnement. Elle permet à l'individu de se situer dans celui-ci (repérage temporel et spatial), d'analyser et d'anticiper les situations auxquelles il doit faire face. Il convient de : - mettre l'accent sur l'évolution du rôle de l'information (support de l'action, mémoire des opérations, aide à la décision) ; - mettre en évidence le rôle clé de l'information pour la gestion ; - souligner l'impact des technologies de l'information et de la communication sur l'évolution de son rôle. | L'information, outil de communication interne et externe. L'information, outil d'aide à la décision. L'information, instrument du travail collaboratif. |
| 2. La recherche d'information | Cette partie du programme est destinée à montrer l'intérêt et à proposer les moyens de la maîtrise de l'acquisition de l'information. En ce sens, elle a une vocation essentiellement méthodologique visant au repérage : - du contexte dans lequel s'inscrit une recherche d'information ; - de la nature des informations recherchées ; - des sources disponibles ; - des opérations de traitement auxquelles elles sont soumises ; - de l'analyse critique des résultats obtenus. | |

| Thèmes | Sens et portée de l'étude | Notions et contenus à construire |
|--|--|---|
| 2.1. Identification du besoin d'information et typologie des sources | L'examen de l'origine du besoin d'information est un moyen d'aborder et de relever certaines des caractéristiques de l'information recherchée. Le contexte de référence permet de repérer l'éventuelle diversité des points de vue et de délimiter l'objet de la recherche. | Identification du problème, des objectifs et des contraintes (techniques, financières, temporelles). Nature et type des informations recherchées. Typologie des sources : - internes et externes ; - primaires, secondaires. |
| 2.2. La recherche documentaire - Sources d'information - Méthodologie de recherche | La connaissance de la diversité des sources d'information constitue un préalable. L'identification des sources met l'accent sur leur pertinence par rapport au besoin d'information exprimé : - bibliothèques et centres de documentation spécialisés ; - système d'information d'une organisation ; - toile mondiale. L'approche des principaux outils documentaires (catalogues de bibliothèques, de médiathèques, index, bibliographies, outils de recherche en ligne) s'appuie sur leur usage dans une mise en situation effective. Le recours aux expressions logiques utilisant les symboles de priorité, de troncature et les opérateurs logiques (et, ou, pas) permet d'améliorer l'acuité et l'efficacité des recherches. | Caractéristiques des sources d'informations et modes d'accès. Moyens de repérage de l'information. Critères de sélection formels et intellectuels. Moteurs d'indexation, annuaires thématiques, méta moteurs, groupes de news. Expression logique, opérateurs logiques. |
| 2.3. L'enquête | L'enquête permet de collecter des données lorsque les sources d'information secondaires n'existent pas. Un questionnaire simple structure le recueil des informations à obtenir auprès des personnes interrogées. | Enquête. Structuration du questionnaire. Types de questions. Traitement des réponses. |
| 2.4. Contrôle et évaluation de la recherche | Les résultats d'une recherche sont contrôlés et évalués sous plusieurs angles : efficacité de la recherche et pertinence des résultats, qualité des informations collectées. Lors de l'évaluation des résultats d'une recherche d'information, il est important d'adopter un esprit critique. | Identification des critères d'évaluation : - fiabilité et pertinence : auteur, source, date, contenu, etc. ; - ressources mobilisées : temps, coût. |

BO hors série n° 1 du 12 février 2004 – Annexe 1

Indications complémentaires

(...)

Stratégie pédagogique

Le recours aux technologies de l'information et de la communication est privilégié et toutes les ressources de l'établissement doivent être disponibles, qu'il s'agisse des outils de communication (magnétoscopes, caméscopes, vidéo-projecteurs, etc.), des logiciels de gestion, du réseau pédagogique ou d'Internet. (...)

Communication et réseaux informatiques

(...)

● Principes de la communication en réseau

Cette initiation vise à familiariser l'élève avec le travail en réseau en l'invitant à en observer les potentialités et à en mesurer les risques. Le réseau n'est pas uniquement objet d'étude,

il est aussi support de communication dans la classe pour organiser le stockage de la documentation, diffuser des informations pratiques, donner accès à des supports de cours, échanger avec ses pairs et les professeurs.

Le recours systématique au réseau comme support de l'activité pédagogique participe de l'apprentissage. Les usages du réseau doivent donner lieu à une analyse dans le but de mettre en évidence les notions associées :

- se connecter au réseau : service, utilisateur, groupes d'utilisateurs, droits d'accès ;
- lire les paramètres réseau d'un poste de travail : adresse IP, services, protocoles ;
- accéder aux ressources du réseau, les utiliser : nature des ressources, chemins d'accès ;
- utiliser le réseau pour échanger des documents électroniques ;
- accéder à un site ou à un document sur Internet : protocoles utilisés, débit, format des fichiers, adresse réticulaire ;
- rendre accessible une ressource sur le réseau local : services de partage et de contrôle d'accès ;
- rechercher des virus, identifier et bloquer les messages indésirables : identification des risques.

L'analyse de la structure des types adresses le plus fréquemment utilisées – adresse réticulaire (URL), adresse de messagerie électronique, adresse IP (*Internet Protocol*) – doit conduire à l'explicitation des principes d'adressage. L'approche fonctionnelle des composants du réseau – ordinateurs hôtes du réseau, média, concentrateur, commutateur, routeur – sera facilitée par une représentation schématisée d'un réseau réel. L'initiation à la gestion des groupes d'utilisateurs doit être l'occasion de sensibiliser les élèves à la notion de sécurité sur les réseaux et de mettre en évidence les méthodes fondamentales : enregistrement des comptes d'utilisateurs, mot de passe, appartenance à des groupes, affectation de droits d'accès. Il s'agit d'abord de responsabiliser les élèves en montrant que l'éducation à la sécurité du système informatique implique le respect de procédures mais aussi d'une éthique pouvant être exprimée à travers une charte du bon usage des ressources du réseau. La dimension citoyenne de cette éducation implique une sensibilisation au respect d'autrui, de son espace de travail virtuel, de son expression, de la propriété des contenus diffusés sur le réseau ainsi qu'une information précise sur les risques liés à la consultation de sites illicites ou susceptibles de choquer la sensibilité des élèves.

(...)

L'information

L'information est nécessaire à l'individu, à l'organisation et à la société. Elle constitue, en gestion, une ressource indispensable qui participe à la création de valeur. Son étude relève à la fois des sciences humaines et des sciences de l'information. Cette partie du programme présente le concept d'information et s'attache à démontrer son rôle pour les individus et pour les organisations.

Elle aborde la recherche d'informations en insistant sur les procédures à mettre en place, l'identification des étapes de la démarche à installer, la connaissance des outils et des méthodes spécifiques et leur utilisation. Elle sensibilise les élèves à l'évaluation des informations recueillies pour leur permettre d'adopter une attitude critique.

● **L'information et les concepts associés**

Là encore, la démarche pédagogique recommandée est la suivante :

Observation ⇒ Analyse ⇒ Conceptualisation

• *Définition*

On s'attache à définir le concept d'information en fonction de sa nature en partant de faits ou d'événements pour arriver à la connaissance. On démontre que, de la donnée à la connaissance, il s'agit d'un continuum au cours duquel l'intervention humaine devient croissante. On montre, au niveau collectif, la place qu'occupe l'information dans la société, le rôle de l'évolution des technologies de l'information, leurs répercussions sur la vie sociale en général et celle des organisations en particulier, tout en suscitant une attitude réfléchie et prudente. Les mythes et les réserves que suscitent les technologies de l'information sont évoqués.

- *Caractéristiques*

Les caractéristiques de l'information (formes, origine, statut, qualité et coût) sont abordées sous un aspect opérationnel. Il s'agit de partir de réalités facilement compréhensibles pour l'élève et de déboucher ensuite sur des illustrations propres à l'entreprise de façon à le familiariser à l'organisation. On montre que l'information peut provenir de différentes sources formelles ou informelles que l'élève doit pouvoir distinguer et qui sont développées dans la troisième partie. Elle peut se voir attribuer un statut plus ou moins important en fonction des qualités qu'elle présente (rareté, précision, confidentialité, impact...). L'information devenant stratégique pour l'organisation, on doit envisager son coût (coût d'acquisition, de collecte, d'interprétation...).

- *Rôle de l'information*

Les flux d'informations permettent de découvrir l'environnement, de se repérer, de s'en faire une représentation et de comprendre son fonctionnement. Information et communication sont étroitement liées.

Là encore, le cours peut être illustré par des exemples, au départ empruntés à l'univers de l'élève puis transposés à l'entreprise de façon à le familiariser avec cette réalité. On peut s'appuyer sur des exemples démontrant que l'information prend des formes variées et souvent combinées (numériques, alphanumériques, sonores, visuelles, fixes ou animées). Des situations de travail collaboratif sont proposées aux élèves : participation à plusieurs à la réalisation de supports d'informations (panneau d'information, charte de l'utilisation en libre-service d'une salle informatique, présentation de leur filière de formation).

● La recherche d'information

- *Identification du besoin d'information et typologie des sources*

Les scénarios de recherche doivent s'appuyer sur des besoins concrets d'informations, de connaissances. Ils peuvent faire référence à tous les champs disciplinaires de la formation, dans l'ordre des enseignements généraux comme dans celui des enseignements technologiques. La concertation entre les enseignants concernés et les personnels de documentation s'impose. La démarche prendra en compte les contraintes opérationnelles : usuels disponibles, moyens d'investigation et de consultation, durée prévue, formes et modalités de restitution.

- *La recherche documentaire*

Des supports diversifiés sont utilisés pour faire acquérir cette compétence et s'assurer que les élèves l'exercent quelles que soient les informations analysées :

- la toile mondiale, les listes de diffusion, les abonnements, les consultations périodiques de favoris (en particulier pour la veille informationnelle), ainsi que le recours aux supports numériques ;
- les bibliothèques réelles ou virtuelles ;
- les centres de documentation, en particulier spécialisés ;
- le système d'information d'une organisation, à travers une base de données manipulées à l'aide d'un langage de requête.

Dans les établissements, il s'agit de démontrer le rôle des documentalistes : il est souhaitable de s'appuyer sur leur savoir-faire pour illustrer cette partie. Le recours aux technologies de l'information et de la communication est indispensable. Il doit déboucher sur des applications concrètes et diversifiées avec utilisation d'outils adaptés pour trouver avec efficacité les informations recherchées. On cherche notamment à expliciter les méthodes de référencement et de recherche sur la toile en mettant en évidence les caractéristiques communes et les spécificités des différents moteurs de recherche disponibles sur Internet (règles syntaxiques, commandes logiques, opérateurs logiques). Une importance toute particulière est accordée au développement de l'esprit critique des élèves. Il est nécessaire d'être attentif aux motivations et aux enjeux des auteurs, à leur crédibilité, aux procédés choisis pour donner du sens à l'information en s'appuyant sur les parties « comportement de l'individu » et « communication » du programme. Il est essentiel d'insister sur la nécessaire prudence à adopter vis-à-vis des informations disponibles sur Internet ou dans les autres médias et de mettre en place les réflexes de contrôle de pertinence et de validité des informations recueillies. (...)

Sciences et technologie de la gestion

Spécialité « Gestion »

(...)

1. Les objectifs du programme :

- mettre en œuvre une communication écrite ou orale ;
- rechercher et analyser l'information pertinente ;
- utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les actions de recherche, de production de l'information et de communication. (...)

Il contribue d'une part à donner la maîtrise d'instruments de formalisation de l'information et de sa circulation au sein des organisations, d'autre part à fixer les bases technologiques permettant d'éclairer les logiques d'implantation, de configuration et d'usage des TIC. En classe de première, il s'agit d'installer durablement la culture technologique du réseau : en termes d'accès à l'information, de partage de données et d'applications, de responsabilité et de respect des règles d'utilisation. (...)

2. L'information

Cette partie permet à chaque élève d'acquérir les connaissances et de développer les pratiques nécessaires à l'obtention d'une information pertinente. En effet, tout au long de leurs études et de leur vie professionnelle, les élèves devront être capables de trier, traiter, contrôler, restituer, critiquer, analyser les informations. Il est donc nécessaire de les y former par le développement d'une démarche et d'une aptitude à l'analyse critique. Les deux parties du programme présentent des caractéristiques communes :

- elles ont pour objectif d'installer les premières notions de communication et de gestion de l'information et les pratiques associées dans un contexte organisationnel ;
- elles ont pour point d'entrée une approche située au niveau de l'individu : communication interpersonnelle, compréhension des mécanismes de base de la communication organisationnelle et commerciale, recherche et traitement de l'information. Dans le cadre de leur poursuite d'études, les élèves mobiliseront ces notions et les enrichiront au niveau du groupe (service, groupe projet, équipe...) et au niveau de l'organisation dans son entier ;
- leur champ d'application est clairement l'organisation - entité finalisée composée d'un collectif d'individus - sous toutes ses formes et dans ses aspects internes et externes. Des exemples ou des applications peuvent, dans une première approche pédagogique, être empruntés à des situations plus familières pour les élèves ;
- leurs domaines d'illustration et de mobilisation des connaissances se situent dans les domaines comptable, administratif et commercial afin que les élèves mesurent l'intérêt des apports notionnels et technologiques pour l'activité de gestion des organisations dans son ensemble ;
- elles prennent en compte des technologies de l'information et de la communication par l'étude des concepts, des méthodes et des outils qui leur sont propres. (...)

| Thèmes | Sens et portée de l'étude | Notions et contenus à construire |
|---|--|---|
| <p>B. LA RECHERCHE D'INFORMATION (Durée indicative : 30 heures)</p> <p>1. L'identification du besoin d'information et typologie des sources</p> | <p>Cette partie du programme est destinée à montrer l'intérêt et à proposer les moyens de la maîtrise de l'acquisition de l'information. En ce sens, elle a une vocation essentiellement méthodologique visant au repérage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du contexte dans lequel s'inscrit une recherche d'information ; - de la nature des informations recherchées ; - des sources disponibles ; - des opérations de traitement auxquelles elles sont soumises ; - de l'analyse critique des résultats obtenus. <p>L'examen de l'origine du besoin d'information est un moyen d'aborder et de relever certaines des caractéristiques de l'information recherchée. Le contexte de référence permet de repérer l'éventuelle diversité des points de vue et de délimiter l'objet de la recherche.</p> | <p>Identification du problème, des objectifs et des contraintes (techniques, financières, temporelles). Nature et type des informations recherchées. Typologie des sources : - internes et externes ; - primaires, secondaires.</p> |
| <p>2. La recherche documentaire</p> <p>- Sources d'information</p> <p>- Méthodologie de recherche</p> | <p>La connaissance de la diversité des sources d'information constitue un préalable. L'identification des sources met l'accent sur leur pertinence par rapport au besoin d'information exprimé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bibliothèques et centres de documentation spécialisés ; - système d'information d'une organisation ; - toile mondiale (web). <p>L'approche des principaux outils documentaires (catalogues de bibliothèques, de médiathèques, index, bibliographies, outils de recherche en ligne) s'appuie sur leur usage dans une mise en situation effective. Le recours aux expressions logiques utilisant les symboles de priorité, de troncature et les opérateurs logiques (et, ou, pas) permet d'améliorer l'acuité et l'efficacité des recherches.</p> | <p>Caractéristiques des sources d'informations et modes d'accès. Moyens de repérage de l'information.</p> <p>Critères de sélection formels et intellectuels. Moteurs d'indexation, annuaires thématiques, méta-moteurs, groupes de News. Expression logique, opérateurs logiques.</p> |
| <p>3. L'enquête</p> | <p>L'enquête permet de collecter les données lorsque les sources d'information secondaires n'existent pas. Un questionnaire simple structure le recueil des informations à obtenir auprès des personnes interrogées.</p> | <p>Enquête. Structuration du questionnaire. Types de questions. Traitement des réponses.</p> |
| <p>4. Le contrôle et l'évaluation de la recherche</p> | <p>Les résultats d'une recherche sont contrôlés et évalués sous plusieurs angles : efficacité de la recherche et pertinence des résultats, qualité des informations collectées. Lors de l'évaluation des résultats d'une recherche d'information, il est important d'adopter un esprit critique.</p> | <p>Identification des critères d'évaluation : - fiabilité et pertinence : auteur, source, date, contenu, etc. ; - ressources mobilisées : temps, coût.</p> |

Indications complémentaires

Indications générales

Le programme d'information et communication traduit une approche renouvelée de cet enseignement caractérisée par :

- l'importance accordée à l'étude de la communication, qu'il s'agisse de la communication interpersonnelle ou de la communication des organisations ;
- une approche méthodologique de la recherche d'informations visant à permettre aux élèves de devenir des acteurs compétents de la gestion de l'information, cette compétence leur étant utile sur le plan scolaire comme sur le plan social. (...)

Le recours aux technologies de l'information et de la communication est privilégié et toutes les ressources de l'établissement doivent être disponibles, qu'il s'agisse des outils de communication (magnétoscopes, caméscopes, vidéoprojecteur, etc.), des logiciels de gestion, du réseau pédagogique ou d'Internet. (...)

La recherche d'information

L'information est une ressource capitale pour les organisations ; c'est pourquoi il est nécessaire de sensibiliser et de former les élèves à cette notion. La recherche d'informations insiste sur les procédures à mettre place car il paraît primordial d'identifier les étapes, de connaître les outils et les méthodes spécifiques et de les utiliser. Elle sensibilise aussi les élèves à l'évaluation des informations recueillies et leur permet d'adopter une attitude critique. Cette étape est essentielle à une époque où les individus sont surinformés et peuvent avoir facilement accès à l'information qu'ils désirent. Les compétences méthodologiques sont développées en prenant appui sur des exemples liés aux organisations (association, entreprise, établissement scolaire) ; ils peuvent concerner un recueil de données ponctuelles ou une recherche d'informations plus complète, impliquant à la fois la constitution d'un dossier documentaire et un recueil d'informations sur le terrain.

L'identification du besoin d'information et typologie des sources

Il s'agit de montrer aux élèves que les informations à rechercher doivent être préalablement définies en fonction du problème posé et du contexte dans lequel il s'inscrit. De même, les sources d'informations, extrêmement diverses, ne sont pas sollicitées par hasard ; les élèves doivent donc acquérir une méthodologie d'identification des sources disponibles, sans se cantonner à une source unique.

La recherche documentaire

Des supports diversifiés sont utilisés pour faire acquérir cette compétence et s'assurer que les élèves l'exercent quelles que soient les informations analysées :

- la toile mondiale, les listes de diffusion, les abonnements, les consultations périodiques de favoris (en particulier pour la veille informationnelle), ainsi que le recours aux technologies de l'information et de la communication en général ;
- les bibliothèques réelles ou virtuelles ;
- les centres de documentation, en particulier spécialisés ;
- le système d'information d'une organisation, à travers une base de données manipulées à l'aide d'un langage de requête. Dans les établissements, il s'agit de démontrer le rôle des documentalistes : il est souhaitable de s'appuyer sur leur savoir-faire pour illustrer cette partie.

Le recours aux technologies de l'information et de la communication est indispensable. Cette étape doit déboucher sur des applications concrètes et diversifiées avec utilisation d'outils adaptés pour trouver avec efficacité les informations recherchées.

On cherche notamment à expliciter les méthodes de référencement et de recherche sur la toile en mettant en évidence les caractéristiques communes et les spécificités des différents moteurs de recherche disponibles sur Internet (règles syntaxiques, commandes logiques, opérateurs logiques).

Une importance toute particulière est accordée au développement de l'esprit critique des élèves. Il est nécessaire d'être attentif aux motivations et aux enjeux des auteurs, à leur crédibilité, aux procédés choisis pour donner du sens à l'information, en s'appuyant sur la partie « communication » du programme. Il est essentiel d'insister sur la nécessaire prudence à adopter vis-à-vis des informations disponibles sur Internet ou dans les autres médias et de mettre en place les réflexes de contrôle de pertinence et de validité des informations recueillies. (...)

Sciences et technologie de la gestion

Communication et Gestion des ressources humaines

1. Terminale STG

BO hors série n° 2, 24 février 2005

| Thèmes | Sens et portée de l'étude | Notions et contenus à construire |
|---|--|---|
| 1.3. Communication organisée et gestion des documents | <p>La gestion des documents participe à la communication organisée.</p> <p>Le document est envisagé comme un ensemble formé par un support et une information qui peut être lu par l'homme ou la machine.</p> <p>La gestion documentaire recouvre les activités d'acquisition, de classement, de stockage et de diffusion des documents liés à l'activité de l'organisation. Des technologies rendent possible une dématérialisation des documents « papier » pour les intégrer dans le système de gestion électronique des documents produits et exploités au sein de l'organisation.</p> <p>L'accès aux documents stockés est facilité par une classification et un rangement adaptés aux utilisations prévues.</p> <p>La diffusion des documents, en interne comme en externe, mobilise les technologies de l'information et de la communication.</p> <p>Toute production de document numérique prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none">- des standards de présentation ;- le nécessaire recours à un ou des logiciel(s) adapté(s) ;- le respect de normes au moment de la production. <p>Les évolutions technologiques et l'évolution des langages de définition et de présentation des documents électroniques tendent à dissocier la structure (le plan), la forme (le style) et le fond (le sens) du document.</p> <p>Limite : La programmation à l'aide d'un langage de description de documents n'est pas un objet d'enseignement.</p> <p>La communication organisée autour d'une tâche, d'un projet, avec interactivité des participants à chaque étape, permet l'enrichissement des documents.</p> | <ul style="list-style-type: none">- Notion de document.- Typologie de documents.- Cycle de vie du document. - Gestion électronique des documents.- Sources des documents.- Acquisition de documents papier. - Critères et procédés de classement.- Stockage. - Portail de l'entreprise, sites Internet et Intranet. • Production et enrichissement des documents :<ul style="list-style-type: none">- modèles de documents ;- formats de documents électroniques ;- langages de définition et de présentation de documents électroniques ;- gestion des versions. |

BO hors série n° 2, 24 février 2005

(...)

Indications complémentaires

Stratégie pédagogique (...)

Les observations et les analyses de phénomènes se font à partir de séquences de films, émissions de télévision, supports spécifiques de formation sur cassette vidéo, cédérom, DVD, ou autres supports.

(...)

● Communication organisée et gestion des documents

• *Notion de document*

Le document peut prendre plusieurs formes en fonction de la technologie employée. Le document électronique prend une place prépondérante dans les organisations :

- la production de nouveaux documents est le plus souvent réalisée sous forme numérique ;
- la mise à disposition de documents « papier » existants nécessite une conversion numérique.

Le cycle de vie d'un document dépend de son utilité et de contraintes légales (fréquence d'accès au document, durée de vie en modification ou en consultation, durée légale et délais de forclusion, niveau de conservation des versions...). Après l'inventaire des supports (permanents et temporaires) et des types d'information (orale, écrite, visuelle), le professeur présente quelques combinaisons possibles donnant naissance à des documents en usage dans des organisations. Les élèves découvrent ainsi la grande variété de documents que peut gérer une organisation. Les documents multimédias entrent dans le champ d'étude.

• *Gestion électronique de documents (GED)*

L'appropriation des concepts liés aux fonctions de la GED s'effectue par la pratique.

Les élèves sont mis en situation :

- d'acquérir et définir l'aspect physique des documents en tenant compte des besoins du lecteur et de son support de lecture (numériser, utiliser un logiciel de reconnaissance optique de caractères (OCR) ;
- d'indexer des documents ; l'indexation repose sur une analyse conceptuelle de documents ;

Il faut distinguer la description formelle du document (type, auteur, date, etc.) à des fins de classement, de la description par concepts permettant de décrire son contenu (mots-clés). Les principaux ordres de classement sont présentés. Le rangement ou mode de classement (approche matérielle) est exclu ;

- de mettre à disposition : des documents, définir des modes d'organisation et de mise à disposition des données et documents. Il s'agit de construire une navigation et une organisation de stockage logique, créer des liens hypertextes au sein de tous types de documents et entre les documents, organiser sur un support de stockage une arborescence en respectant un cahier des charges.

• *Production et enrichissement des documents numériques*

La distinction entre la structure (le plan), la forme (le style) et le fond (le sens) du document contribue à l'élaboration raisonnée, par les élèves, de documents adaptés aux besoins et à la situation de communication. Elle correspond en même temps à l'évolution des langages de description des documents électroniques, de HTML à XML.

Tout document électronique doit être adapté au contexte de sa mise à disposition de destinataires qui peuvent être divers. Cela nécessite en conséquence de :

- respecter une charte graphique, des feuilles de styles et des modèles ;
- adapter les documents aux formats de textes et d'images (formats graphiques (tif), formats d'images (gif, BMP, jpeg, etc.), formats de textes (pdf) ;
- produire les documents en prenant en compte leurs modes de diffusion (écran, impression).

L'appropriation des concepts associés à la production et l'enrichissement des documents numériques est consolidée par la pratique : dans le cadre de leur scolarité et plus particulièrement de ce programme, seuls ou en équipes réduites, les élèves sont amenés concrètement à créer des modèles, utiliser des feuilles de styles, organiser leurs fichiers, stocker leurs documents, utiliser méthodes et outils propres au travail collaboratif. Ils sont ainsi amenés à

enrichir un même document et à en gérer les versions. Tout travail de conception de documents respecte obligatoirement les phases suivantes :

- Analyse (forme et fond).
- Réalisation.
- Contrôle.

Quel que soit le document réalisé, l'approche technique relative à cette réalisation doit être précédée d'une analyse (objectifs de communication, finalités, structure, forme, fond du document, pertinence du support, de l'outil utilisé, etc.) et suivie d'un contrôle de qualité. L'enseignement prend appui sur les possibilités offertes par les logiciels bureautiques (modèles, plans, feuilles de style) et par les langages de description des documents.

L'élève ne pratique aucune programmation à l'aide d'un langage de description de documents. Cependant, à l'aide des versions les plus récentes de nombreux logiciels, en particulier de bureautique, recourant au langage de description de documents, il peut réaliser certaines activités.

Par exemple :

- l'observation et l'interprétation de la description de documents simples réalisée à l'aide de langages spécialisés (HTML et XML) ;
- la production et l'enrichissement de documents à l'aide de logiciels de bureautique ;
- l'adaptation de documents à la norme de l'entreprise dont la structure et le style sont déjà fournis ;
- l'adaptation d'un document source (XML, par exemple) vers des présentations de formes différentes (document textuel, rapport, plaquette, diaporama, etc.) dont les styles sont déjà fournis.

• *Protection, sécurité des documents et archivage*

Les élèves doivent identifier les enjeux, les risques et les techniques de piratage utilisées, pour apprécier les mesures de sécurité à mettre en œuvre dans un environnement informatique en réseau.

Les enseignants doivent sensibiliser les élèves aux contrôles relatifs à :

- la sécurité des données, plus particulièrement aux autorisations d'accès aux fichiers par mots de passe afin qu'ils en connaissent les principes. Les aspects techniques qui relèvent de l'administration d'un réseau sont exclus ;
- la sécurité d'accès : appliquer différents niveaux de sécurité (exemple : mettre en œuvre une protection au niveau du document ; analyser au sein du réseau les effets d'une sécurité individuelle, d'un groupe).

L'attention des élèves est attirée sur la protection et le respect des droits des personnes, la propriété littéraire, artistique et industrielle. Ce point est étudié en référence aux notions abordées en Droit en classe de première (droits patrimoniaux) et de terminale (droits de propriété industrielle).

La nécessité de contrôles sur la sécurité des données peut être illustrée à partir d'exemples en liaison avec la gestion des ressources humaines : base de données sur le personnel en ligne utilisées par des groupes d'utilisateurs différents contenant des données générales et des données confidentielles, salaires, renseignements médicaux, etc.

La gestion électronique des documents (GED) ou leur décentralisation peut apporter des remèdes à l'encombrement souvent coûteux des archives. Les différents types d'archives sont simplement énoncés en relation avec la fréquence de leur utilisation. L'intérêt des différents supports d'archives notamment des supports optiques pour la GED est également simplement énoncé. (...)

Sciences et technologie de la gestion

Gestion des systèmes d'information

1. Terminale STG

(...)

Présentation du programme

La compréhension des systèmes d'information actuels impose la connaissance des technologies qui les supportent et le repérage des opportunités dont elles sont porteuses pour l'organisation.

Le programme de « Gestion des systèmes d'information » (GSI) vise l'acquisition des savoirs et savoir-faire mobilisés dans l'étude des systèmes d'information et de leur évolution en intégrant leurs dimensions organisationnelles, humaine et technologique.

En privilégiant cette approche tridimensionnelle du système d'information, le programme offre aux élèves la possibilité d'acquérir les repères fondamentaux permettant :

- de mesurer les contributions du système d'information à l'organisation ;
- d'évaluer les potentialités et les limites des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cadre du système d'information ;
- de mettre en œuvre des démarches et des outils pour assurer l'adaptation du système d'information aux besoins de l'organisation.

Indications complémentaires

Système d'information et organisation

Les contributions du système d'information à l'organisation.

L'élève doit percevoir le système d'information comme l'interaction de sous-ensembles technologiques, organisationnels et humains permettant d'acquérir, de traiter, de stocker, de communiquer des informations.

(...)

Indications méthodologiques

Il met en œuvre une application de productivité personnelle faisant appel à des données du système d'information (traitement local de données extraites d'une base de données). (...)

Sciences et technologie de la gestion

Management des organisations

1. Première STG Spécialités « Communication » et « Gestion »

BO hors série n° 1, 12 février 2004 Annexe Management des organisations

(...)

Indications générales

Ces objectifs déterminent des méthodes de travail qui supposent :

- l'observation et la description des organisations dans leur fonctionnement interne et externe ;
- l'utilisation systématique de documents faisant référence à des exemples tirés de la réalité récente (écrits, audiovisuels ou numériques) ;
- la production de synthèses, commentaires et argumentations écrites ou orales. (...)

2. Terminale STG

BO hors série n° 2, 24 février 2005

(...)

Indications générales

Ces objectifs déterminent des méthodes de travail qui supposent :

- la collecte, le traitement et l'analyse d'informations permettant de caractériser les organisations et de décrire leurs fonctionnements interne et externe ;
- l'utilisation systématique de documents faisant référence à des exemples tirés de la réalité récente (écrits, audiovisuels ou numériques) ;
- la confrontation individuelle ou collective au monde réel des organisations et la production de fiches d'observation ou de grilles d'analyse ;
- la production de synthèses, commentaires et argumentations écrites ou orales.

Pour mettre en œuvre ces méthodes, il est nécessaire que l'enseignement de management des organisations soit dispensé, au moins partiellement, dans une salle équipée d'outils informatiques et disposant d'un accès au réseau Internet. (...)

Sciences et technologie de la gestion

Marketing

1. Terminale STG

BO hors série n° 2, 24 février 2005

Marketing « marketing »

(...)

Indications complémentaires et limites

Le recueil et l'analyse des informations commerciales.

Les niveaux et les types d'informations commerciales sont mis en valeur :

- informations globales (ex. : nombre de concurrents ou niveau de la demande sur un marché) ;
- informations spécifiques à une entité (client, concurrent) : identification / qualification, « historique » commercial (contacts commerciaux), comportement, attitude.

Les informations commerciales peuvent être issues de sources internes ou externes (cf. cours de première sur la recherche d'informations). (...)

**DISPOSITIFS TRANSVERSAUX
ET ÉDUCATION À...**

Itinéraires de découverte en collège

NOR : MENE0201759C

RLR : 520-3

Circulaire n° 2002-160 DU 2-8-2002

BO n° 16 du 18 avril 2002

(...)

Modalités d'organisation des itinéraires de découverte

Les itinéraires de découverte ont été officiellement introduits dans la grille horaire des enseignements du cycle central de collège (classes de cinquième et de quatrième) définie en annexe de l'arrêté du 14 janvier 2002 précité.

Ils sont organisés à raison de deux heures hebdomadaires inscrites dans l'emploi du temps de la classe, en vue de permettre aux élèves de s'investir dans des projets interdisciplinaires et de travailler de façon autonome individuellement ou en groupe. Portant sur au moins deux disciplines, ils donnent lieu à la réalisation d'une production individuelle ou collective.

Les recherches documentaires et la réalisation des travaux correspondants peuvent être effectuées par les élèves seuls ou en groupe, dans l'établissement.

Ils permettent) aux élèves d'acquérir une réelle autonomie dans l'accomplissement d'un certain nombre d'activités scolaires. (...)

Découverte professionnelle

En collège en classe de troisième, option facultative (trois heures hebdomadaires)

Document d'accompagnement

BO n° 11 du 17 mars 2005

(...)

L'option est prise en charge par une équipe pédagogique pluridisciplinaire à laquelle peuvent se joindre d'autres membres de l'équipe éducative (professeur-documentaliste, conseiller d'orientation psychologue, conseiller principal d'éducation...). (...)

Démarche

(...)

- des activités de recherche d'information, notamment en recourant aux technologies de l'information et de la communication...
- des activités d'analyse de documents, écrits, audiovisuels ou multimédias, produits par l'Onisep, le CIDJ, les branches et fédérations professionnelles, les médias...
- des activités d'élaboration de documents variés : cédérom de présentation (des entreprises de la région, des familles de métiers, etc.) ; compte rendu de visite, revue de presse, reportage écrit ou audiovisuel, panneau d'exposition, support de communication d'entreprise... (...)

Propositions d'activités

(...)

- réalisation, en groupes, d'exposés sur des champs d'activités professionnelles, un métier, un produit innovant... ;
- réalisation d'un dossier de presse relatif au tissu économique et social environnant l'établissement ;
- enquête à partir de documents sur les diplômes et formations : comparaison des parcours théoriques et des parcours réels. (...)

Introduction générale

Les conditions de la réussite

(...)

Cette option est prise en charge par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants.

Cette équipe peut utilement être élargie à d'autres membres de l'équipe éducative dont le conseiller d'orientation psychologue et le professeur de documentation...

(...)

La présentation de l'option

Les compétences visées :

Découvrir des métiers et des activités professionnelles

● Aptitudes

Et aussi, par exemple :

Participer à la mise en place d'un dispositif de recueil d'informations.

Collecter l'information.

Établir des critères de tri de l'information.

Rédiger un compte-rendu suivant un point de vue prédéterminé.

Choisir un outil de présentation adapté.
Rendre compte oralement ou par écrit.

● **Exemples d'activités**

Consultation de documents de présentation de secteurs, d'activités professionnelles, d'entreprises.

Préparation d'un dossier, d'une exposition, d'une communication multimédia. (...)

Découvrir des organisations

Des points de départ :

- le recueil d'informations obtenues lors de la rencontre avec un professionnel et de visites d'information ;
- l'utilisation de ressources multimédia ou d'autres ressources présentant les métiers, les secteurs d'activités.

● **Exemples d'activités**

Consultation de documents présentant des entreprises, des organisations sous forme de plaquettes, organigramme... et des ressources TIC.

Consultation de revues ou publications spécialisées. (...)

● **Commentaires**

Les moyens utilisés pour communiquer au sein du groupe et vis-à-vis des partenaires extérieurs seront à développer, en utilisant en particulier les technologies de l'information et de la communication (courrier électronique, visioconférence...).

(...)

Découvrir des lieux et des modalités de formation

Des points de départ : l'utilisation de ressources présentant les filières et diplômes, les établissements, les statuts des élèves.

● **Aptitudes**

Et aussi, par exemple :

- adapter un questionnement à un interlocuteur ;
- organiser chronologiquement des informations ;
- établir un compte rendu d'enquête ou d'interview.

(...)

● **Exemples d'activités**

Consultation de documents présentant des filières et/ou des organismes de formation. (...)

● **Commentaires**

Au-delà de la consultation de données ou de l'observation de situations qui sont accessibles à tous au travers des ressources existantes liées à l'information ou l'orientation (publication, salons...), il est intéressant de faire en sorte que les élèves vivent des situations de formation organisées au-delà de la classe de troisième ce qui leur permet de mieux les caractériser.

● **Des attitudes à faire évoluer**

La confrontation avec des milieux professionnels doit aussi permettre à l'élève de porter un regard sur certaines attitudes indispensables.

● **Exemples d'attitudes attendues**

Être rigoureux et précis dans les productions réalisées.

Faire preuve du niveau d'autonomie nécessaire. (...)

Les orientations pédagogiques

(...)

La démarche

Travailler en étroite collaboration au sein d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire à laquelle peuvent se joindre d'autres membres de l'équipe éducative dont le conseiller d'orientation psychologue et le professeur de documentation... (...)

L'organisation pédagogique

La progression est constituée de séquences de durée variable. Chaque séquence peut être organisée en trois étapes : une phase de découverte, une phase d'approfondissement et une phase de restitution et de mise en commun.

Phase de recherche d'informations sur les métiers ou les formations.

Phase de restitution et de mise en commun

● Activités proposées

La présentation à tous les élèves des différentes « productions » peut prendre des formes variées : restitution orale, utilisation des technologies de l'information et de la communication, exposition.

(...)

Les activités pédagogiques

Les activités de recherche d'informations interviennent à chaque étape de la découverte professionnelle.

Les élèves prélèvent les données pertinentes à des sources variées (ONISEP, CIDJ, branches et fédérations professionnelles, médias) et proposées sous des formes diversifiées (documents écrits, audiovisuels ou multimédias). Ils doivent rechercher où s'informer, auprès de qui, délimiter le champ de l'information pertinente, analyser et critiquer les données recueillies, organiser, mettre en forme et restituer les informations trouvées.

La mise en œuvre des activités de recherche d'information s'effectue à travers des situations pratiques et actives recourant notamment aux technologies de l'information et de la communication.

La mise en œuvre des activités de recherche d'information s'effectue à travers des situations pratiques et actives recourant notamment aux technologies de l'information et de la communication.

Des activités d'élaboration de documents ou de contribution à des productions diverses constituent des traces concrètes de l'enseignement de l'option découverte professionnelle.

On trouve, ...ci-après, des exemples d'activités pouvant ainsi être proposées...

● Situations pratiques et actives

Travail individuel ou en groupe au CDI (Autodoc / Kiosque ONISEP).

Recherche de documents de références pour une approche historique des changements dans les processus de production (visites d'écomusées, films...).

● Axe d'actions

Découverte des organisations.

Découverte de lieux et de modalités de formation.

● Mise en commun et synthèse

Réalisation d'un dossier de presse.

Élaboration d'un « petit journal » distribué dans le collège.

Réalisation au collège d'une exposition sur les métiers.

Constitution d'une base de données à partir des métiers ou entreprises découverts.

Recueil d'informations dans des publications sur les formations.

Recueil d'informations dans des documents de présentation des établissements de formation.

● Productions

Rédaction d'articles de présentation des organismes intervenant dans l'emploi et la formation.

(...)

● Le déroulement de l'option

L'enseignement doit être confié à une équipe formée par exemple de deux à trois professeurs, du professeur documentaliste...

Dans le cas d'activités plus individualisées, l'élève peut mener par lui-même des recherches d'informations, contribuer à des réalisations. Cette pratique pédagogique implique qu'il puisse accéder à des ressources documentaires locales (CDI), à des ressources en ligne, à des outils de communication et de présentation (TICE)...

(...)

L'enseignement dans son contexte

(...)

L'articulation avec les enseignements obligatoires

● Avec le français

Les compétences de maîtrise de la langue et du traitement de l'information sont essentielles pour l'enseignement de découverte professionnelle :

- se documenter, lire, comprendre, analyser, interpréter, restituer ;
- s'exprimer par écrit, s'exprimer à l'oral (communiquer).

Les activités de traitement de l'information et l'autonomie de lecture de l'élève sont valorisées et renforcées par ce détour. (...)

● Avec l'histoire et la géographie

La découverte professionnelle apporte une série d'observations qui sont autant de documents pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie, disciplines fondées sur la sélection, la critique, l'analyse et l'interprétation de sources d'origines les plus diverses.

Cet apport original de documents contribue à donner à l'Histoire Géographie une image d'ouverture sur le réel. (...)

L'articulation avec l'orientation

L'approche « orientation » est transversale.

Elle peut l'être également dans le cadre des techniques de recherche ou de mise en forme d'informations conduites par le professeur-documentaliste au CDI (avec le kiosque ONISEP en particulier).

Les partenariats avec les établissements de formation

- élaborer une grille d'enquête avec par exemple une phase de travail au CDI ou au CIO, une première approche de l'Autodoc ONISEP...

(...)

En lycée professionnel

Arrêté du 14 février 2005

BO n° 11 du 12 mars 2005

(...)

Orientations pédagogiques

Enseignement du module de découverte professionnelle (6 heures hebdomadaires) en classe de troisième.

Objectifs et démarche pédagogiques

● Types d'activités proposées

Des activités de construction d'une orientation positive, par exemple :

- exploitation d'un centre documentaire (consultation de fiches formations/métiers, visites de sites dédiés à l'orientation et à la formation).

Des activités de découverte, par exemple :

- utilisation de documents ou d'informations issus des médias sur les métiers et secteurs professionnels et sur les formations professionnelles ;
- exploitation de documents d'entreprises.

Des activités de mise en commun et de synthèse, par exemple :

- élaboration de dossiers ;
- comptes rendus d'expérience, présentation de réalisations.

Capacités, compétences et connaissances visées

● Capacités et compétences transversales

- *S'informer, analyser* :
 - repérer des sources d'information et de conseil (annuaires, organigrammes) ;
 - mettre en œuvre quelques critères sur la pertinence, la fiabilité, l'actualité de l'information (requêtes, utilisation de mots-clés, messagerie électronique) ;
 - s'organiser pour conduire une recherche, un questionnement, un entretien, une enquête.
- *Communiquer, organiser, décider* :
 - savoir se présenter, être ponctuel ;
 - classer les données recueillies ;
 - réaliser un compte rendu ;
 - exposer et justifier des choix.
- *Réaliser, contrôler, évaluer* :
 - respecter une consigne et prendre en compte des contraintes organisationnelles ;
 - comprendre, construire et utiliser des méthodes de travail, dont certaines en équipes ;
 - utiliser les réseaux informatiques ;
 - appliquer quelques règles simples de sécurité ;
 - se positionner par rapport à la réalisation d'une tâche : valoriser ses réussites, exposer les difficultés ;
 - envisager des solutions pour les surmonter ;
 - tenir compte des résultats de bilans de contrôle et d'évaluation. (...)

Modules

BO n° 23 du 7 juin 2001

Les modules en seconde professionnelle sont essentiellement méthodologiques.

(...)

Objectifs et contenus

Ces activités sont par exemple :

- la formation à la recherche documentaire : revues, livres, cédéroms, Internet. (...)

(...)

Organisation

Des salles banalisées, des ateliers de technologie et d'informatique, le centre de documentation et d'information doivent être à la disposition des groupes. Le documentaliste est un partenaire essentiel dans la mise en place des modules. (...)

Le Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel (PPCP) (Classes de terminale BEP et de Baccalauréat Professionnel)

Circulaire n° 2000-094 du 26-6-2000

BO n° 25 du 29 juin 2000

(...)

Le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel est une modalité pédagogique qui permet également de développer l'acquisition de savoirs et de savoir-faire liés au travail en équipe, à la recherche documentaire et à une réalisation pratique.

(...)

Le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel est par nature l'objet et le produit d'un travail en équipe, tant pour les élèves que pour les enseignants.

La pluridisciplinarité envisagée ici est à considérer dans un sens large. Elle recouvre toutes les formes de coopération entre les disciplines, qu'il s'agisse d'une association en vue d'une réalisation commune ou de démarches de type interdisciplinaire ou transdisciplinaire.

À travers ces différentes démarches, l'objectif visé est l'acquisition des savoirs et des savoir-faire des différentes disciplines. Il ne peut se limiter à l'acquisition de capacités ou compétences transversales.

(...)

Travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE)

dans les classes préparatoires de première et seconde année
des filières MP, PC, PSI, PT, TSI et BCPST

BO n° 14 du 2 avril 1998

(...)

Objectifs de formation

Dans le cadre des TIPE, l'étudiant a un travail personnel à effectuer qui le met en situation de responsabilité. Cette activité constitue un entraînement à la démarche scientifique et/ou à la démarche technologique. Les TIPE doivent faire appel à l'intelligence de situations concrètes car la réalité du métier de l'ingénieur n'est pas essentiellement de résoudre des problèmes mais de les identifier et les poser clairement.

L'objectif des TIPE est de permettre à l'étudiant de développer notamment les qualités et capacités suivantes : ouverture d'esprit, initiative personnelle, faculté de rapprocher plusieurs logiques, notamment par un décloisonnement des disciplines, esprit critique, capacités d'exigence, d'approfondissement et de rigueur (...), aptitude à collecter l'information, l'analyser, la communiquer.

Afin de parvenir à ces objectifs et de se préparer aux épreuves des concours, les étudiants, encadrés par les enseignants, développeront des activités et des démarches diverses, par exemple :

- la mise en évidence et la formulation d'un problème, (...)
- la recherche et l'exploitation d'une documentation,
- la préparation et la réalisation de dossiers et d'exposés,

L'activité de TIPE suppose l'initiative, elle n'exige pas la novation : ce n'est pas un travail de recherche au sens usuel du terme. Cette activité constitue en revanche une initiation aux problématiques de la recherche.

En seconde année, les TIPE sont organisés autour de thèmes qui favorisent une approche multidisciplinaire en référence à une ou plusieurs disciplines de rattachement.

L'intérêt principal des TIPE de seconde année réside dans le choix, l'appréhension et la compréhension critique par l'étudiant du sujet sous ses différents aspects (conceptuel, documentaire, expérimental ou d'observation) ainsi que dans son aptitude à argumenter et discuter les questions soulevées par l'étude. Dans ce cadre, le rôle de l'enseignant consiste à permettre à l'étudiant d'effectuer une démarche personnelle.

Ce travail d'initiative personnelle constitue avant tout des exercices de méthode. Ils consistent (...) à identifier des problèmes, à les poser clairement et, pour y répondre, à proposer des hypothèses explicatives (...) à examiner des documents de façon critique. L'étudiant utilise, pour ce travail, une bibliographie restreinte aux traités et aux articles en français des revues de grande diffusion, ainsi que diverses ressources scientifiques disponibles et facilement accessibles (Centre de Documentation et d'Information, muséums, expositions, médias...). En aucun cas, le travail ne peut se réduire à une bibliographie. Le travail se concrétise par la rédaction d'un rapport comportant 6 à 10 pages (soit au maximum 20 000 caractères plus les illustrations). Les textes et figures sont originaux sauf, éventuellement, pour des documents servant de base à la question qui est à l'origine de l'étude.

Les étudiants effectuent ce travail de façon individuelle, ou bien en petits groupes (le groupe de trois étudiants est conseillé), pour tout ou partie de la recherche. Dans ce cas, chacun des membres du groupe doit s'engager personnellement sur l'intégralité du projet présenté dans son rapport. (...)

Les travaux personnels encadrés (TPE)

en lycée

Mise en œuvre rentrée 2001 – Direction de l'Enseignement scolaire

<http://eduscol.education.fr/D0050/LXTREF01.htm>

(...)

Cette rubrique qui accompagne la mise en œuvre des TPE depuis l'année 2000 se propose de présenter de façon organisée des informations disponibles sur les TPE et de permettre un accès aisé aux textes ministériels et autres documents nationaux, ainsi qu'aux ressources académiques.

TPE et documentation

Dans les travaux personnels encadrés, les élèves s'appuient sur des recherches documentaires pour cerner leur sujet, l'affiner et construire leur projet, ce dont rend compte le carnet de bord. Les documentalistes et les enseignants qui accompagnent ce travail apprennent aux élèves à trouver des ressources et à les diversifier, ainsi qu'à sélectionner et analyser leur documentation.

En amont, les enseignants, documentalistes et professeurs, sont amenés à réunir une documentation en relation avec les thèmes sélectionnés, en repérant celle qui est déjà disponible dans l'établissement et celle qu'il est nécessaire de se procurer. C'est pourquoi, les établissements se doteront d'une politique documentaire qui assurera :

le recensement, l'archivage, l'indexation, l'organisation et l'accessibilité de l'ensemble des ressources existant au CDI comme dans d'autres lieux (cabinet d'histoire, salle informatique, etc.) ; un programme d'acquisition ; la diversification des lieux de ressources de l'établissement (réseaux...) ; le repérage des ressources disponibles à l'extérieur de l'établissement ; la mise en place de partenariats avec des centres de ressources locaux.

Définition et enjeux

- **Une démarche inscrite dans la durée...**

Les TPE fournissent aux élèves le temps de mener un véritable travail, en partie collectif, qui va de la conception à la production achevée. Le carnet de bord individuel est la mémoire indispensable de leur itinéraire.

- **... de caractère pluridisciplinaire...**

Les TPE doivent croiser au moins deux disciplines.

- **... conduisant à une production...**

Les élèves peuvent envisager tout type de réalisation sur des supports divers tels que maquettes, poèmes, une de journal, dossier écrit, expérience scientifique, vidéo, représentation théâtrale, pages Internet, affiches, etc.

- **... élaborée à partir d'une recherche documentaire...**

Quelle que soit la production envisagée, la démarche doit impérativement comporter des phases de recherche et d'exploitation de documents. Ce travail documentaire permet, à son tour, d'affiner la problématique et de décider de la réalisation la plus cohérente avec le sujet choisi.

- **... donnant lieu à une évaluation.**

L'évaluation doit porter sur l'ensemble du parcours et prendre en compte, non seulement la production, mais aussi sa présentation écrite et orale. (...)

(...) Les TPE sont un enseignement obligatoire en classe de première générale. Ils sont pris en compte au baccalauréat à partir de la session 2007 au titre d'une épreuve obligatoire anticipée passée en 2006.

● **Disciplines concernées et thèmes**

Le principe de base des travaux personnels encadrés est la pluridisciplinarité.

● **Préparation, production et réalisation des TPE**

Plusieurs étapes peuvent être distinguées dans le déroulement des TPE :

une première phase au cours de laquelle sont définis le sujet et sa problématique ;

une seconde phase, centrée sur la recherche documentaire ;

une troisième phase conduit à réaliser une production (dossier, maquettes, poèmes, une de journal, expérience scientifique, vidéogramme, affiche, représentation théâtrale, pages internet, exposition...) ;

une quatrième phase, la soutenance, donne lieu à une présentation orale de la réalisation, s'appuyant sur une note synthétique individuelle.

● **Carnet de bord**

Tout au long du déroulement des TPE, la tenue régulière d'un carnet de bord (individuel ou collectif) est particulièrement recommandée. Trace d'un itinéraire personnel, le carnet de bord permet à l'élève (ou au groupe) de noter au fil du temps, le déroulement et les principales étapes du travail. Il garde également la mémoire des documents consultés et leurs références. Témoin de la démarche adoptée, il permet aux professeurs encadrant les TPE de dialoguer avec les élèves en laissant une trace des conseils et précisions apportés. (...)

Éducation à l'environnement pour un développement durable

Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) - rentrée 2004

Circulaire n° 2004-110 du 8-7-2004

BO n° 28 du 15 juillet 2004

(...)

L'éducation à l'environnement pour un développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline. Elle se construit de façon cohérente et progressive tant à l'intérieur de chaque discipline ou champ disciplinaire (entre les différents niveaux d'enseignement) qu'entre les différentes disciplines (à chaque niveau).

Elle doit donc s'appuyer :

- sur les enseignements disciplinaires ;
- sur les croisements des apports disciplinaires ;
- sur les dispositifs transversaux inscrits dans les grilles horaires et permettant la mise en œuvre de démarches de projets : itinéraires de découverte au collège, travaux personnels encadrés dans la voie générale des lycées, projets pluridisciplinaires à caractère professionnel au lycée professionnel. (...)

Les ressources et partenariats, dans leur diversité, doivent contribuer à servir les objectifs d'une éducation à l'environnement pour un développement durable, tels qu'ils sont fixés par le ministère de l'éducation nationale. Au niveau national, diverses instances comme le Centre national de documentation pédagogique, participeront activement à cette démarche. Au niveau régional, dans le cadre de démarches partenariales contractuelles, seront développés des relais pour le recueil et la diffusion des ressources relatives à l'EEDD. (...)

Circulaire de rentrée 2006

Circulaire n° 2006-051 du 27-3-2006

(...)

Les questions de développement durable font désormais partie intégrante de la formation des élèves.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) est généralisée dans le 1^{er} et le 2nd degrés. Sa mise en œuvre est accompagnée par un enrichissement régulier de la rubrique dédiée sur le site. À cet égard est particulièrement signalée la mise en ligne de documents d'accompagnement co-disciplinaires ainsi que l'appui d'actions éducatives, telles que par exemple l'exposition « le développement durable, pourquoi ? » destinée à sensibiliser 10 millions d'élèves aux enjeux du développement durable. (...)

Éducation à la défense

BO hors série n° 8 du 6 août 1998

Avec la réforme du service national (Loi du 28 octobre 1997) <http://droit.org/jo/> l'Éducation nationale a reçu la mission d'assurer, dans le cadre des programmes des établissements scolaires du second degré, une formation aux principes et à l'organisation de la défense nationale et européenne.

Cet enseignement, obligatoire, a pour objet notamment de renforcer le lien armée-Nation et de sensibiliser la jeunesse à son devoir citoyen de défense.

Sans constituer une discipline à part entière, l'éducation à la défense doit s'intégrer dans le cadre des enseignements généraux, notamment ceux d'histoire et de géographie. Elle figure spécifiquement parmi les thèmes liés à l'étude de la notion de citoyenneté dans les programmes d'éducation civique au collège, d'éducation civique juridique et sociale au lycée.

Il est possible de consulter ces sites officiels :

- un annuaire de ressources organisées et commentées
<http://www.crdp-toulouse.fr/defense/>
- un dossier documentaire de la collection Thémadoc
<http://www.cndp.fr/themadoc/defense/presentation.htm>

Ce dossier a pour but de fournir aux enseignants :

- un point de vue éclairé sur l'éducation à la défense, son champ d'études, ses difficultés, mais aussi l'ouverture sur le monde qu'elle peut apporter aux enseignements disciplinaires ;
- un ensemble de références et de documents, textes de lois, programmes officiels, documents de formation propres à l'institution militaire ;
- un éventail de cas historiques et contemporains, puisés dans la pratique de la défense civile et militaire. Ils permettent de mettre en lumière les aspects multiples et complexes de la notion de défense, son évolution à travers l'histoire, ses implications actuelles, qui pourront faire l'objet d'une étude en classe, de débats avec les élèves ainsi que de recherches documentaires au CDI, sur Internet, ou dans la presse.

Achévé d'imprimer
sur les presses du
CRDP de Midi-Pyrénées
3 rue Roquelaine - BP 7045
31069 Toulouse cedex 7
Dépôt légal novembre 2006
1^{re} édition
1^{er} tirage : 1 000 exemplaires

